

LE REVENU VIABLE HORS DES GRANDS CENTRES

DONNÉES POUR LA MONTÉRÉGIE,
GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE
ET LA CÔTE-NORD

AUTEUR

Guillaume Tremblay-Boily

chercheur

Pour la première fois, l'IRIS calcule le revenu viable hors des grands centres urbains. Cette étude présente le coût d'un panier de biens et services permettant un niveau de vie digne, exempt de pauvreté, dans 33 localités des régions de la Montérégie, de Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et de la Côte-Nord. Le revenu viable hors des grands centres permet de mettre en lumière la précarité qui existe dans plusieurs municipalités du Québec, particulièrement pour les personnes seules. Il révèle aussi la pauvreté présente dans les régions rurales et isolées, où le coût du transport représente un fardeau financier important.

Faits saillants

- Pour une personne seule, le revenu viable varie de 31 030 \$ (Saint-Jean-sur-Richelieu) à 45 527 \$ (Schefferville). Pour une famille monoparentale avec un·e enfant en CPE, il varie de 45 218 \$ (Longueuil) à 60 450 \$ (Schefferville). Pour une famille de deux adultes avec deux enfants en CPE, il varie de 70 092 \$ (Saint-Jean-sur-Richelieu) à 95 159 \$ (Schefferville).
- Pour les trois types de ménage, c'est donc à Schefferville que le revenu viable est le plus élevé, ce qui reflète les coûts importants associés à l'éloignement par rapport aux grands centres.
- Dans 25 des 33 localités étudiées, plus de la moitié des personnes qui habitent seules n'atteignent pas le revenu viable.
- C'est le cas dans toutes les municipalités de Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et de la Côte-Nord, à l'exception de Fermont et de Havre-Saint-Pierre. Dans ces deux villes minières, il est cependant beaucoup plus difficile pour les femmes d'atteindre le revenu viable.
- Le revenu après impôt médian des familles monoparentales est inférieur au revenu viable à Longue-Rive. Il est légèrement supérieur (de 10 % ou moins) au revenu viable à Salaberry-de-Valleyfield, Huntingdon, Murdochville, Sainte-Anne-des-Monts, Les Escoumins, Forestville et Matimekosh.
- Dans les 33 localités, le revenu après impôt médian des couples avec enfants est supérieur au revenu viable.
- En Montérégie, les villes qui se dotent d'un système de transport collectif structurant permettent à plus de citoyen·ne·s d'atteindre le revenu viable.

Table des matières

Sommaire	03
Liste des figures	09
Liste des graphiques	13
Liste des sigles et acronymes	15
Introduction	17
CHAPITRE 1 – L’ouest de la Montérégie	21
1.1 Portrait socioéconomique de l’ouest de la Montérégie	21
1.1.1 Portrait démographique	21
1.1.2 Portrait du revenu	23
1.1.3 Portrait de la situation économique et du marché du travail	24
1.1.4 Portrait du logement	24
1.2 Le revenu viable dans l’ouest de la Montérégie	25
1.2.1 Vaudreuil-Dorion	25
1.2.2 Châteauguay	28
1.2.3 Salaberry-de-Valleyfield	28
1.2.4 Huntingdon	29
1.2.5 Saint-Rémi	29
1.2.6 Napierville	29
CHAPITRE 2 – Agglomération de Longueuil	31
2.1 Portrait socioéconomique de l’agglomération de Longueuil	31
2.1.1 Portrait démographique	31
2.1.2 Portrait du revenu	32
2.1.3 Portrait de la situation économique et du marché du travail	33
2.1.4 Portrait du logement	34
2.2 Le revenu viable dans l’agglomération de Longueuil	34
2.2.1 Saint-Lambert	36
2.2.2 Longueuil	36

CHAPITRE 3 – L’est de la Montérégie	39
3.1 Portrait socioéconomique de l’est de la Montérégie	39
3.1.1 Portrait démographique	39
3.1.2 Portrait du revenu	40
3.1.3 Portrait de la situation économique et du marché du travail	41
3.1.4 Portrait du logement	42
3.2 Le revenu viable dans l’est de la Montérégie	44
3.2.1 Saint-Jean-sur-Richelieu	44
3.2.2 Saint-Hyacinthe	46
3.2.3 Acton Vale	46
3.2.4 Marieville	46
3.2.5 Sorel-Tracy	46
3.2.6 Verchères	47
3.2.7 Saint-Jean-Baptiste	47
CHAPITRE 4 – Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	49
4.1 Portrait socioéconomique de la région Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	49
4.1.1 Portrait démographique	49
4.1.2 Portrait du revenu	50
4.1.3 Portrait de la situation économique et du marché du travail	51
4.1.4 Portrait du logement	52
4.2 Le revenu viable en Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	53
4.2.1 Matapédia	53
4.2.2 New Carlisle	56
4.2.3 Chandler	56
4.2.4 Murdochville	57
4.2.5 Sainte-Anne-des-Monts	57
4.2.6 Les Îles-de-la-Madeleine	58
CHAPITRE 5 – La Haute-Côte-Nord	61
5.1 Portrait socioéconomique de La Haute-Côte-Nord	61
5.1.1 Portrait démographique	61
5.1.2 Portrait du revenu	62
5.1.3 Portrait de la situation économique et du marché du travail	64

5.1.4	Portrait du logement	65
5.2	Le revenu viable en Haute-Côte-Nord	65
5.2.1	Les Bergeronnes	65
5.2.2	Les Escoumins	68
5.2.3	Longue-Rive	68
5.2.4	Forestville	68
CHAPITRE 6 – Minganie		71
6.1	Portrait socioéconomique de la Minganie	71
6.1.1	Portrait démographique	71
6.1.2	Portrait du revenu	72
6.1.3	Portrait de la situation économique et du marché du travail	73
6.1.4	Portrait du logement	74
6.2	Le revenu viable en Minganie	74
6.2.1	Rivière-au-Tonnerre	77
6.2.2	Havre-Saint-Pierre	77
6.2.3	Port-Menier	78
6.2.4	Natashquan	78
CHAPITRE 7 – Caniapiscau		81
7.1	Portrait socioéconomique de Caniapiscau	81
7.1.1	Portrait démographique	81
7.1.2	Portrait du revenu	82
7.1.3	Portrait de la situation économique et du marché du travail	84
7.1.4	Portrait du logement	84
7.2	Le revenu viable à Caniapiscau	85
7.2.1	Fermont	85
7.2.2	Secteur de Schefferville (Schefferville, Matimekosh et Kawawachikamach)	88
CHAPITRE 8 – Analyse des résultats		91
8.1	Revenus viables par ménage type	91
Conclusion		95
Notes de fin de document		99

GRAPHIQUES

TABLEAUX

LISTE DES

GRAPHIQUES

TABLEAUX

GRAPHIQUES

TABLEAUX

GRAPHIQUES

TABLEAUX

GRAPHIQUES

TABLEAUX

GRAPHIQUES

TABLEAUX

Liste des tableaux

TABLEAU 1	Population du territoire de l'ouest de la Montérégie par MRC, 2022	22
TABLEAU 2	Évolution démographique par MRC de l'ouest de la Montérégie	22
TABLEAU 3	Revenu d'emploi médian (25-64 ans) et revenu disponible par habitant-e par MRC de l'ouest de la Montérégie, 2020	23
TABLEAU 4	Taux de faible revenu (MFR-50) par MRC et par groupe d'âge de l'ouest de la Montérégie, 2020	23
TABLEAU 5	Taux de travailleurs de 25-64 ans par MRC de l'ouest de la Montérégie, 2020	24
TABLEAU 6	Différents indicateurs du logement par MRC de l'ouest de la Montérégie, 2021	25
TABLEAU 7	Composantes détaillées d'un revenu viable pour un ménage composé d'une personne seule, l'ouest de la Montérégie, 2023	26
TABLEAU 8	Principales composantes d'un revenu viable pour un ménage de deux personnes composé d'un-e adulte et d'un-e enfant en CPE, l'ouest de la Montérégie, 2023	27
TABLEAU 9	Principales composantes d'un revenu viable pour un ménage de quatre personnes composé de deux adultes et de deux enfants en CPE, l'ouest de la Montérégie, 2023	27
TABLEAU 10	Population du territoire de l'agglomération de Longueuil par municipalité, 2022	31
TABLEAU 11	Évolution démographique par ville de l'agglomération de Longueuil	32
TABLEAU 12	Revenu après impôt médian des particuliers et revenu d'emploi médian des particuliers par ville de l'agglomération de Longueuil, 2020	32
TABLEAU 13	Taux de faible revenu (MFR-50) par ville et par groupe d'âge dans l'agglomération de Longueuil, 2020	33
TABLEAU 14	Différents indicateurs de l'emploi par ville de l'agglomération de Longueuil (semaine du 2 au 8 mai 2021)	33
TABLEAU 15	Différents indicateurs du logement par ville de l'agglomération de Longueuil, 2021	34
TABLEAU 16	Composantes détaillées d'un revenu viable pour un ménage composé d'une personne seule, agglomération de Longueuil, 2023	35
TABLEAU 17	Principales composantes d'un revenu viable pour un ménage de deux personnes composé d'un-e adulte et d'un-e enfant en CPE, agglomération de Longueuil, 2023	35
TABLEAU 18	Principales composantes d'un revenu viable pour un ménage de quatre personnes composé de deux adultes et de deux enfants en CPE, agglomération de Longueuil, 2023	35

TABLEAU 19	Population du territoire de l'est de la Montérégie par MRC, 2022	39
TABLEAU 20	Évolution démographique par MRC de l'est de la Montérégie	40
TABLEAU 21	Revenu d'emploi médian (25-64 ans) et revenu disponible par habitant-e par MRC, 2020	41
TABLEAU 22	Taux de faible revenu (MFR-50) par MRC et par groupe d'âge de l'est de la Montérégie, 2020	41
TABLEAU 23	Taux de travailleurs de 25-64 ans par MRC de l'est de la Montérégie, 2020	42
TABLEAU 24	Différents indicateurs du logement par MRC de l'est de la Montérégie, 2021	42
TABLEAU 25	Composantes détaillées d'un revenu viable pour un ménage composé d'une personne seule, l'est de la Montérégie, 2023	43
TABLEAU 26	Principales composantes d'un revenu viable pour un ménage de deux personnes composé d'un-e adulte et d'un-e enfant en CPE, l'est de la Montérégie, 2023	45
TABLEAU 27	Principales composantes d'un revenu viable pour un ménage de quatre personnes composé de deux adultes et de deux enfants en CPE, l'est de la Montérégie, 2023	45
TABLEAU 28	Population de la région Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine par MRC, 2022	49
TABLEAU 29	Évolution démographique par MRC de Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	50
TABLEAU 30	Revenu d'emploi médian (25-64 ans) et revenu disponible par habitant-e par MRC, 2020	51
TABLEAU 31	Taux de faible revenu (MFR-50) par MRC et par groupe d'âge, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, 2020	51
TABLEAU 32	Taux d'assistance sociale par MRC de Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, 2022	52
TABLEAU 33	Taux de travailleurs de 25-64 ans par MRC de Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, 2020	52
TABLEAU 34	Différents indicateurs du logement par MRC de Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, 2021	53
TABLEAU 35	Composantes détaillées d'un revenu viable pour un ménage composé d'une personne seule, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, 2023	54
TABLEAU 36	Principales composantes d'un revenu viable pour un ménage de deux personnes composé d'un-e adulte et d'un-e enfant en CPE, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, 2023	55

TABLEAU 37	Principales composantes d'un revenu viable pour un ménage de quatre personnes composé de deux adultes et de deux enfants en CPE, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, 2023	55
TABLEAU 38	Population du territoire de La Haute-Côte-Nord par localité, 2023	61
TABLEAU 39	Évolution démographique par localité de la MRC de La Haute-Côte-Nord	62
TABLEAU 40	Revenu après impôt médian des particuliers et revenu d'emploi médian des particuliers par localité de la MRC de La Haute-Côte-Nord, 2020	62
TABLEAU 41	Taux de faible revenu (MFR-50) par localité et par groupe d'âge dans la MRC de La Haute-Côte-Nord, 2021	63
TABLEAU 42	Différents indicateurs de l'emploi par localité de la MRC de La Haute-Côte-Nord (semaine du 2 au 8 mai 2021)	63
TABLEAU 43	Différents indicateurs du logement par localité de la MRC de La Haute-Côte-Nord, 2021	64
TABLEAU 44	Composantes détaillées d'un revenu viable pour un ménage composé d'une personne seule, La Haute-Côte-Nord, 2023	66
TABLEAU 45	Principales composantes d'un revenu viable pour un ménage de deux personnes composé d'un-e adulte et d'un-e enfant en CPE, La Haute-Côte-Nord, 2023	67
TABLEAU 46	Principales composantes d'un revenu viable pour un ménage de quatre personnes composé de deux adultes et de deux enfants en CPE, La Haute-Côte-Nord, 2023	67
TABLEAU 47	Population de la MRC de Minganie par localité, 2022	71
TABLEAU 48	Évolution démographique par localité de la MRC de Minganie	72
TABLEAU 49	Revenu après impôt médian des particuliers et revenu d'emploi médian des particuliers par localité de la MRC de Minganie, 2020	72
TABLEAU 50	Taux de faible revenu (MFR-50) par localité et par groupe d'âge dans la MRC de Minganie, 2020	73
TABLEAU 51	Différents indicateurs de l'emploi par localité de la MRC de Minganie (semaine du 2 au 8 mai 2021)	73
TABLEAU 52	Différents indicateurs du logement par localité de la MRC de Minganie, 2021	74
TABLEAU 53	Composantes détaillées d'un revenu viable pour un ménage composé d'une personne seule, Minganie, 2023	75
TABLEAU 54	Principales composantes d'un revenu viable pour un ménage de deux personnes composé d'un-e adulte et d'un-e enfant en CPE, Minganie, 2023	76

TABLEAU 55	Principales composantes d'un revenu viable pour un ménage de quatre personnes composé de deux adultes et de deux enfants en CPE, Minganie, 2023	76
TABLEAU 56	Population du territoire de Caniapiscau par localité, 2022	81
TABLEAU 57	Évolution démographique par localité de la MRC de Caniapiscau, 2021	82
TABLEAU 58	Revenu après impôt médian des particuliers et revenu d'emploi médian des particuliers par localité de la MRC de Caniapiscau, 2020	83
TABLEAU 59	Taux de faible revenu (MFR-50) par localité et par groupe d'âge dans la MRC de Caniapiscau, 2020	83
TABLEAU 60	Différents indicateurs de l'emploi par localité de la MRC de Caniapiscau (semaine du 2 au 8 mai 2021)	84
TABLEAU 61	Différents indicateurs du logement (%), par localité de la MRC de Caniapiscau, 2021	85
TABLEAU 62	Composantes détaillées d'un revenu viable pour un ménage composé d'une personne seule, Caniapiscau, 2023	86
TABLEAU 63	Principales composantes d'un revenu viable pour un ménage de deux personnes composé d'un·e adulte et d'un·e enfant en CPE, Caniapiscau, 2023	87
TABLEAU 64	Principales composantes d'un revenu viable pour un ménage de quatre personnes composé de deux adultes et de deux enfants en CPE, Caniapiscau, 2023	87

Liste des tableaux

GRAPHIQUE 1	Revenu viable par localité et par type de ménage, l'ouest de la Montérégie, 2023	25
GRAPHIQUE 2	Revenu viable par localité et par type de ménage, l'ouest de la Montérégie, 2023	36
GRAPHIQUE 3	Revenu viable par localité et par type de ménage, l'est de la Montérégie, 2023	44
GRAPHIQUE 4	Revenu viable par localité et par type de ménage, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, 2023	56
GRAPHIQUE 5	Revenu viable par localité et par type de ménage, La Haute-Côte-Nord, 2023	65
GRAPHIQUE 6	Revenu viable par localité et par type de ménage, Minganie, 2023	77
GRAPHIQUE 7	Revenu viable par localité et par type de ménage, Caniapiscou, 2023	88
GRAPHIQUE 8	Revenu viable pour une personne seule, 2023	92
GRAPHIQUE 9	Revenu viable pour un ménage de deux personnes composé d'un·e adulte et d'un·e enfant en CPE	92
GRAPHIQUE 10	Revenu viable pour un ménage de quatre personnes composé de deux adultes et de deux enfants en CPE	93

CAA	Association canadienne des automobilistes
CASA	Comité d'action sociale anglophone
CCPA	Centre canadien de politiques alternatives
CISSS	Centres intégrés de santé et de services sociaux
CMM	Communauté métropolitaine de Montréal
CPE	Centre de la petite enfance
COPACTE	Corporation de développement patrimonial, culturel et touristique de Natashquan
CRÉ	Conférence régionale des élus
CSSS	Centre de santé et de services sociaux
DDM	Dispensaire diététique de Montréal
IRIS	Institut de recherche et d'informations socioéconomiques
ISQ	Institut de la statistique du Québec
IVE	Indice de vitalité économique
MFR-50	Mesure de faible revenu à 50 % du revenu médian
MFR-API	Mesure de faible revenu après impôt
MPC	Mesure du panier de consommation
MRC	Municipalité régionale de comté
PPNE	Panier à provisions nutritif et économique
RAMQ	Régie de l'assurance maladie du Québec
RCLALQ	Regroupement des comités logement et des associations de locataires du Québec
REM	Réseau express métropolitain
SCHL	Société canadienne d'hypothèques et de logement
SÉPAQ	Société des établissements de plein air du Québec
TAAM	Taux d'accroissement annuel moyen
UNESCO	Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture
VUS	Véhicule utilitaire sport

INTRODUCTION

Le revenu viable permet d'évaluer le revenu nécessaire pour atteindre un niveau de vie digne et sans pauvreté, au-delà de la seule couverture des besoins de base telle qu'elle est établie par la Mesure du panier de consommation (MPC). Il offre ainsi un repère nécessaire, crédible et complémentaire à la MPC pour l'analyse des situations de pauvreté dans le continuum des revenus. Depuis 2017, nous le calculons annuellement pour les sept grands centres suivants : Montréal, Québec, Trois-Rivières, Saguenay, Sept-Îles, Gatineau et Sherbrooke¹.

Or, on sait qu'à plusieurs égards, la réalité des personnes vivant hors des grands centres diffère sensiblement de celle des habitant·e·s de ces sept villes. Cette réalité est régulièrement éclipsée par l'attention accordée aux grandes villes dans les médias, dans la recherche et dans les débats publics. Les secteurs moins densément peuplés affrontent pourtant de nombreux défis, notamment en ce qui concerne l'accès aux services et les inégalités sociales de santé². Les communautés les plus dévitalisées économiquement se trouvent d'ailleurs hors des zones urbaines³.

La présente étude cherche donc à combler le manque de données en ce qui concerne les régions du Québec en calculant pour la première fois le revenu viable hors des grands centres. Le revenu viable est calculé pour 33 localités différentes dans 7 territoires du Québec. En permettant de comparer différentes localités, l'étude montre l'importance de calculer le revenu viable dans différentes régions pour obtenir un portrait juste du coût de la vie pour les résident·e·s de l'ensemble du Québec. Ce faisant, l'étude offre des pistes de réflexion pour permettre à plus de personnes d'atteindre le revenu viable.

Le revenu viable peut en effet être utilisé pour juger des mesures les plus pertinentes à adopter en vue d'améliorer la qualité de vie des citoyen-ne-s. Lorsque deux localités ont un revenu viable semblable, jeter un coup d'œil aux composantes détaillées permet de mieux connaître les facteurs qui influencent celui-ci. Dans les régions de l'est du Québec, plusieurs localités ont des frais de logement plus bas qu'en Montérégie, mais des frais de nourriture et de transport plus élevés. Par exemple, le revenu viable pour une personne seule à Chandler (37 168 \$) est très proche de celui de Saint-Lambert (37 337 \$), mais les loyers y sont beaucoup plus faibles, tandis que la nécessité de se déplacer en voiture engendre des coûts importants.

L'étude se divise en sept chapitres centraux, correspondant aux sept territoires pour lesquels le revenu viable a été calculé, c'est-à-dire les trois territoires de la Montérégie (l'ouest de la Montérégie, l'agglomération de Longueuil et l'est de la Montérégie), la région Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et trois MRC de la Côte-Nord (La Haute-Côte-Nord, la Minganie et Caniapiscau). Chaque chapitre comprend un portrait socioéconomique du territoire et une présentation du revenu viable dans les localités du territoire concerné. Un chapitre final fait ressortir les tendances qui se dégagent lorsque l'on compare les régions entre elles et avec les grands centres.

CHAPITRE 1

CHAPITRE 1

CHAPITRE 1

CHAPITRE 1

CHAPITRE 1

CHAPITRE 1

CHAPITRE 1

CHAPITRE 1

CHAPITRE 1

CHAPITRE 1

CHAPITRE 1

L'ouest de la Montérégie

Ce chapitre présente un portrait socioéconomique des MRC de l'ouest de la Montérégie, suivi du calcul du revenu viable dans six localités de ce territoire, soit Vaudreuil-Dorion (MRC de Vaudreuil-Soulanges), Châteauguay (Roussillon), Huntingdon (Le Haut-Saint-Laurent), Saint-Rémi et Napierville (Les Jardins-de-Napierville)^a.

On peut considérer que le territoire se divise en plusieurs zones aux réalités distinctes. Les MRC de Vaudreuil-Soulanges et de Roussillon font partie de la couronne sud de Montréal. Dans les localités de ces deux MRC, une proportion importante des résident-e-s travaille à Montréal. Les revenus y sont relativement élevés, le taux de faible revenu y est bas et la situation du marché du travail y est plutôt favorable. À Châteauguay et Vaudreuil-Dorion, les deux villes de ces MRC pour lesquelles nous avons calculé le revenu viable, même si le coût du logement est plus élevé que dans les autres localités de l'ouest de la Montérégie, la possibilité de se déplacer en transport en commun fait baisser le coût de la vie^b. Pour les trois types de ménage, dans ces deux villes, le revenu médian après impôt est plus élevé que le revenu viable.

Bien qu'il s'agisse d'une zone rurale, la MRC des Jardins-de-Napierville a une vitalité économique relativement élevée. À Saint-Rémi et à Napierville, la nécessité de se déplacer en voiture fait monter le revenu viable. Beauharnois-Salaberry et Le Haut-Saint-Laurent connaissent une certaine

dévitilisation. Les revenus y sont plus bas, la situation du marché du travail y est moins favorable et le taux de faible revenu y est plus élevé que dans le reste du territoire. Parmi les 33 localités de cette étude, Huntingdon, dans Le Haut-Saint-Laurent, est une de celles où il est le plus difficile pour les trois ménages types d'atteindre le revenu viable, compte tenu des faibles revenus médians des ménages et du revenu viable relativement élevé.

1.1 Portrait socioéconomique de l'ouest de la Montérégie

1.1.1 Portrait démographique

Le territoire de l'ouest de la Montérégie rassemble environ le tiers des habitant-e-s de la Montérégie. Il regroupe cinq municipalités régionales de comté (MRC) de superficie et de population inégales. Au sud, le long de la frontière avec les États-Unis, on trouve les MRC rurales du Haut-Saint-Laurent et des Jardins-de-Napierville. Un peu plus au nord, en périphérie de l'île de Montréal, on trouve d'ouest en est les MRC de Vaudreuil-Soulanges, Beauharnois-Salaberry et Roussillon. Toutes les localités de Roussillon font partie de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM). C'est le cas aussi de Beauharnois (MRC de Beauharnois-Salaberry) et d'une partie importante de la MRC de Vaudreuil-Soulanges. Il faut aussi rappeler la présence de deux communautés autochtones dans l'ouest de la Montérégie : les communautés de Kahnawá:ke et d'Akwesasne, toutes deux issues de la nation mohawk. La première est adjacente à la ville de Châteauguay (MRC de Roussillon), tandis que la seconde se situe à l'ouest de la MRC du Haut-Saint-Laurent. Elles comptent respectivement 10 210 habitant-e-s et 2 403 habitant-e-s.

Le solde migratoire correspond au nombre de personnes entrantes (nouvelles et nouveaux résident-e-s) moins le nombre de personnes sortantes. Dans le tableau 2, on peut voir que le solde pour l'ensemble du territoire est positif. On remarque que le solde migratoire de l'ouest de la Montérégie est presque aussi élevé que celui de l'ensemble

a La subdivision du territoire de la Montérégie en trois zones (l'ouest de la Montérégie, agglomération de Longueuil, l'est de la Montérégie) correspond au découpage des anciennes conférences régionales des élus (CRÉ), instances de concertation abolies en 2015. Ce découpage est encore utilisé par certains organismes, dont Concertation Horizon. «Territoire de l'ouest de la Montérégie», Concertation Horizon, www.concertationhorizon.ca/territoires-de-la-montérégie-ouest (consulté le 7 août 2023). Il correspond aux limites du CISSS de l'ouest de la Montérégie.

b Des actrices et acteurs locaux soulignent néanmoins que le réseau de transport en commun de ces villes permet les déplacements internes et les déplacements vers Montréal, mais qu'il ne favorise pas les déplacements entre localités de la couronne sud. Les possibilités de déplacement en transport en commun restent donc limitées.

de la Montérégie. Cela s'explique notamment par le solde migratoire négatif de l'agglomération de Longueuil.

D'autres indicateurs permettent d'affiner le portrait de l'évolution démographique de la région. Le taux d'accroissement annuel moyen (TAAM) mesure la vitesse de

croissance annuelle moyenne de la population sur une période de 5 ans. Grâce à cet indice, on peut voir que la croissance de la MRC de Vaudreuil-Soulanges (19,9 pour mille) est plus de deux fois plus rapide que la moyenne québécoise (8,5 pour mille). De manière générale, la croissance démographique de la Montérégie (12,3 pour mille) est plus rapide que celle du Québec. On constate que la croissance de Roussillon (13,4 pour mille), de Beauharnois-Salaberry (14 pour mille) et du Haut-Saint-Laurent (15,3 pour mille) se situe au-dessus de la moyenne montérégienne. Les Jardins-de-Napierville (10,8 pour mille) sont en dessous de la moyenne montérégienne tout en restant plus hauts que la moyenne québécoise.

La projection de variation en pourcentages de 2021 à 2041 permet d'observer les tendances à plus long terme. L'Institut de la statistique du Québec (ISQ) prévoit que, si la tendance actuelle se maintient, la population de la Montérégie augmentera de 15,7 % d'ici 2041, pour atteindre 1 690 453 personnes. Le poids démographique de la région par rapport à l'ensemble du Québec va donc augmenter, puisque la population du Québec croîtra de 10,3 %. Le rythme de croissance projeté de toutes les MRC de l'ouest de la Montérégie est encore plus élevé que la moyenne montérégienne. C'est particulièrement flagrant en ce qui concerne les MRC de Beauharnois-Salaberry et des Jardins-de-Napierville, dont on suppose que la population augmentera respectivement de 21,9 % et de 25,1 %.

En ce qui concerne la répartition de la population par groupe d'âge, une même tendance sera à l'œuvre pour

TABLEAU 1

Population du territoire de l'ouest de la Montérégie par MRC, 2022

	Population	% population de l'ouest de la Montérégie
Beauharnois-Salaberry	69 860	14,3
Le Haut-Saint-Laurent	25 164	5,2
Les Jardins-de-Napierville	31 547	6,5
Roussillon	197 021	40,4
Vaudreuil-Soulanges	164 529	33,7
L'ouest de la Montérégie	488 121	100
Montérégie	1 459 099	-
Québec	8 604 495	-

SOURCES : Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, *Région administrative 16 : Montérégie*, 2022. Calculs de l'auteur.

TABLEAU 2

Évolution démographique par MRC de l'ouest de la Montérégie

	Solde migratoire interrégional (2020-2021)	Taux d'accroissement annuel moyen (% pour 2019-2020)	Accroissement projeté 2021-2041 (%)
Beauharnois-Salaberry	1 848	14	21,9
Le Haut-Saint-Laurent	532	15,3	15,8
Les Jardins-de-Napierville	472	10,8	25,1
Roussillon	889	13,4	18,6
Vaudreuil-Soulanges	2 074	19,9	18,1
L'ouest de la Montérégie	5 815	-	-
Montérégie	6 299	12,3	15,7
Québec	-	8,5	10,3

SOURCES : Institut de la statistique du Québec (ISQ), *Bulletin statistique régional : Montérégie*, 2021. ISQ, *Solde migratoire et taux net de migration interne, MRC du Québec (classées par régions administratives), 2001-2002 à 2020-2021*. ISQ, *Variation 2021-2041 de la population totale*.

toutes les MRC, selon les projections démographiques actuelles. En 2041, la part des 0-19 ans dans la population devrait rester plutôt stable, mais la part des 20-64 ans va diminuer considérablement, tandis que la part des 65 ans et plus va augmenter de manière importante. Comme ailleurs au Québec, on assiste donc au vieillissement de la population. La part de chaque groupe d'âge dans la population de l'ouest de la Montérégie en 2041 sera proche de la moyenne québécoise dans toutes les MRC. Cependant, la part des 65 ans et plus dans Les Jardins-de-Napierville (21,8 %) sera inférieure à la moyenne du Québec (26 %), tandis qu'elle sera supérieure à la moyenne dans Beauharnois-Salaberry (28,5 %).

1.1.2 Portrait du revenu

Au tableau 3, on constate que les 25-64 ans de deux MRC – Roussillon (53 045 \$) et Vaudreuil-Soulanges (51 911 \$) – ont un revenu d'emploi médian substantiellement plus élevé que la moyenne québécoise (45 809 \$). Tandis que

le revenu médian dans Beauharnois-Salaberry (43 945 \$) et Les Jardins-de-Napierville (44 723 \$) se situe près de la moyenne, il est nettement inférieur dans Le Haut-Saint-Laurent (37 198 \$).

L'écart par rapport à la moyenne québécoise est moindre en ce qui concerne le revenu disponible par habitant-e, qui correspond à la part du revenu qui reste entre les mains de chaque personne une fois qu'elle a reçu les différents transferts auxquels elle a droit (allocation familiale, prestation de retraite, d'assurance-emploi ou autre, selon sa situation) et qu'elle a payé ses impôts et ses cotisations sociales. On peut noter que les habitant-e-s du Haut-Saint-Laurent disposent en moyenne de 3 284 \$ de moins que la moyenne québécoise. À l'inverse, celles et ceux qui habitent Vaudreuil-Soulanges ont en moyenne 2 008 \$ de plus à dépenser.

Le taux de faible revenu présenté au tableau 4 correspond au pourcentage de gens qui se situent en dessous de 50 % du revenu médian canadien, d'après les données du recensement 2021⁴. Il diffère significativement selon les MRC. Le taux de faible revenu dans Vaudreuil-

TABLEAU 3

Revenu d'emploi médian (25-64 ans) et revenu disponible par habitant-e par MRC de la l'ouest de la Montérégie*, 2020

	Revenu d'emploi médian des 25-64 ans	Revenu disponible par habitant-e
Beauharnois-Salaberry	43 945 \$	31 188 \$
Le Haut-Saint-Laurent	37 198 \$	29 809 \$
Les Jardins-de-Napierville	44 723 \$	32 350 \$
Roussillon	53 045 \$	33 076 \$
Vaudreuil-Soulanges	51 911 \$	35 101 \$
L'ouest de la Montérégie	-	-
Montérégie	-	34 369 \$
Québec	45 809 \$	33 093 \$

* Le revenu d'emploi médian des 25-64 ans correspond au revenu que les individus tirent de leur travail, ce qui donne des indications quant à la situation économique du territoire, tandis que le revenu disponible tient compte du soutien gouvernemental. Il reflète donc mieux ce que les individus peuvent réellement consacrer à leurs dépenses.

SOURCES : ISQ, Revenu d'emploi médian des 25-64 ans, selon le sexe, MRC et ensemble du Québec, 2002-2020. ISQ, Revenu disponible par habitant, MRC et ensemble du Québec, 2002-2020.

TABLEAU 4

Taux de faible revenu (MFR-50) par MRC et par groupe d'âge de l'ouest de la Montérégie, 2020*

	Ensemble de la population	18-64 ans	65 ans et plus
Beauharnois-Salaberry	12,4	9,9	20,8
Le Haut-Saint-Laurent	15,1	12,9	21,8
Les Jardins-de-Napierville	9,1	6,6	20,4
Roussillon	6,9	5,4	13,7
Vaudreuil-Soulanges	6,7	5,4	12,9
L'ouest de la Montérégie	-	-	-
Montérégie	9,3	7,5	16,5
Québec	11,9	10,2	19,8

* Les données de 2020 sont utilisées parce qu'il s'agit des données les plus récentes, mais il importe de souligner qu'on a vu en 2020 un recul important de la pauvreté grâce aux mesures fédérales de soutien au revenu mises en place durant la pandémie. Voir à ce sujet Eve-Lyne COUTURIER, Minh NGUYEN, Vivian LABRIE, *Le revenu viable 2023 : dans la spirale de l'inflation et des baisses d'impôt, annexe méthodologique*, IRIS, mai 2023, iris-recherche.qc.ca/publications/revenu-viable-2023/.

SOURCES : Statistique Canada, Profil du recensement, Recensement de la population de 2021, Faible revenu et inégalité du revenu en 2020.

Soulanges (6,7 %) et dans Roussillon (6,9 %) est en dessous de la moyenne québécoise (11,9 %) et de la moyenne montréalaise (9,3 %). En revanche, celui du Haut-Saint-Laurent est particulièrement élevé (15,1 %)^a. Le taux de faible revenu dans Beauharnois-Salaberry est aussi au-dessus de la moyenne québécoise. On peut constater que, dans Le Haut-Saint-Laurent, le taux de faible revenu des 18-64 ans est plus de deux fois plus élevé que dans Roussillon et Vaudreuil-Soulanges. Bien que la région dans son ensemble bénéficie d'une situation économique plutôt favorable, certains territoires font donc face à de sérieux problèmes de pauvreté.

1.1.3 Portrait de la situation économique et du marché du travail

La l'ouest de la Montérégie fait partie de la Montérégie, région dans laquelle la réalité du marché du travail est généralement plus favorable qu'ailleurs au Québec. Le taux d'assistance sociale (3,3 %) dans l'ensemble de la Montérégie est plus bas que la moyenne québécoise (4,5 %). Le taux de chômage régional (3,5 %) est aussi moins élevé que celui de l'ensemble du Québec (4,3 %). Le taux d'emploi montréalais (63,6 %) est légèrement supérieur au taux d'emploi québécois (61,2 %)⁵. Le taux

TABLEAU 5

Taux de travailleurs de 25-64 ans par MRC de l'ouest de la Montérégie, 2020

	Taux de travailleurs de 25-64 ans
Beauharnois-Salaberry	72,5 %
Le Haut-Saint-Laurent	67,0 %
Les Jardins-de-Napierville	77,8 %
Roussillon	78,7 %
Vaudreuil-Soulanges	79,3 %

SOURCE : ISQ, Taux de travailleurs de 25-64 ans, selon le groupe d'âge, MRC et ensemble du Québec, 2002-2020, 2022.

a Cependant, compte tenu de la population plus grande de Vaudreuil-Soulanges et de Roussillon, le nombre de personnes à faible revenu est plus élevé dans ces MRC que dans celle du Haut-Saint-Laurent. Les taux de faible revenu relativement bas doivent donc être interprétés avec prudence, en évitant de sous-estimer la défavorisation présente dans ces territoires.

de travailleurs ci-dessous permet de mieux connaître la réalité du marché du travail dans les MRC de l'ouest de la Montérégie.

Le taux de travailleurs présenté au tableau 5 correspond au nombre de travailleuses et travailleurs par rapport à l'ensemble des particuliers ayant produit une déclaration de revenus. On voit que les taux les plus faibles se trouvent dans Beauharnois-Salaberry (72,5 %) et dans Le Haut-Saint-Laurent (67 %). Le taux de travailleurs de Vaudreuil-Soulanges se classe au 9^e rang parmi les 104 MRC du Québec.

L'IVE⁶ confirme certaines tendances observées avec d'autres indicateurs. Alors que Les Jardins-de-Napierville, Roussillon et Vaudreuil-Soulanges se retrouvent dans le premier quintile, Beauharnois-Salaberry est dans le troisième quintile, et Le Haut-Saint-Laurent dans le quatrième quintile^b. Vaudreuil-Soulanges figure parmi les MRC les moins dévitalisées au Québec : elle occupe le 6^e rang sur 104 MRC au Québec.

L'analyse par localité permet de préciser ce portrait⁷. Dans les environs immédiats de Montréal, presque toutes les municipalités se trouvent dans le premier quintile, donc parmi les moins dévitalisées du Québec. Châteauguay et Beauharnois font exception : elles se trouvent dans le deuxième quintile. Un peu plus éloignée, Salaberry-de-Valleyfield fait partie du troisième quintile.

Dans la MRC de Vaudreuil-Soulanges, la plupart des localités sont dans le premier quintile, mais plusieurs municipalités situées près de la frontière avec l'Ontario sont plus dévitalisées. De même, si presque toutes les municipalités de la MRC des Jardins-de-Napierville sont dans le premier quintile, les municipalités situées le long de la frontière avec les États-Unis sont davantage dévitalisées. À l'opposé, à l'exception des villages de Howick et de Très-Saint-Sacrement, aucune municipalité du Haut-Saint-Laurent ne se trouve dans les deux premiers quintiles.

1.1.4 Portrait du logement

Dans l'ensemble de la Montérégie, 14,5 % des ménages consacrent plus de 30 % de leur revenu au logement, contre 16,1 % pour l'ensemble du Québec⁸.

Le tableau 6 montre que le taux de propriétaires dans les MRC de l'ouest de la Montérégie est plus élevé qu'en Montérégie et qu'au Québec, à l'exception de Beauharnois-

b Les territoires qui se situent dans le premier quintile sont les moins dévitalisés, tandis que ceux qui se situent dans le cinquième quintile sont les plus dévitalisés.

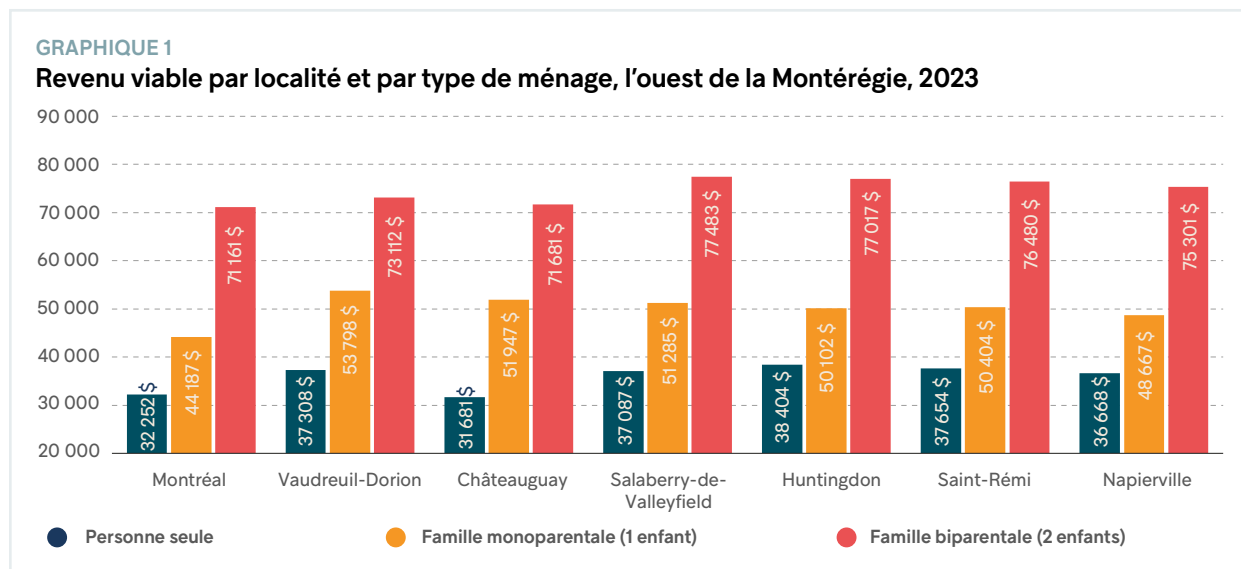


TABLEAU 6
Différents indicateurs du logement par MRC de l'ouest de la Montérégie, 2021

MRC	Taux de propriétaires	Taux de locataires	Logements nécessitant des réparations majeures
Beauharnois-Salaberry	59,5 %	40,5 %	6,5 %
Le Haut-Saint-Laurent	75,3 %	24,7 %	9,2 %
Les Jardins-de-Napierville	74,8 %	25,2 %	5,9 %
Roussillon	75,3 %	24,7 %	4,8 %
Vaudreuil-Soulanges	80 %	20 %	5,0 %
L'ouest de la Montérégie	-	-	-
Montérégie	67,8 %	32,2 %	5,5 %
Québec	59,9 %	39,9 %	6,3 %

SOURCE : Statistique Canada, Profil du recensement, Recensement de la population de 2021, Caractéristiques du ménage.

Salaberry, où le taux de propriété est équivalent à la moyenne québécoise. La MRC de Vaudreuil-Soulanges a un taux de propriétaires particulièrement élevé (80 %).

La plupart des MRC du territoire ont un taux de logement nécessitant des réparations majeures inférieur ou équivalent à celui de l'ensemble du Québec. Toutefois, celui de la MRC du Haut-Saint-Laurent

(9,2 %) est particulièrement élevé comparativement aux autres territoires.

1.2 Le revenu viable dans l'ouest de la Montérégie

Pour une personne seule, le revenu viable dans le secteur l'ouest de la Montérégie varie de 31 681 \$ net à Châteauguay à 38 404 \$ net à Huntingdon. Plus de la moitié des personnes seules n'atteignent pas le revenu viable à Salaberry-de-Valleyfield, Huntingdon, Saint-Rémi et Napierville.

Pour un ménage monoparental avec un-e enfant en CPE, le revenu viable dans le secteur l'ouest de la Montérégie varie de 48 667 \$ net à Napierville à 53 798 \$ net à Vaudreuil-Dorion^a.

Pour un ménage de deux adultes et de deux enfants en CPE, le revenu viable dans le secteur l'ouest de la Montérégie varie de 71 681 \$ net à Châteauguay à 77 483 \$ net à Salaberry-de-Valleyfield.

1.2.1 Vaudreuil-Dorion

Ville de 43 315 habitant-e-s située à l'ouest de l'île de Montréal dans la MRC de Vaudreuil-Soulanges,

^a Pour consulter les tableaux détaillés pour les familles monoparentales et les familles de quatre personnes, voir l'annexe méthodologique. Pour le calcul du revenu viable, le parent de la famille type monoparentale est une femme. C'est le cas dans 71,7 % des familles monoparentales en Montérégie et 73,9 % des familles au Québec.

TABLEAU 7

Composantes détaillées d'un revenu viable pour un ménage composé d'une personne seule, l'ouest de la Montérégie, 2023

	Vaudreuil-Dorion	Châteauguay	Salaberry-de-Valleyfield	Huntingdon	Saint-Rémi	Napierville
Alimentation	6 033 \$	6 336 \$	6 327 \$	6 820 \$	6 272 \$	6 630 \$
Nourriture	5 100 \$	5 403 \$	5 394 \$	5 887 \$	5 339 \$	5 697 \$
Sortie mensuelle au restaurant et autre activité conviviale	933 \$	933 \$	933 \$	933 \$	933 \$	933 \$
Vêtements	1 512 \$	1 512 \$	1 512 \$	1 512 \$	1 512 \$	1 512 \$
Logement	8 763 \$	10 440 \$	8 388 \$	9 198 \$	9 046 \$	7 703 \$
Loyer	8 583 \$	10 260 \$	8 208 \$	9 018 \$	8 866 \$	7 523 \$
Assurance habitation	180 \$	180 \$	180 \$	180 \$	180 \$	180 \$
Transport	9 600 \$	2 208 \$	9 522 \$	9 490 \$	9 490 \$	9 490 \$
Véhicule	9 600 \$	0 \$	9 522 \$	9 490 \$	9 490 \$	9 490 \$
Transport en commun	0 \$	2 208 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
Autres nécessités	9 651 \$	9 434 \$	9 642 \$	9 700 \$	9 645 \$	9 621 \$
Meubles, équipement de cuisine, literie et autres équipements	1 269 \$	1 269 \$	1 269 \$	1 269 \$	1 269 \$	1 269 \$
Produits de soins personnels	403 \$	403 \$	403 \$	412 \$	384 \$	399 \$
Téléphone	495 \$	495 \$	495 \$	495 \$	495 \$	495 \$
Internet et câblodiffuseur	1 320 \$	1 320 \$	1 320 \$	1 320 \$	1 320 \$	1 320 \$
Livres, journaux et papeterie	100 \$	100 \$	100 \$	100 \$	100 \$	100 \$
Vacances	1 307 \$	1 307 \$	1 307 \$	1 307 \$	1 307 \$	1 307 \$
Autres biens et services	928 \$	928 \$	928 \$	928 \$	928 \$	928 \$
Marge de manœuvre	2 414 \$	2 414 \$	2 414 \$	2 414 \$	2 414 \$	2 414 \$
Fonds de prévoyance	1 415 \$	1 198 \$	1 406 \$	1 455 \$	1 428 \$	1 389 \$
Soins de santé non remboursés	1 748 \$	1 751 \$	1 696 \$	1 684 \$	1 690 \$	1 713 \$
Soins dentaires	225 \$	238 \$	196 \$	204 \$	212 \$	203 \$
Soins des yeux	191 \$	177 \$	181 \$	175 \$	160 \$	195 \$
Médicaments et soins de santé	1 332 \$	1 336 \$	1 319 \$	1 305 \$	1 318 \$	1 315 \$
Coût total pour une année ou revenu viable	37 308 \$	31 681 \$	37 087 \$	38 404 \$	37 654 \$	36 668 \$

SOURCES : Calculs de l'IRIS, voir la section « Composantes du revenu viable » pour les sources des données et les méthodes de calcul.

TABLEAU 8

Principales composantes d'un revenu viable pour un ménage de deux personnes composé d'un-e adulte et d'un-e enfant en CPE, l'ouest de la Montérégie, 2023

	Vaudreuil-Dorion	Châteauguay	Salaberry-de-Valleyfield	Huntingdon	Saint-Rémi	Napierville
Alimentation	8 260 \$	8 620 \$	8 653 \$	9 251 \$	8 522 \$	9 081 \$
Vêtements	3 396 \$	3 396 \$	3 396 \$	3 396 \$	3 396 \$	3 396 \$
Logement	14 851 \$	12 696 \$	12 204 \$	10 545 \$	11 571 \$	9 296 \$
Transport et déplacements	9 600 \$	9 605 \$	9 522 \$	9 490 \$	9 490 \$	9 490 \$
Autres nécessités	11 761 \$	11 688 \$	11 662 \$	11 618 \$	11 586 \$	11 549 \$
Soins de santé non remboursés	2 555 \$	2 567 \$	2 473 \$	2 428 \$	2 464 \$	2 480 \$
Frais de garde	3 375 \$	3 375 \$	3 375 \$	3 375 \$	3 375 \$	3 375 \$
Coût total pour vivre une année au revenu viable	53 798 \$	51 947 \$	51 285 \$	50 102 \$	50 404 \$	48 667 \$

SOURCES : Calculs de l'IRIS, voir la section « Composantes du revenu viable » pour les sources des données et les méthodes de calcul.

TABLEAU 9

Principales composantes d'un revenu viable pour un ménage de quatre personnes composé de deux adultes et de deux enfants en CPE, l'ouest de la Montérégie, 2023

	Vaudreuil-Dorion	Châteauguay	Salaberry-de-Valleyfield	Huntingdon	Saint-Rémi	Napierville
Alimentation	15 637 \$	16 403 \$	16 423 \$	17 720 \$	16 206 \$	17 274 \$
Vêtements	5 618 \$	5 618 \$	5 618 \$	5 618 \$	5 618 \$	5 618 \$
Logement	15 211 \$	13 056 \$	12 564 \$	10 905 \$	11 931 \$	9 656 \$
Transport et déplacements	11 843 \$	11 848 \$	18 044 \$	17 996 \$	17 996 \$	17 996 \$
Autres nécessités	16 204 \$	16 143 \$	16 365 \$	16 362 \$	16 275 \$	16 262 \$
Soins de santé non remboursés	3 460 \$	3 474 \$	3 330 \$	3 278 \$	3 316 \$	3 356 \$
Frais de garde	5 139 \$	5 139 \$	5 139 \$	5 139 \$	5 139 \$	5 139 \$
Coût total pour vivre une année au revenu viable	73 112 \$	71 681 \$	77 483 \$	77 017 \$	76 480 \$	75 301 \$

SOURCES : Calculs de l'IRIS, voir la section « Composantes du revenu viable » pour les sources des données et les méthodes de calcul.

Vaudreuil-Dorion connaît une croissance démographique rapide. De 2016 à 2021, sa population a augmenté de 13,5 % (contre 4,1 % pour le Québec). Parmi les six localités de l'ouest de la Montérégie sélectionnées, c'est celle qui a le revenu médian après impôt le plus élevé (39 200 \$). En 2021, 16,9 % des ménages de la ville consacraient plus de 30 % de leur revenu à se loger, un taux plus élevé que la moyenne québécoise (16,1 %)^a.

Le revenu viable pour une personne seule à Vaudreuil-Dorion est de 37 308 \$, alors que le revenu médian après impôt des ménages d'une seule personne y est de 39 600 \$ et que ceux-ci représentent 27,8 % des ménages.

Le revenu viable pour une famille monoparentale ayant un-e enfant est de 53 798 \$, tandis que le revenu médian après impôt des familles monoparentales est de 69 000 \$. Ces dernières, peu importe le nombre d'enfants qu'elles comptent, représentent 9,9 % des ménage.

Enfin, le revenu viable pour une famille de quatre personnes est de 73 112 \$ et le revenu médian après impôt des couples avec enfants, qui représentent 31,3 % des ménages, est de 110 000 \$.

Le coût de l'épicerie est moins élevé à Vaudreuil-Dorion que dans les autres localités de l'ouest de la Montérégie. Quant au logement, le coût des 3 ½ y est inférieur, mais le coût des 4 ½ y est plus élevé. Pour Vaudreuil-Dorion, nous avons attribué une voiture à tous les types de famille. L'existence d'un réseau de transport en commun local et de liaisons directes avec Montréal (par bus ou par train de banlieue) nous permet de conclure qu'il est possible pour une famille de quatre personnes de combiner l'utilisation d'une voiture et du transport collectif^a.

1.2.2 Châteauguay

La plus grande ville de l'ouest de la Montérégie (51 599 habitant-e-s), Châteauguay (MRC de Roussillon) connaît une croissance démographique (6,1 %) légèrement plus rapide que la moyenne montérégienne (5,6 %). Le revenu médian après impôt des particuliers y est de 35 600 \$. En 2021, 17,7 % des ménages de la ville consacraient plus de 30 % de leur revenu à se loger, un taux plus élevé que la moyenne québécoise (16,1 %).

Le revenu viable pour une personne seule à Châteauguay est de 31 681 \$, alors que le revenu médian après impôt des ménages d'une seule personne y est de 34 000 \$ et que ceux-ci représentent 27,8 % des ménages.

Le revenu viable pour une famille monoparentale ayant un-e enfant est de 51 947 \$, tandis que le revenu médian après impôt des familles monoparentales est de 64 500 \$. Ces dernières représentent 10,8 % des ménages.

Enfin, le revenu viable pour une famille de quatre personnes est de 71 681 \$ et le revenu médian après impôt des couples avec enfants, qui représentent 28,8 % des ménages, est de 106 000 \$.

Compte tenu du système de transport en commun interne relativement efficace et de la proximité avec Montréal, nous avons déterminé qu'il était possible pour une personne seule de fonctionner sans voiture. Une voiture est incluse dans le calcul pour les deux autres types de famille. Pour la personne seule et la famille de quatre personnes, nous incluons un titre mensuel de transport collectif «Tous modes ABC».

1.2.3 Salaberry-de-Valleyfield

Ville de 44 676 habitant-e-s située dans la MRC de Beauharnois-Salaberry, Salaberry-de-Valleyfield a connu de 2016 à 2021 une croissance démographique (5 %) légèrement plus rapide que le Québec (4,1 %), mais plus lente que la Montérégie (5,6 %). Le revenu médian après impôt des particuliers y est de 38 000 \$. En 2021, 16,9 % des ménages de la ville consacraient plus de 30 % de leur revenu à se loger, un taux plus élevé que la moyenne québécoise (16,1 %).

Le revenu viable pour une personne seule à Salaberry-de-Valleyfield est de 37 087 \$, alors que le revenu médian après impôt des ménages d'une seule personne y est de 31 200 \$. C'est donc dire que plus de 50 % des personnes seules n'atteignent pas le revenu viable. Les ménages d'une seule personne représentent 38,6 % des ménages.

Le revenu viable pour une famille monoparentale ayant un-e enfant est de 51 285 \$, tandis que le revenu médian après impôt des familles monoparentales est de 56 400 \$. Celles-ci représentent 9,5 % des ménages.

Le revenu viable pour une famille de quatre personnes est de 77 483 \$ et le revenu médian après impôt des couples avec enfants, qui représentent 17,1 % des ménages, est de 103 000 \$.

Bien que la ville ait mis en place un projet pilote de navette gratuite vers le centre-ville¹⁰, il n'existe pas de réseau d'autobus local à Salaberry-de-Valleyfield. Une

^a Nous incluons donc un titre mensuel de transport collectif «Tous modes ABC», qui permet de se déplacer en bus, en train, en métro et en REM sur le territoire de Montréal, de l'agglomération de Longueuil, de Laval et des couronnes nord et sud. «Les titres Tous modes», Autorité régionale de transport métropolitain, www.artm.quebec/tarification/tous-modes/ (consulté le 26 juillet 2023).

deuxième voiture a donc été incluse dans le calcul pour la famille de quatre personnes.

1.2.4 Huntingdon

Ville de 2 689 habitant-e-s et chef-lieu de la MRC du Haut-Saint-Laurent, Huntingdon a connu de 2016 à 2021 une croissance démographique (4,6 %) légèrement plus rapide que le Québec (4,1 %), mais plus lente que la Montérégie (5,6 %). Le revenu médian après impôt des particuliers y est de 27 800 \$, le plus bas parmi les six localités de l'ouest de la Montérégie. En 2021, 23,3 % des ménages de la ville consacraient plus de 30 % de leur revenu à se loger, un taux nettement plus élevé que la moyenne québécoise (16,1 %). On constate d'ailleurs que Huntingdon est la deuxième localité de l'ouest de la Montérégie (derrière Châteauguay et devant Vaudreuil-Dorion) où le coût du logement pour une personne seule est le plus élevé, ce qui détonne compte tenu de la dévitalisation que connaît la ville.

Le revenu viable pour une personne seule à Huntingdon est de 38 404 \$, alors que le revenu médian après impôt des ménages d'une seule personne y est de 25 800 \$. C'est donc dire que plus de 50 % des personnes seules n'atteignent pas le revenu viable. Les ménages d'une seule personne représentent 42,1 % des ménages.

Le revenu viable pour une famille monoparentale ayant un-e enfant est de 50 102 \$, tandis que le revenu médian après impôt des familles monoparentales est de 54 000 \$. Ces dernières représentent 12,1 % des ménages.

Enfin, le revenu viable pour une famille de quatre personnes est de 77 017 \$ et le revenu médian après impôt des couples avec enfants est de 88 000 \$. Ces derniers représentent 15,8 % des ménages.

Comme pour la plupart des municipalités (sauf indication contraire), nous avons inclus une voiture pour la personne seule et pour la famille monoparentale et deux voitures pour la famille de quatre personnes.

1.2.5 Saint-Rémi

Ville de 9 202 habitant-e-s et plus grande ville de la MRC des Jardins-de-Napierville, Saint-Rémi connaît une croissance démographique rapide. De 2016 à 2021, sa population a augmenté de 11,1 % (contre 4,1 % pour le Québec). Le revenu médian après impôt des particuliers y est de 37 200 \$. Le taux de bénéficiaires de l'assurance-emploi (15,2 %)^a y est nettement plus élevé que la moyenne de la

Montérégie (11,5 %). En 2021, 23,3 % des ménages de la ville consacraient plus de 30 % de leur revenu à se loger, un taux inférieur à la moyenne québécoise (16,1 %).

Le revenu viable pour une personne seule à Saint-Rémi est de 37 654 \$, tandis que le revenu médian après impôt des ménages d'une seule personne y est de 32 800 \$. C'est donc dire que plus de 50 % des personnes seules n'atteignent pas le revenu viable. Les ménages d'une seule personne représentent 31,8 % des ménages.

Le revenu viable pour une famille monoparentale ayant un-e enfant est de 50 404 \$, alors que le revenu médian après impôt des familles monoparentales est de 60 400 \$. Ces familles représentent 10,2 % des ménages.

Le revenu viable pour une famille de quatre personnes est de 76 480 \$ et le revenu médian après impôt des couples avec enfants est de 106 000 \$. Ceux-ci représentent 25,4 % des ménages.

1.2.6 Napierville

Ville de 4 174 habitant-e-s située dans Les Jardins-de-Napierville, Napierville a connu de 2016 à 2021 une croissance démographique (3,1 %) inférieure à la moyenne québécoise (4,1 %). Le revenu médian après impôt des particuliers y est de 38 000 \$. Le taux de bénéficiaires de l'assurance-emploi (14,2 %) y est plus élevé que la moyenne de la Montérégie (11,5 %). En 2021, 11 % des ménages de la ville consacraient plus de 30 % de leur revenu à se loger, un taux bien inférieur à la moyenne québécoise (16,1 %).

Le revenu viable pour une personne seule à Napierville est de 36 668 \$, alors que le revenu médian après impôt des ménages d'une seule personne y est de 35 600 \$. C'est donc dire que plus de 50 % des personnes seules n'atteignent pas le revenu viable. Les ménages d'une seule personne représentent 28,7 % des ménages.

Le revenu viable pour une famille monoparentale ayant un-e enfant est de 48 667 \$, tandis que le revenu médian après impôt des familles monoparentales est de 61 600 \$. Les familles monoparentales représentent 10,4 % des ménages.

Enfin, le revenu viable pour une famille de quatre personnes est de 75 301 \$ et le revenu médian après impôt des couples avec enfants, qui représentent 25,9 % des ménages, est de 107 000 \$.

nombre de personnes de 15 ans et plus qui reçoivent des prestations d'assurance-emploi au moins une fois durant l'année, alors que le taux de chômage fourni dans le recensement de Statistique Canada indique quel pourcentage de la population active est au chômage à une date précise (du 2 au 8 mai 2021).

^a Le taux de bénéficiaires de l'assurance-emploi indique le

CHAPITRE 2

Agglomération de Longueuil

Ce chapitre présente un portrait socioéconomique des villes de l'agglomération de Longueuil, suivi du calcul du revenu viable dans deux localités de ce territoire, soit Saint-Lambert et Longueuil, la ville la plus peuplée de l'agglomération.

Faisant partie de la couronne sud de Montréal, les villes de l'agglomération de Longueuil comptent toutes une forte proportion de résident-e-s qui travaillent à Montréal. Boucherville et Saint-Bruno-de-Montarville peuvent toutes les deux être considérées comme des villes de banlieue prospères. Le revenu médian des ménages y est élevé, le taux de faible revenu y est bas et les deux villes comptent une proportion très importante de propriétaires. Brossard, Saint-Lambert et Longueuil ont toutes trois une population plus dense et des taux de propriétaires plus faibles que les deux villes précédentes. Elles ont aussi une proportion plus grande de personnes à faible revenu.

La présence d'un réseau de transport en commun structurant et la proximité avec Montréal font baisser le revenu viable à Saint-Lambert et à Longueuil. Toutefois, le coût élevé des loyers vient en partie contrebalancer cet avantage, particulièrement à Saint-Lambert. Dans les deux villes, le revenu médian des ménages est au-dessus du revenu viable pour les trois ménages types.

2.1 Portrait socioéconomique de l'agglomération de Longueuil

2.1.1 Portrait démographique

L'agglomération de Longueuil est considérée comme un territoire équivalent à une MRC^a. Elle rassemble un peu moins du tiers des habitant-e-s de la Montérégie.

^a Bien que la population de l'agglomération de Longueuil soit presque aussi grande que celle de l'ouest de la Montérégie et celle de l'est de la Montérégie, l'agglomération est l'équivalent administratif d'une MRC, alors que les deux autres territoires regroupent plusieurs MRC. C'est ce qui explique que nous présentions ici des données pour les municipalités et que les indicateurs choisis ne soient pas toujours les mêmes, puisque les mêmes données ne sont pas nécessairement disponibles selon l'entité administrative analysée.

TABLEAU 10

Population du territoire de l'agglomération de Longueuil par municipalité, 2022

	Population	% population de l'agglomération de Longueuil
Brossard	91 684	21
Saint-Lambert	22 745	5,2
Longueuil	253 413	57,9
Boucherville	42 454	9,7
Saint-Bruno-de-Montarville	27 157	6,2
Agglomération de Longueuil	437 453	100
Montérégie	1 459 099	-
Québec	8 604 495	-

SOURCES : Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, *Région administrative 16 : Montérégie*, 2022. ISQ, *Estimations de la population des municipalités, Québec, 1^{er} juillet 2001 à 2022*. Calculs de l'auteur.

L'agglomération est composée de cinq villes, soit Brossard, Saint-Lambert, Longueuil, Boucherville et Saint-Bruno-de-Montarville. Toutes les villes de l'agglomération font partie de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM).

Le solde migratoire interrégional de l'agglomération de Longueuil pour l'année 2020-2021 est de -3 503 habitant-e-s, c'est-à-dire qu'il y a plus de personnes sortantes que de personnes entrantes (nouvelles et nouveaux résident-e-s). De toutes les MRC de la région de la Montérégie, l'agglomération de Longueuil est la seule à afficher un solde migratoire négatif. Pour l'ensemble de la région, le solde migratoire est de 6 299 personnes.

Pour l'agglomération de Longueuil, le TAAM est de 7,5 pour mille en 2019-2020, soit moins que la moyenne québécoise de 8,5 pour mille et que la moyenne montérégienne de 12,3 pour mille. Il s'agit du TAAM le plus faible de toutes les MRC de la Montérégie.

TABEAU 11
Évolution démographique par ville de l'agglomération de Longueuil

	Variation en pourcentage de la population, 2016 à 2021
Brossard	6,8
Saint-Lambert	4,1
Longueuil	6,1
Boucherville	0,2
Saint-Bruno-de-Montarville	0,3
Agglomération de Longueuil	5,2
Montérégie	5,6
Québec	4,1

SOURCE : Statistique Canada, Profil du recensement, Recensement de la population de 2021, Population et logements.

L'ISQ prévoit que, si la tendance actuelle se maintient, la population de l'agglomération augmentera de 15,2 % d'ici 2041. C'est nettement plus que la moyenne québécoise (10,3 %), mais légèrement moins que la moyenne montréalaise (15,7 %). En ce qui concerne la répartition de la population par groupe d'âge de 2021 à 2041, l'agglomération de Longueuil se situe très près de la moyenne québécoise. Comme dans les autres MRC de la région, en 2041, la part des 0-19 ans dans la population devrait rester plutôt stable, mais la part des 20-64 ans va diminuer considérablement, tandis que la part des 65 ans et plus va augmenter de manière importante.

Le tableau 11 ci-dessus montre l'évolution démographique de l'agglomération de Longueuil et de ses villes dans les dernières années. On peut y voir que la croissance de l'agglomération a été plus rapide que celle de l'ensemble du Québec, mais plus lente que celle de la Montérégie. Brossard et Longueuil sont les deux villes qui ont crû le plus rapidement, tandis que Boucherville et Saint-Bruno-de-Montarville ont connu une croissance presque nulle.

2.1.2 Portrait du revenu

Parmi les MRC de la Montérégie, l'agglomération de Longueuil arrive en deuxième place pour le revenu disponible par habitant^a (35 730 \$), après La Vallée-

a Le revenu disponible par habitant-e correspond à la part du

TABEAU 12
Revenu après impôt médian des particuliers et revenu d'emploi médian des particuliers par ville de l'agglomération de Longueuil, 2020

	Revenu après impôt médian des particuliers	Revenu d'emploi médian des particuliers
Brossard	35 600 \$	34 000 \$
Saint-Lambert	44 400 \$	49 600 \$
Longueuil	36 400 \$	36 400 \$
Boucherville	46 000 \$	49 600 \$
Saint-Bruno-de-Montarville	46 400 \$	51 200 \$
Agglomération de Longueuil	37 600 \$	38 000 \$
Montérégie	38 000 \$	38 400 \$
Québec	36 400 \$	36 000 \$

SOURCE : Statistique Canada, Profil du recensement, Recensement de la population de 2021, Revenu des particuliers en 2020.

du-Richelieu (37 711 \$). C'est 2 637 \$ de plus que la moyenne québécoise (33 093 \$) et 1 361 \$ de plus que la moyenne de la Montérégie (34 369 \$).

Il existe cependant d'importants écarts de revenu entre les villes de l'agglomération. Le revenu disponible n'est pas calculé par localité, mais le tableau 12 ci-dessus montre les disparités entre les villes en ce qui concerne le revenu après impôt médian des particuliers. On remarque que le revenu médian après impôt de l'agglomération (37 600 \$) est poussé vers le haut par celui de Saint-Lambert (44 400 \$), de Boucherville (46 000 \$) et de Saint-Bruno-de-Montarville (46 400 \$). Les particuliers de Brossard (35 600 \$) et de Longueuil (36 400 \$) ont un revenu après impôt médian inférieur à la moyenne de la Montérégie (38 000 \$). On observe les mêmes tendances en ce qui concerne le revenu d'emploi médian, mais les écarts entre les villes sont encore plus marqués, ce qui montre que les impôts et transferts parviennent à atténuer les inégalités créées par le marché de l'emploi.

revenu qui reste entre les mains de chaque personne une fois qu'elle a reçu les différents transferts auxquels elle a droit (allocation familiale, prestation de retraite, d'assurance-emploi ou autre, selon sa situation) et qu'elle a payé ses impôts et ses cotisations sociales.

TABLEAU 13

Taux de faible revenu (MFR-50) par ville et par groupe d'âge dans l'agglomération de Longueuil, 2020

	Ensemble de la population	18-64 ans	65 ans et plus
Brossard	11,1	9,6	14,4
Saint-Lambert	9,3	7,9	13,6
Longueuil	11,9	10,1	18,5
Boucherville	4,3	3,3	7,5
Saint-Bruno-de-Montarville	4,3	3,4	7,2
Agglomération de Longueuil	10,4	8,9	15,3
Montérégie	9,3	7,5	16,5
Québec	11,9	10,2	19,8

SOURCE : Statistique Canada, Profil du recensement, Recensement de la population de 2021, Faible revenu et inégalité du revenu en 2020.

Le taux de faible revenu présenté au tableau 13 ci-dessus correspond à la mesure de faible revenu après impôt (MFR-ApI) tirée du recensement 2021 de Statistique Canada¹⁷. Il représente le pourcentage de gens qui se situent en dessous de 50 % du revenu médian canadien. On constate que la proportion de personnes à faible revenu dans l'agglomération de Longueuil (10,4 %) est plus élevée que pour la région de la Montérégie (9,3 %), mais moins élevée que la moyenne québécoise (11,9 %).

Le taux de faible revenu varie de manière importante selon la municipalité au sein de l'agglomération. C'est dans la ville de Longueuil (11,9 %) que le taux de faible revenu est le plus élevé. Elle est suivie de près par Brossard (11,1 %). Les villes de Boucherville et de Saint-Bruno-de-Montarville ont toutes les deux un taux de faible revenu particulièrement bas (4,3 %). On note que la ville de Saint-Lambert a un taux de faible revenu (9,3 %) égal à la moyenne montérégienne, bien que le revenu médian après impôt des particuliers y soit nettement plus élevé, ce qui laisse croire que les inégalités y sont plus grandes. La tendance générale est la même en ce qui concerne le faible revenu chez les 18-64 ans et chez les personnes de 65 ans et plus. Comme dans les autres territoires étudiés, le taux de personnes à faible revenu est nettement plus élevé chez les aîné-e-s que chez les personnes de 18-64 ans.

2.1.3 Portrait de la situation économique et du marché du travail

Le taux d'emploi et le taux de chômage de l'agglomération de Longueuil sont très près de la moyenne québécoise, mais le taux de chômage y est plus élevé que dans la région de la Montérégie. Le tableau 14 ci-dessous présente différents indicateurs concernant la situation de l'emploi dans les villes de l'agglomération de Longueuil.

Ici encore, on note des différences importantes entre les municipalités. Alors que Brossard a un taux de chômage environ deux fois plus élevé (9,5 %) que Saint-Bruno-de-Montarville (4,8 %), la ville de Longueuil se situe entre les deux, très près de la moyenne québécoise.

L'agglomération de Longueuil se situe dans le premier quintile en ce qui a trait à l'indice de vitalité économique (IVE)¹⁸, comme toutes les MRC de la Rive-Sud de Montréal à l'exception de Beauharnois-Salaberry (deuxième quintile). Elle occupe le 20^e rang parmi les 104 MRC du Québec.

TABLEAU 14

Différents indicateurs de l'emploi par ville de l'agglomération de Longueuil (semaine du 2 au 8 mai 2021)

	Taux d'emploi*	Taux de chômage**
Brossard	56,9 %	9,5 %
Saint-Lambert	57,5 %	6,8 %
Longueuil	60,2 %	7,8 %
Boucherville	59,4 %	5,2 %
Saint-Bruno-de-Montarville	60,5 %	4,8 %
Agglomération de Longueuil	59,3 %	7,7 %
Montérégie	61,5 %	6,2 %
Québec	59,3 %	7,6 %

* Nombre de personnes occupées (en emploi) exprimé en pourcentage de la population de 15 ans ou plus.

** Nombre de chômeuses et de chômeurs exprimé en pourcentage de la population active.

SOURCE : Statistique Canada, Profil du recensement, Recensement de la population de 2021, Situation d'activité.

TABLEAU 15

Différents indicateurs du logement par ville de l'agglomération de Longueuil, 2021

	Taux de propriétaires	Taux de locataires	% de logements nécessitant des réparations majeures	% de ménages consacrant plus de 30 % de leur revenu à se loger
Brossard	69,6	30,4	5,1	19,2
Saint-Lambert	60,9	39,1	7,0	21,0
Longueuil	52,3	47,7	6,8	17,3
Boucherville	84,0	16,0	4,8	10,7
Saint-Bruno-de-Montarville	86,1	13,9	5,7	10,5
Agglomération de Longueuil	60,9	39,1	6,2	16,9
Montréal	67,8	32,2	5,5	14,5
Québec	59,9	39,9	6,3	16,1

SOURCE : Statistique Canada, Profil du recensement, Recensement de la population de 2021, Caractéristiques du ménage.

À l'intérieur de l'agglomération, ce sont les villes de Boucherville, de Saint-Lambert et de Saint-Bruno-de-Montarville qui ont le meilleur IVE. La ville de Longueuil se trouve dans le deuxième quintile, avec un IVE légèrement plus bas que celui de la ville de Brossard (premier quintile).

2.1.4 Portrait du logement

Dans l'ensemble de la Montérégie, 14,5 % des ménages consacrent plus de 30 % de leur revenu au logement, contre 16 % pour l'ensemble du Québec. Dans le tableau 15 ci-dessus, on trouve différents indicateurs liés au logement par ville de l'agglomération de Longueuil.

Le tableau 15 montre que le taux de propriétaires dans l'agglomération de Longueuil (60,9 %) est légèrement au-dessus de la moyenne québécoise (59,9 %), mais plus bas que la moyenne montréalaise (67,8 %). Cependant, on peut voir des écarts très importants entre les villes de l'agglomération. Dans la ville de Longueuil, le taux de propriétaires est de 52,3 %, tandis qu'il est de 86,1 % à Saint-Bruno-de-Montarville.

L'agglomération a un taux de logements nécessitant des réparations majeures (6,2 %) équivalent à la moyenne québécoise (6,3 %). Les villes de Longueuil (6,8 %) et de Saint-Lambert (7 %) ont des taux plus élevés que la moyenne de l'agglomération, tandis que les villes de Brossard (5,1 %) et de Boucherville (4,8 %) ont les taux les plus bas.

Le pourcentage de ménages consacrant plus de 30 % de leur revenu au logement est particulièrement élevé à Longueuil (17,3 %), Brossard (19,2 %) et Saint-Lambert (21 %). Il est nettement en dessous de la moyenne québécoise et montréalaise à Boucherville (10,7 %) et à Saint-Bruno-de-Montarville (10,5 %). Cela est cohérent avec les données sur le revenu présentées ci-dessus, qui montrent que le revenu après impôt médian des particuliers de Boucherville et de Saint-Bruno-de-Montarville est beaucoup plus élevé que la moyenne de l'agglomération. Bien que ce soit aussi le cas à Saint-Lambert, cette ville a un taux de faible revenu nettement plus haut que Boucherville et Saint-Bruno-de-Montarville. Il semble donc que Saint-Lambert abrite une plus grande proportion de ménages à faible revenu qui peinent à accéder à un logement abordable.

2.2 Le revenu viable dans l'agglomération de Longueuil

Pour une personne seule, le revenu viable est de 37 337 \$ net à Saint-Lambert et de 31 965 \$ net à Longueuil.

Pour un ménage monoparental avec un-e enfant en CPE, le revenu viable est de 53 184 \$ net à Saint-Lambert et de 45 218 \$ net à Longueuil¹³.

Pour un ménage de deux adultes et de deux enfants en CPE, le revenu viable est de 81 098 \$ net à Saint-Lambert et de 72 190 \$ net à Longueuil.

TABLEAU 16

Composantes détaillées d'un revenu viable pour un ménage composé d'une personne seule, agglomération de Longueuil, 2023

	Saint-Lambert	Longueuil
Alimentation	6 597 \$	6 015 \$
Nourriture	5 664 \$	5 082 \$
Sortie mensuelle au restaurant et autre activité conviviale	933 \$	933 \$
Vêtements	1 512 \$	1 512 \$
Logement	15 924 \$	11 436 \$
Loyer	15 744 \$	11 256 \$
Assurance habitation	180 \$	180 \$
Transport	1 860 \$	1 860 \$
Véhicule	0 \$	0 \$
Transport en commun	1 860 \$	1 860 \$
Autres nécessités	9 651 \$	9 446 \$
Meubles, équipement de cuisine, literie et autres équipements	1 269 \$	1 269 \$
Produits de soins personnels	403 \$	403 \$
Téléphone	495 \$	495 \$
Internet et câblodiffuseur	1 320 \$	1 320 \$
Livres, journaux et papeterie	100 \$	100 \$
Vacances	1 307 \$	1 307 \$
Autres biens et services	928 \$	928 \$
Marge de manœuvre	2 414 \$	2 414 \$
Fonds de prévoyance	1 415 \$	1 210 \$
Soins de santé non remboursés	1 794 \$	1 696 \$
Soins dentaires	235 \$	202 \$
Soins des yeux	200 \$	181 \$
Médicaments et soins de santé	1 359 \$	1 313 \$
Coût total pour une année ou revenu viable	37 337 \$	31 965 \$

SOURCES : Calculs de l'IRIS, voir la section « Composantes du revenu viable » pour les sources des données et les méthodes de calcul.

TABLEAU 17

Principales composantes d'un revenu viable pour un ménage de deux personnes composé d'un-e adulte et d'un-e enfant en CPE, agglomération de Longueuil, 2023

	Saint-Lambert	Longueuil
Alimentation	9 060 \$	8 249 \$
Vêtements	3 396 \$	3 396 \$
Logement	21 096 \$	14 448 \$
Transport et déplacements	1 860 \$	1 860 \$
Autres nécessités	11 733 \$	11 431 \$
Soins de santé non remboursés	2 664 \$	2 459 \$
Frais de garde	3 375 \$	3 375 \$
Coût total pour vivre une année au revenu viable	53 184 \$	45 218 \$

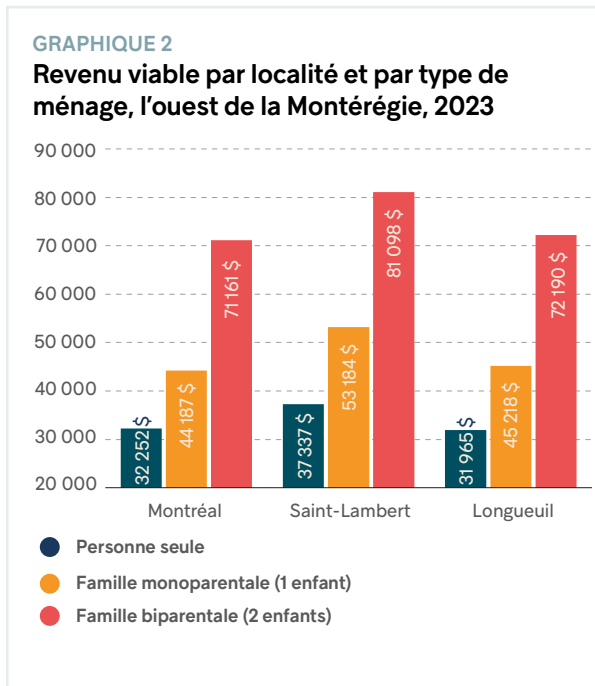
SOURCES : Calculs de l'IRIS, voir la section « Composantes du revenu viable » pour les sources des données et les méthodes de calcul.

TABLEAU 18

Principales composantes d'un revenu viable pour un ménage de quatre personnes composé de deux adultes et de deux enfants en CPE, agglomération de Longueuil, 2023

	Saint-Lambert	Longueuil
Alimentation	17 285 \$	15 617 \$
Vêtements	5 618 \$	5 618 \$
Logement	21 456 \$	14 808 \$
Transport et déplacements	11 498 \$	11 521 \$
Autres nécessités	16 497 \$	16 169 \$
Soins de santé non remboursés	3 606 \$	3 318 \$
Frais de garde	5 139 \$	5 139 \$
Coût total pour vivre une année au revenu viable	81 098 \$	72 190 \$

SOURCES : Calculs de l'IRIS, voir la section « Composantes du revenu viable » pour les sources des données et les méthodes de calcul.



2.2.1 Saint-Lambert

Bien que Saint-Lambert soit perçue comme une banlieue aisée de Montréal, les prix élevés du loyer, de la nourriture et des soins de santé font en sorte qu'il est plus difficile pour les ménages à faible revenu qui y résident d'atteindre le revenu viable. Parmi les 33 localités sélectionnées, c'est en effet à Saint-Lambert que le coût du logement est le plus élevé.

Le revenu viable pour une personne seule à Saint-Lambert est de 37 337 \$, alors que le revenu après impôt médian des ménages d'une seule personne est de 41 200 \$. Les personnes seules représentent 42 % des ménages.

Le revenu viable pour une famille monoparentale ayant un·e enfant est de 53 184 \$, tandis que le revenu médian après impôt des familles monoparentales est de 79 500 \$. Ces dernières représentent 8,3 % des ménages.

Le revenu viable pour une famille de quatre personnes est de 81 098 \$, ce qui fait de Saint-Lambert la deuxième ville en Montérégie, après Verchères, où le revenu viable est le plus élevé, et ce, malgré l'inclusion d'un seul véhicule. Le revenu médian après impôt des couples avec enfants est de 166 000 \$. Ceux-ci représentent 22,6 % des ménages.

2.2.2 Longueuil

Parmi les 33 localités sélectionnées, Longueuil se positionne au 3^e rang pour le revenu viable le plus bas pour les personnes seules, au 1^{er} rang pour le revenu viable le plus bas pour les familles monoparentales et au 4^e rang pour le revenu viable le plus bas pour les familles de quatre personnes. Ces résultats positifs sont liés notamment au Réseau de transport de Longueuil, qui permet aux personnes seules et aux familles monoparentales de fonctionner sans voiture et aux familles de quatre personnes de se déplacer avec un seul véhicule^a. Le coût de la nourriture à Longueuil est aussi parmi les plus bas en Montérégie. Les loyers y sont cependant parmi les plus élevés de la région.

Le revenu viable pour une personne seule à Longueuil est de 31 965 \$, alors que le revenu après impôt médian des ménages d'une seule personne y est de 35 600 \$. Celles-ci représentent 36 % des ménages.

Le revenu viable pour une famille monoparentale ayant un·e enfant est de 45 218 \$. Le revenu médian après impôt des familles monoparentales est de 61 200 \$. Celles-ci représentent 10,2 % des ménages.

Le revenu viable pour une famille de quatre personnes est de 72 190 \$. Le revenu médian après impôt des couples avec enfants, qui représentent 22,4 % des ménages, est de 106 000 \$.

^a Tant à Saint-Lambert qu'à Longueuil, nous prévoyons un titre mensuel de transport collectif « Tous modes AB », qui permet de se déplacer en métro, en bus, en train et en REM à Laval, à Montréal et dans l'agglomération de Longueuil. Des acteurs locaux mentionnent toutefois que le système d'autobus est en grande partie orienté vers le métro Longueuil–Université-de-Sherbrooke, ce qui facilite les déplacements vers Montréal, mais ne favorise pas les déplacements à l'intérieur de l'agglomération ou vers d'autres villes de la couronne sud. De plus, même à l'intérieur de Longueuil, les déplacements ne sont pas toujours fluides et rapides.

CHAPITRE 3

L'est de la Montérégie

Ce chapitre présente un portrait socioéconomique des MRC de l'est de la Montérégie^a, suivi du calcul du revenu viable dans sept villes de ce territoire, soit Saint-Jean-sur-Richelieu (MRC du Haut-Richelieu), Saint-Hyacinthe (Les Maskoutains), Acton Vale (Acton), Marieville (Rouville), Sorel-Tracy (Pierre-De Saurel), Verchères (Marguerite-d'Youville) et Saint-Jean-Baptiste (La Vallée-du-Richelieu).

On peut considérer que le territoire de l'est de la Montérégie se divise en plusieurs zones aux réalités distinctes. Les MRC de Marguerite-d'Youville et de La Vallée-du-Richelieu font partie de la couronne sud de Montréal. Le taux de propriétaires et les revenus médians y sont élevés, alors que le taux de faible revenu y est très bas. Plus rurales et plus éloignées de la région de Montréal, les autres MRC ont une vitalité économique moins grande.

Parmi les 33 localités de l'étude, Saint-Jean-sur-Richelieu est celle où le revenu viable des personnes seules est le plus bas. En l'est de la Montérégie, Saint-Jean-sur-Richelieu est la seule localité où le revenu médian des personnes seules est plus élevé que le revenu viable. C'est à Saint-Hyacinthe, Saint-Jean-Baptiste et Acton Vale que l'écart entre le revenu médian des personnes seules et le revenu viable est le plus grand.

3.1 Portrait socioéconomique de l'est de la Montérégie

3.1.1 Portrait démographique

Le territoire de l'est de la Montérégie rassemble environ le tiers des habitant-e-s de la Montérégie. Il regroupe sept MRC de superficie et de population inégales. Au sud, longeant la frontière avec les États-Unis, se trouve la MRC du Haut-Richelieu. Le long du fleuve, en périphérie de l'île de Montréal, on trouve la MRC de Marguerite-d'Youville. La

^a La subdivision du territoire de la Montérégie en trois zones (l'ouest de la Montérégie, agglomération de Longueuil, l'est de la Montérégie) correspond au découpage des anciennes conférences régionales des élus (CRÉ), instances de concertation abolies en 2015.

TABLEAU 19

Population du territoire de l'est de la Montérégie par MRC, 2022

	Population	% population de l'est de la Montérégie
Acton	16 238	3,3
La Vallée-du-Richelieu	133 234	26,7
Le Haut-Richelieu	123 891	24,9
Les Maskoutains	90 420	18,1
Marguerite-d'Youville	82 094	16,5
Pierre-De Saurel	52 663	10,6
Rouville	38 065	7,6
L'est de la Montérégie	498 540	100
Montérégie	1 459 099	-
Québec	8 604 495	-

SOURCES : Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, Région administrative 16 : Montérégie, 2022. Calculs de l'auteur.

Vallée-du-Richelieu est située à l'est de l'agglomération de Longueuil. Toutes les villes de Marguerite-d'Youville et la plupart de celles de La Vallée-du-Richelieu font partie de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM). À l'est du territoire, on trouve du nord au sud les MRC de Pierre-De Saurel, Les Maskoutains et Rouville.

Dans le tableau 20, on peut voir que le solde migratoire pour l'ensemble du territoire est positif. Le solde migratoire de La Vallée-du-Richelieu est particulièrement bas compte tenu de la taille de sa population.

On constate aussi que le TAAM de La Vallée-du-Richelieu (10,7 pour mille) dépasse la moyenne québécoise (8,5 pour mille). La MRC d'Acton connaît une croissance (15,8 pour mille) presque deux fois plus rapide que celle du Québec. Cinq des sept MRC de l'est de la

TABLEAU 20

Évolution démographique par MRC de l'est de la Montérégie

	Solde migratoire interrégional (2020-2021)	Taux d'accroissement annuel moyen (‰ pour 2019-2020)	Accroissement projeté 2021-2041 (%)
Acton	258	15,8	7,8
La Vallée-du-Richelieu	271	10,7	15,3
Le Haut-Richelieu	899	12,8	14,3
Les Maskoutains	614	9,7	11,4
Marguerite-d'Youville	767	10,9	13,5
Pierre-De Saurel	1021	10,1	7,4
Rouville	157	8,5	12,8
L'est de la Montérégie	3987	-	-
Montérégie	6299	12,3	15,7
Québec	-	8,5	10,3

SOURCES : ISQ, Bulletin statistique régional : Montérégie, 2021. ISQ, Solde migratoire et taux net de migration interne, MRC du Québec (classées par régions administratives), 2001-2002 à 2020-2021. ISQ, Variation 2021-2041 de la population totale.

Montérégie ont un TAAM inférieur à la moyenne montérégienne.

L'ISQ prévoit que, si la tendance actuelle se maintient, la population de la Montérégie augmentera de 15,7 % d'ici 2041, pour atteindre 1 690 453 personnes. Cependant, le rythme de croissance projeté de toutes les MRC de l'est de la Montérégie est plus faible que la moyenne montérégienne. Le poids relatif du territoire va donc diminuer au profit de l'ouest de la Montérégie. La variation projetée de la population des MRC d'Acton (7,8 %) et de Pierre-De Saurel (7,4 %) est inférieure à la moyenne québécoise.

En ce qui concerne la répartition de la population par groupe d'âge, une même tendance sera à l'œuvre pour toutes les MRC. En 2041, la part des 0-19 ans dans la population devrait rester plutôt stable, mais la part des 20-64 ans va diminuer considérablement, tandis que la part des 65 ans et plus va augmenter de manière importante. Comme ailleurs au Québec, on assiste donc au vieillissement de la population. La part de chaque groupe d'âge dans la population de l'est de la Montérégie en 2041 sera proche de la moyenne québécoise dans toutes les MRC. Cependant, la part des 65 ans et plus sera supérieure à la moyenne québécoise (26 %) dans Pierre-De Saurel (33,2 %).

3.1.2 Portrait du revenu

Au tableau 21, on constate que les 25-64 ans de deux MRC – La Vallée-du-Richelieu (58 009 \$) et Marguerite-d'Youville (56 621 \$) – ont un revenu d'emploi médian beaucoup plus élevé que la moyenne québécoise (45 809 \$). Ces deux MRC sont respectivement aux 4^e et 5^e rangs des 104 MRC du Québec pour le revenu d'emploi médian. La MRC d'Acton (38 863 \$) se trouve plutôt au 79^e rang, nettement en dessous de la moyenne québécoise.

L'écart par rapport à la moyenne québécoise est moindre en ce qui concerne le revenu disponible par habitant-e, qui correspond à la part du revenu qui reste entre les mains de chaque personne une fois qu'elle a reçu les différents transferts auxquels elle a droit (allocation familiale, prestation de retraite, d'assurance-emploi ou autre, selon sa situation) et qu'elle a payé ses impôts et ses cotisations sociales. On peut tout de même noter que les habitant-e-s du Haut-Saint-Laurent disposent en moyenne de 3 538 \$ de moins que la moyenne québécoise. À l'inverse, celles et ceux qui habitent La Vallée-du-Richelieu ont en moyenne 4 618 \$ de plus à dépenser. Cette MRC se trouve au 4^e rang sur 104 MRC au Québec en ce qui a trait au revenu disponible par habitant-e. Acton est plutôt au 91^e rang.

TABLEAU 21

Revenu d'emploi médian (25-64 ans) et revenu disponible par habitant-e par MRC, 2020

	Revenu d'emploi médian des 25-64 ans	Revenu disponible par habitant-e
Acton	38 863 \$	29 555 \$
La Vallée-du-Richelieu	58 009 \$	37 711 \$
Le Haut-Richelieu	46 792 \$	33 098 \$
Les Maskoutains	44 172 \$	32 763 \$
Marguerite-d'Youville	56 621 \$	35 103 \$
Pierre-De Saurel	45 017 \$	31 789 \$
Rouville	47 157 \$	32 783 \$
L'est de la Montérégie	-	-
Montérégie	-	34 369 \$
Québec	45 809 \$	33 093 \$

* Le revenu d'emploi médian des 25-64 ans correspond au revenu que les individus tirent de leur travail, ce qui donne des indications quant à la situation économique du territoire, tandis que le revenu disponible tient compte du soutien gouvernemental. Il reflète donc mieux ce que les individus peuvent réellement consacrer à leurs dépenses.

SOURCES : ISQ, Revenu d'emploi médian des 25-64 ans, selon le sexe, MRC et ensemble du Québec, 2002-2021. ISQ, Revenu disponible par habitant, MRC et ensemble du Québec, 2002-2020.

Le taux de faible revenu présenté au tableau 22 diffère significativement selon les MRC. Marguerite-d'Youville (5,1 %) et La Vallée-du-Richelieu (5,3 %) sont parmi les MRC du Québec où le taux de faible revenu est le plus bas, alors qu'Acton et Pierre-De Saurel ont tous deux un taux de faible revenu de 14 %, au-dessus de la moyenne québécoise. Dans Acton, plus du quart des personnes de 65 ans et plus sont en dessous de 50 % du revenu médian canadien.

3.1.3 Portrait de la situation économique et du marché du travail

La l'est de la Montérégie fait partie de la Montérégie, région dans laquelle la réalité du marché du travail est généralement plus favorable que celle du reste du Québec. Le taux d'assistance sociale (3,3 %) de l'ensemble de la Montérégie est plus bas que la moyenne

TABLEAU 22

Taux de faible revenu (MFR-50) par MRC et par groupe d'âge de l'est de la Montérégie, 2020

	Ensemble de la population	18-64 ans	65 ans et plus
Acton	14	10,4	25,9
La Vallée-du-Richelieu	5,3	4,1	11,2
Le Haut-Richelieu	9,6	7,4	18,8
Les Maskoutains	11,7	9,4	21
Marguerite-d'Youville	5,1	3,8	11,6
Pierre-De Saurel	14	11,7	21,0
Rouville	8,4	6,4	17,2
L'est de la Montérégie			
Montérégie	9,3	7,5	16,5
Québec	11,9	10,2	19,8

SOURCE : Statistique Canada, Profil du recensement, Recensement de la population de 2021, Faible revenu et inégalité du revenu en 2020.

québécoise (4,5 %). Le taux de chômage régional (3,5 %) est aussi moins élevé que celui de l'ensemble du Québec (4,3 %). Le taux d'emploi montréalais (63,6 %) est légèrement supérieur au taux d'emploi québécois (61,2 %)14. Le taux de travailleurs ci-dessus permet de mieux connaître la réalité du marché du travail dans les MRC de l'est de la Montérégie.

On voit dans le tableau 23 que les taux de travailleurs les plus faibles se trouvent dans Pierre-De Saurel (69,4 %) et dans Acton (73,5 %). Parmi les 104 MRC du Québec, La Vallée-du-Richelieu (81,2 %) et Marguerite-d'Youville (80,9 %) se classent respectivement aux 4^e et 6^e rangs des MRC où le taux de travailleurs est le plus élevé.

L'indice de vitalité économique (IVE)15 confirme certaines tendances observées avec d'autres indicateurs. Marguerite-d'Youville et La Vallée-du-Richelieu se trouvent toutes deux dans le premier quintile. Elles occupent respectivement la 3^e et la 8^e positions parmi les MRC les moins dévitalisées du Québec. Les Maskoutains, Le Haut-Richelieu et Rouville se trouvent dans le deuxième quintile. Acton fait partie du troisième quintile, tandis que Pierre-De Saurel est dans le quatrième quintile.

L'analyse par localité permet de préciser ce portrait. Dans les environs immédiats de Montréal, toutes les

TABLEAU 23

Taux de travailleurs de 25-64 ans par MRC de l'est de la Montérégie, 2020

	Taux de travailleurs de 25-64 ans
Acton	73,5 %
La Vallée-du-Richelieu	81,2 %
Le Haut-Richelieu	76,0 %
Les Maskoutains	76,6 %
Marguerite-d'Youville	80,9 %
Pierre-De Saurel	69,4 %
Rouville	79,2 %

SOURCE : ISQ, Taux de travailleurs de 25-64 ans, selon le groupe d'âge, MRC et ensemble du Québec, 2002-2020, 2022.

municipalités se trouvent dans le premier quintile. Dans La Vallée-du-Richelieu, seules quelques petites municipalités plus éloignées de la métropole sont dans le deuxième quintile. Carignan, dans La Vallée-du-Richelieu, a l'IVE le plus élevé au Québec.

Dans la MRC des Maskoutains, Saint-Hyacinthe (deuxième quintile) est ceinturée au sud et à l'est par des municipalités faisant partie du premier quintile. Deux villages situés près de la MRC de Pierre-De Saurel (Saint-Louis et Saint-Marcel-de-Richelieu) se trouvent dans le troisième quintile, et un autre village près de cette MRC (Saint-Bernard-de-Michaudville) est dans le premier quintile. Les autres municipalités de la MRC sont dans le deuxième quintile.

Pierre-De Saurel est la MRC la plus dévitalisée de l'est de la Montérégie. La ville de Sorel-Tracy est dans le quatrième quintile. La municipalité de Saint-Joseph-de-Sorel est dans le cinquième quintile. Cette dernière se classe au 1105^e rang sur 1162 au Québec en ce qui concerne l'IVE. Cette dévitalisation est sans doute liée aux difficultés de la reconversion industrielle dans ce territoire, qui a connu plusieurs fermetures d'usines majeures, dont celle du chantier naval Marine Industrie¹⁶. Plusieurs municipalités de la MRC d'Acton sont aussi dévitalisées par rapport aux municipalités de l'est de la Montérégie. C'est le cas notamment de Roxton Falls (quatrième quintile), d'Acton Vale et de Roxton (troisième quintile). Les municipalités situées au nord-ouest de la MRC sont moins dévitalisées (deuxième quintile). Rouville a généralement une situation plus favorable que les deux MRC précédentes. Toutes

les municipalités de la MRC sont dans le premier ou le deuxième quintile.

Dans la MRC du Haut-Richelieu, Saint-Jean-sur-Richelieu, la principale ville, fait partie du deuxième quintile. Les municipalités à l'est de celle-ci sont dans le premier quintile, tout comme Saint-Blaise-sur-Richelieu et Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix au sud. La plupart des municipalités situées près de la frontière américaine sont davantage dévitalisées (troisième quintile).

3.1.4 Portrait du logement

Dans l'ensemble de la Montérégie, 14,5 % des ménages consacrent plus de 30 % de leur revenu au logement, contre 16 % pour l'ensemble du Québec¹⁷.

Le tableau 24 montre que le taux de propriétaires est plus faible que la moyenne québécoise (59,9 %) dans la MRC des Maskoutains (58 %). Il est particulièrement élevé dans Marguerite-d'Youville (78,9 %) et dans La Vallée-du-Richelieu (79 %). Acton et Rouville ont un

TABLEAU 24

Différents indicateurs du logement par MRC de l'est de la Montérégie, 2021

	Taux de propriétaires	Taux de locataires	% de logements nécessitant des réparations majeures
Acton	70,2 %	29,7 %	5,6 %
La Vallée-du-Richelieu	79,0 %	21,0 %	4,4 %
Le Haut-Richelieu	64,4 %	35,6 %	6,1 %
Les Maskoutains	58,0 %	42,0 %	4,8 %
Marguerite-d'Youville	78,9 %	21,1 %	3,9 %
Pierre-De Saurel	65,3 %	34,7 %	6,3 %
Rouville	69,4 %	30,6 %	4,8 %
L'est de la Montérégie	-	-	-
Montérégie	67,8 %	32,2 %	5,5 %
Québec	59,9 %	39,9 %	6,3 %

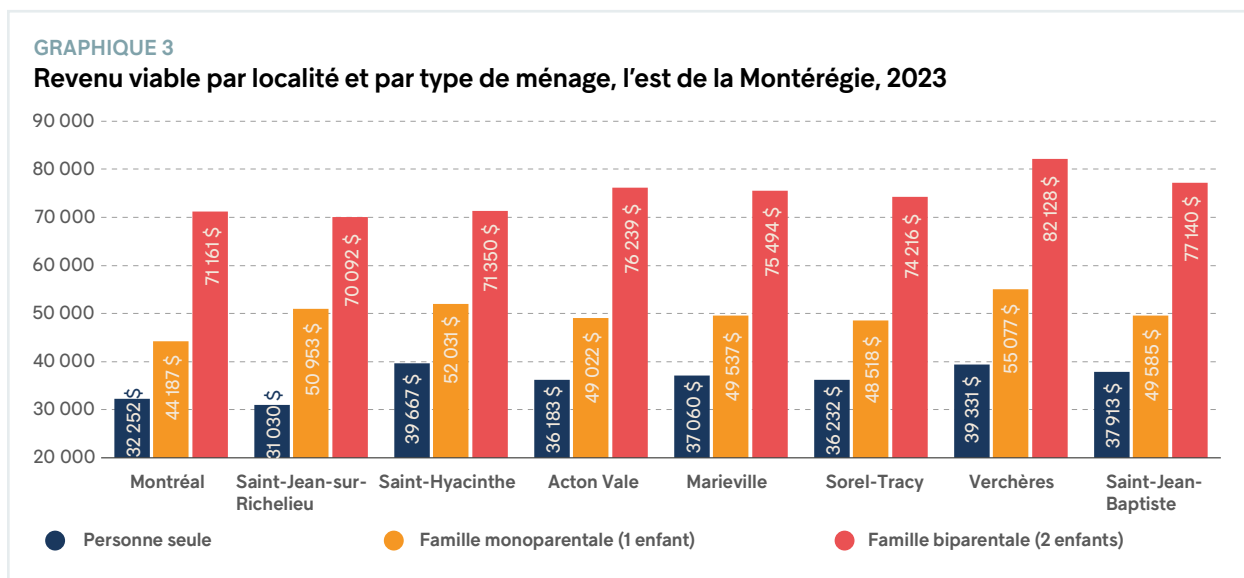
SOURCE : Statistique Canada, Profil du recensement, Recensement de la population de 2021, Caractéristiques du ménage.

TABLEAU 25

Composantes détaillées d'un revenu viable pour un ménage composé d'une personne seule, l'est de la Montérégie, 2023

	Saint-Jean-sur-Richelieu	Saint-Hyacinthe	Acton Vale	Marieville	Sorel-Tracy	Verchères	Saint-Jean-Baptiste
Alimentation	5 980 \$	6 375 \$	7 010 \$	6 150 \$	6 007 \$	6 916 \$	7 225 \$
Nourriture	5 047 \$	5 442 \$	6 077 \$	5 217 \$	5 074 \$	5 983 \$	6 292 \$
Sortie mensuelle au restaurant et autre activité conviviale	933 \$	933 \$	933 \$	933 \$	933 \$	933 \$	933 \$
Vêtements	1 512 \$	1 512 \$	1 512 \$	1 512 \$	1 512 \$	1 512 \$	1 512 \$
Logement	10 248 \$	10 788 \$	6 867 \$	8 532 \$	7 920 \$	9 613 \$	8 182 \$
Loyer	10 068 \$	10 608 \$	6 687 \$	8 352 \$	7 740 \$	9 433 \$	8 002 \$
Assurance habitation	180 \$	180 \$	180 \$	180 \$	180 \$	180 \$	180 \$
Transport	2 142 \$	9 557 \$	9 446 \$	9 538 \$	9 562 \$	9 613 \$	9 621 \$
Véhicule	0 \$	9 557 \$	9 446 \$	9 538 \$	9 562 \$	9 613 \$	9 621 \$
Transport en commun	2 142 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
Autres nécessités	9 410 \$	9 741 \$	9 634 \$	9 637 \$	9 610 \$	9 658 \$	9 700 \$
Meubles, équipement de cuisine, literie et autres équipements	1 269 \$	1 269 \$	1 269 \$	1 269 \$	1 269 \$	1 269 \$	1 269 \$
Produits de soins personnels	403 \$	403 \$	432 \$	399 \$	403 \$	399 \$	432 \$
Téléphone	495 \$	495 \$	495 \$	495 \$	495 \$	495 \$	495 \$
Internet et câblodiffuseur	1 320 \$	1 320 \$	1 320 \$	1 320 \$	1 320 \$	1 320 \$	1 320 \$
Livres, journaux et papeterie	100 \$	100 \$	100 \$	100 \$	100 \$	100 \$	100 \$
Vacances	1 307 \$	1 307 \$	1 307 \$	1 307 \$	1 307 \$	1 307 \$	1 307 \$
Autres biens et services	928 \$	928 \$	928 \$	928 \$	928 \$	928 \$	928 \$
Marge de manœuvre	2 414 \$	2 414 \$	2 414 \$	2 414 \$	2 414 \$	2 414 \$	2 414 \$
Fonds de prévoyance	1 174 \$	1 505 \$	1 369 \$	1 405 \$	1 374 \$	1 426 \$	1 435 \$
Soins de santé non remboursés	1 737 \$	1 694 \$	1 714 \$	1 690 \$	1 621 \$	2 020 \$	1 673 \$
Soins dentaires	231 \$	178 \$	169 \$	195 \$	146 \$	173 \$	178 \$
Soins des yeux	185 \$	199 \$	195 \$	195 \$	186 \$	177 \$	195 \$
Médicaments et soins de santé	1 321 \$	1 317 \$	1 350 \$	1 300 \$	1 289 \$	1 670 \$	1 300 \$
Coût total pour une année ou revenu viable	31 030 \$	39 667 \$	36 183 \$	37 060 \$	36 232 \$	39 331 \$	37 913 \$

SOURCES : Calculs de l'IRIS, voir la section « Composantes du revenu viable » pour les sources des données et les méthodes de calcul.



taux de propriétaires légèrement au-dessus de la moyenne montréalaise, tandis que Le Haut-Richelieu et Pierre-De Saurel se situent entre la moyenne québécoise et la moyenne montréalaise.

Toutes les MRC de l'est de la Montérégie ont un taux de logement nécessitant des réparations majeures inférieur à celui de l'ensemble du Québec, le taux de Marguerite-d'Youville (3,9 %) étant particulièrement faible.

3.2 Le revenu viable dans l'est de la Montérégie

Pour une personne seule, le revenu viable dans le secteur l'est de la Montérégie varie de 31 030 \$ à Saint-Jean-sur-Richelieu à 39 667 \$ à Saint-Hyacinthe. Dans toutes les localités sélectionnées à l'exception de Saint-Jean-sur-Richelieu, plus de la moitié des personnes qui habitent seules n'atteignent pas le revenu viable.

Pour un ménage monoparental avec un-e enfant en CPE, le revenu viable dans le secteur l'est de la Montérégie varie de 48 518 \$ net à Sorel-Tracy à 55 077 \$ net à Verchères¹⁸.

Pour un ménage de deux adultes et de deux enfants en CPE, le revenu viable dans le secteur l'est de la Montérégie varie de 70 092 \$ net à Saint-Jean-sur-Richelieu à 82 128 \$ net à Verchères.

3.2.1 Saint-Jean-sur-Richelieu

Saint-Jean-sur-Richelieu (100 238 habitant-e-s) est la deuxième ville en importance de la Montérégie, après Longueuil. Elle est le chef-lieu de la MRC du Haut-Richelieu. De 2016 à 2021, elle a connu une croissance démographique (2,9 %) inférieure à celle de la Montérégie (5,6 %). Le revenu médian après impôt des particuliers y est de 37 600 \$. En 2021, 15,1 % des ménages de la ville consacraient plus de 30 % de leur revenu à se loger, un taux moins élevé que la moyenne québécoise (16,1 %).

Le revenu viable pour une personne seule à Saint-Jean-sur-Richelieu est de 31 030 \$. Il s'agit du revenu viable le plus bas parmi les 33 localités sélectionnées. Le revenu médian après impôt des ménages d'une seule personne, qui représentent 33,7 % des ménages, y est de 34 000 \$.

Le revenu viable pour une famille monoparentale ayant un-e enfant est de 50 953 \$, alors que le revenu médian après impôt des familles monoparentales est de 60 800 \$. Ces dernières représentent 9,3 % des ménages.

Le revenu viable pour une famille de quatre personnes est de 70 092 \$. Le revenu médian après impôt des couples avec enfants est de 113 000 \$. Ceux-ci représentent 23 % des ménages.

Saint-Jean-sur-Richelieu dispose d'un réseau d'autobus relativement efficace, incluant des liaisons directes vers Montréal. Nous avons donc calculé qu'il était possible pour une personne seule de fonctionner sans voiture. Une voiture est incluse dans le calcul pour les deux autres types de famille. Pour la personne seule et la famille de quatre personnes, nous incluons un

TABLEAU 26

Principales composantes d'un revenu viable pour un ménage de deux personnes composé d'un-e adulte et d'un-e enfant en CPE, l'est de la Montérégie, 2023

	Saint-Jean-sur-Richelieu	Saint-Hyacinthe	Acton Vale	Marieville	Sorel-Tracy	Verchères	Saint-Jean-Baptiste
Alimentation	8 145 \$	8 658 \$	9 543 \$	8 442 \$	8 231 \$	9 294 \$	9 820 \$
Vêtements	3 396 \$	3 396 \$	3 396 \$	3 396 \$	3 396 \$	3 396 \$	3 396 \$
Logement	12 384 \$	12 888 \$	9 063 \$	10 776 \$	10 068 \$	15 259 \$	9 310 \$
Transport et déplacements	9 482 \$	9 557 \$	9 446 \$	9 538 \$	9 562 \$	9 613 \$	9 621 \$
Autres nécessités	11 652 \$	11 691 \$	11 636 \$	11 586 \$	11 558 \$	11 692 \$	11 656 \$
Soins de santé non remboursés	2 518 \$	2 466 \$	2 563 \$	2 423 \$	2 328 \$	2 449 \$	2 406 \$
Frais de garde	3 375 \$	3 375 \$	3 375 \$	3 375 \$	3 375 \$	3 375 \$	3 375 \$
Coût total pour vivre une année au revenu viable	50 953 \$	52 031 \$	49 022 \$	49 537 \$	48 518 \$	55 077 \$	49 585 \$

SOURCES : Calculs de l'IRIS, voir la section « Composantes du revenu viable » pour les sources des données et les méthodes de calcul.

TABLEAU 27

Principales composantes d'un revenu viable pour un ménage de quatre personnes composé de deux adultes et de deux enfants en CPE, l'est de la Montérégie, 2023

	Saint-Jean-sur-Richelieu	Saint-Hyacinthe	Acton Vale	Marieville	Sorel-Tracy	Verchères	Saint-Jean-Baptiste
Alimentation	15 426 \$	16 502 \$	18 317 \$	15 972 \$	15 561 \$	17 830 \$	18 819 \$
Vêtements	5 618 \$	5 618 \$	5 618 \$	5 618 \$	5 618 \$	5 618 \$	5 618 \$
Logement	12 744 \$	13 248 \$	9 423 \$	11 136 \$	10 428 \$	15 619 \$	9 670 \$
Transport et déplacements	11 659 \$	11 392 \$	17 931 \$	18 068 \$	18 104 \$	18 221 \$	18 234 \$
Autres nécessités	16 090 \$	16 129 \$	16 384 \$	16 281 \$	16 247 \$	16 421 \$	16 414 \$
Soins de santé non remboursés	3 416 \$	3 322 \$	3 428 \$	3 280 \$	3 120 \$	3 280 \$	3 246 \$
Frais de garde	5 139 \$	5 139 \$	5 139 \$	5 139 \$	5 139 \$	5 139 \$	5 139 \$
Coût total pour vivre une année au revenu viable	70 092 \$	71 350 \$	76 239 \$	75 494 \$	74 216 \$	82 128 \$	77 140 \$

SOURCES : Calculs de l'IRIS, voir la section « Composantes du revenu viable » pour les sources des données et les méthodes de calcul.

titre mensuel de transport collectif zone 3, qui couvre Saint-Jean-sur-Richelieu, les liaisons vers la Rive-Sud (La Prairie, Brossard) et les lignes directes vers Montréal.

3.2.2 Saint-Hyacinthe

Saint-Hyacinthe compte 58 797 habitant-e-s. Elle est le chef-lieu de la MRC des Maskoutains. Comme Saint-Jean-sur-Richelieu, sa population a augmenté de 2,9 %, soit moins que la moyenne montréalaise (5,6 %). Le revenu médian après impôt des particuliers y est de 34 400 \$. En 2021, 16,1 % des ménages de la ville consacraient plus de 30 % de leur revenu à se loger, un taux identique la moyenne québécoise.

Le revenu viable pour une personne seule à Saint-Hyacinthe est de 39 667 \$, alors que le revenu médian après impôt des ménages d'une seule personne y est de 32 000 \$. Cela signifie donc que plus de la moitié des personnes seules n'atteignent pas le revenu viable. Les ménages d'une seule personne représentent 41 % des ménages.

Le revenu viable pour une famille monoparentale ayant un-e enfant est de 52 031 \$. Le revenu médian après impôt des familles monoparentales est de 58 800 \$. Celles-ci représentent 8,8 % des ménages.

Le revenu viable pour une famille de quatre personnes est de 71 350 \$. Le revenu médian après impôt des couples avec enfants est de 104 000 \$. Ces derniers représentent 17,5 % des ménages.

Pour Saint-Hyacinthe, nous avons calculé le coût d'une seule voiture pour tous les types de famille. Pour la famille de quatre personnes, nous ajoutons un titre mensuel de transport collectif zone 3, qui couvre l'ensemble du territoire de la MRC des Maskoutains.

3.2.3 Acton Vale

Acton Vale (chef-lieu de la MRC d'Acton) est une ville de 7 876 habitant-e-s, dont la population a légèrement diminué (-0,7 %) de 2016 à 2021, alors que la population québécoise augmentait de 4,1 % durant la même période. Le revenu médian après impôt des particuliers y est de 32 400 \$. Le taux de bénéficiaires de l'assurance-emploi (14 %) y est plus élevé que la moyenne montréalaise (11,5 %). En 2021, seulement 9,9 % des ménages de la ville consacraient plus de 30 % de leur revenu à se loger, alors que la moyenne québécoise est de 16,1 %.

Le revenu viable pour une personne seule à Acton Vale est de 36 183 \$, alors que le revenu médian après impôt

des ménages d'une seule personne y est de 30 200 \$. Cela signifie donc que plus de la moitié des personnes seules n'atteignent pas le revenu viable. Les ménages composés d'une seule personne représentent 37,4 % des ménages.

Le revenu viable pour une famille monoparentale ayant un-e enfant est de 49 022 \$, tandis que le revenu médian après impôt des familles monoparentales est de 57 600 \$. Ces dernières représentent 8,2 % des ménages.

Le revenu viable pour une famille de quatre personnes est de 76 239 \$. Le revenu médian après impôt des couples avec enfants, qui représentent 19 % des ménages, est de 98 000 \$.

3.2.4 Marieville

Marieville, chef-lieu de la MRC de Rouville, a une population de 11 648 personnes, dont le taux de croissance de 2016 à 2021 (5,7 %) est équivalent à la moyenne de la Montérégie. Le revenu médian après impôt des particuliers y est de 39 200 \$. Le taux de bénéficiaires de l'assurance-emploi (15,7 %) y est nettement plus élevé que la moyenne montréalaise (11,5 %). En 2021, 12,6 % des ménages de la ville consacraient plus de 30 % de leur revenu à se loger, alors que la moyenne québécoise est de 16,1 %.

Le revenu viable pour une personne seule à Marieville est de 37 060 \$. Le revenu médian après impôt des ménages d'une seule personne y est de 36 400 \$. Autrement dit, plus de la moitié des personnes seules, qui représentent 29,8 % des ménages, n'atteignent pas le revenu viable.

Le revenu viable pour une famille monoparentale ayant un-e enfant est de 49 537 \$. Le revenu médian après impôt des familles monoparentales est de 60 800 \$. Les familles monoparentales représentent 10,3 % des ménages.

Le revenu viable pour une famille de quatre personnes est de 75 494 \$. Le revenu médian après impôt des couples avec enfants est de 108 000 \$. Ceux-ci représentent 26,7 % des ménages.

3.2.5 Sorel-Tracy

Sorel-Tracy, chef-lieu de la MRC de Pierre-De Saurel, a une population de 36 053 personnes, dont le taux de croissance de 2016 à 2021 (1,2 %) est bien inférieur à la moyenne de la Montérégie (5,6 %). Le revenu médian après impôt des particuliers y est de 33 200 \$. En 2021, 13,7 % des ménages de la ville consacraient plus de 30 % de leur revenu à se loger, alors que la moyenne québécoise est de 16,1 %.

Le revenu viable pour une personne seule à Sorel-Tracy est de 36 232 \$, alors que le revenu médian après impôt des ménages d'une seule personne y est de 30 400 \$. Cela signifie donc que plus de la moitié des personnes seules n'atteignent pas le revenu viable. Les ménages formés d'une seule personne représentent 39,9 % des ménages.

Le revenu viable pour une famille monoparentale ayant un-e enfant est de 48 518 \$, tandis que le revenu médian après impôt des familles monoparentales est de 57 200 \$. Ces dernières représentent 8,5 % des ménages.

Le revenu viable pour une famille de quatre personnes est de 74 216 \$ et le revenu médian après impôt des couples avec enfants, qui représentent 15,6 % des ménages, est de 110 000 \$.

3.2.6 Verchères

Verchères est une ville de 7 876 habitant·e·s située dans la MRC de Marguerite-d'Youville. Sa population a légèrement diminué (1,3 %) de 2016 à 2021, alors que la population québécoise augmentait de 4,1 % durant la même période. Le revenu médian après impôt des particuliers y est de 41 200 \$. En 2021, seulement 9,1 % des ménages de la ville consacraient plus de 30 % de leur revenu à se loger, comparativement à 16,1 % des ménages du Québec.

Le revenu viable pour une personne seule à Verchères est de 39 331 \$, alors que le revenu médian après impôt des ménages d'une seule personne est de 38 400 \$. Cela signifie donc que plus de la moitié des personnes seules n'atteignent pas le revenu viable. Les ménages composés d'une seule personne représentent 27,6 % des ménages.

Le revenu viable pour une famille monoparentale ayant un-e enfant est de 55 077 \$ et le revenu médian après impôt des familles monoparentales est de 62 800 \$. Celles-ci représentent 7,7 % des ménages.

Le revenu viable pour une famille de quatre personnes est de 82 128 \$. Le revenu médian après impôt des couples avec enfants est de 117 000 \$. Les couples avec enfants représentent 29,1 % des ménages.

3.2.7 Saint-Jean-Baptiste

Saint-Jean-Baptiste est située dans la MRC de La Vallée-du-Richelieu. Elle a une population de 3 362 personnes, dont le taux de croissance de 2016 à 2021 (2,3 %) est bien inférieur à la moyenne de la Montérégie (5,6 %). Le revenu médian après impôt des particuliers y est de 37 200 \$. Le taux de bénéficiaires de l'assurance-emploi (16,1 %) est supérieur à la moyenne de la Montérégie

(11,5 %). En 2021, 13,1 % des ménages de la ville consacraient plus de 30 % de leur revenu à se loger, un peu moins que la moyenne québécoise (13,1 %).

Le revenu viable pour une personne seule à Saint-Jean-Baptiste est de 37 913 \$. Or, le revenu médian après impôt des ménages d'une seule personne y est de 31 200 \$, ce qui veut dire que là aussi, plus de la moitié des personnes seules n'atteignent pas le revenu viable. Les ménages d'une seule personne représentent 27,8 % des ménages.

Le revenu viable pour une famille monoparentale ayant un-e enfant est de 49 585 \$. Le revenu médian après impôt des familles monoparentales est de 61 200 \$. Ces dernières représentent 8,5 % des ménages.

Le revenu viable pour une famille de quatre personnes est de 77 140 \$. Le revenu médian après impôt des couples avec enfants est de 105 000 \$. Ceux-ci représentent 25,9 % des ménages.

CHAPITRE 4

Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine

Ce chapitre présente un portrait socioéconomique des MRC de la région Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, suivi du calcul du revenu viable dans six localités de ce territoire, soit Matapédia (MRC d'Avignon), New Carlisle (Bonaventure), Chandler (Le Rocher-Percé), Murdochville (La Côte-de-Gaspé), Sainte-Anne-des-Monts (La Haute-Gaspésie) et Les Îles-de-la-Madeleine (Îles-de-la-Madeleine).

Dans les dernières décennies, la région Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine a été frappée par plusieurs crises, dont le moratoire sur la pêche à la morue dans les années 1990, la fermeture de l'usine de pâtes et papiers à Chandler, ainsi que la fermeture de la mine et de la fonderie de Murdochville au tournant des années 2000. Ces événements ont contribué à la dévitalisation des MRC de la région.

Bien que la pêche aux crustacés et le tourisme soient en croissance, le caractère saisonnier de ces deux industries est associé à des revenus annuels peu élevés et à un

chômage important. De plus, le tourisme exerce une pression à la hausse sur les prix des logements.

Dans toutes les MRC de la région à l'exception des Îles-de-la-Madeleine, les revenus sont bas, et le taux de faible revenu est élevé. Or, partout dans la région et encore plus aux Îles-de-la-Madeleine, l'éloignement par rapport aux grands centres engendre des coûts importants. Il contribue à la hausse du panier d'épicerie en raison des coûts de transport des marchandises. Il amène aussi les habitant-e-s à devoir se déplacer jusqu'aux grands centres pour effectuer certains achats ou pour obtenir certains services. La plupart des résident-e-s sont aussi dépendant-e-s de la voiture pour leurs déplacements quotidiens. Ces facteurs se combinent et font en sorte que le revenu viable est plus élevé que dans les grands centres, alors que les revenus sont généralement plus bas.

4.1 Portrait socioéconomique de la région Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine

4.1.1 Portrait démographique

La région Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine est divisée en six MRC. Au sud, la MRC d'Avignon comprend une partie de la vallée de la Matapédia, ainsi que des territoires situés sur la rive de la baie des Chaleurs. Bonaventure, la MRC la plus peuplée de la région, longe la baie des Chaleurs. Les MRC du Rocher-Percé et de La Côte-de-Gaspé sont situées sur la pointe de la péninsule gaspésienne, tandis que La Haute-Gaspésie occupe la côte nord de la région. La Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine se trouve dans le golfe du Saint-Laurent, au sud-est de la Gaspésie.

Dans le tableau 29, on peut voir que le solde migratoire pour l'ensemble de la région est positif : le solde migratoire de Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine pour 2020-2021 est de 1 378 personnes. Il s'agit du bilan migratoire le plus élevé depuis 2001-2002¹⁹. La hausse de la population se répartit assez équitablement entre les différentes MRC de la région.

TABLEAU 28

Population de la région Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine par MRC, 2022

	Population	% population de Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine
Avignon	14 971	16,3
Bonaventure	17 949	19,5
Le Rocher-Percé	17 223	18,7
La Côte-de-Gaspé	17 620	19,1
La Haute-Gaspésie	11 128	12,1
Îles-de-la-Madeleine	12 941	14,1
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	91 832	100

SOURCES : Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, Région administrative 11 : Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, 2022. Calculs de l'auteur.

TABLEAU 29

Évolution démographique par MRC de Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine

	Solde migratoire interrégional (2020-2021)	Taux d'accroissement annuel moyen (% pour 2019-2020)	Accroissement projeté 2021-2041 (%)
Avignon	290	2,1	2,8
Bonaventure	202	9,0	0,5
Le Rocher-Percé	232	0,6	-5,9
La Côte-de-Gaspé	238	-2,7	2,1
La Haute-Gaspésie	213	-0,1	-5,8
Îles-de-la-Madeleine	203	10,4	3,7
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	1378	3,1	-0,3
Québec	-	8,5	10,3

SOURCES : ISQ, Bulletin statistique régional : Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, 2021. ISQ, Solde migratoire et taux net de migration interne, MRC du Québec (classées par régions administratives), 2001-2002 à 2020-2021. ISQ, Variation 2021-2041 de la population totale, statistique.quebec.ca/cartovista/demographie_prj_pop/index.html (consulté le 11 novembre 2022).

On peut voir aussi que les MRC de Bonaventure (9 pour mille) et des Îles-de-la-Madeleine (10,4 pour mille) connaissent une croissance annuelle moyenne plus forte que celle du Québec (8,5 pour mille). La MRC d'Avignon (2,1 pour mille) est en croissance à un rythme nettement plus lent, alors que la croissance annuelle moyenne de La Haute-Gaspésie (-0,1 pour mille) et du Rocher-Percé (0,6 pour mille) est presque nulle. La Côte-de-Gaspé a un taux d'accroissement annuel moyen négatif (-2,7 pour mille). La moyenne régionale du TAAM est de 3,1 pour mille, ce qui se situe nettement en deçà de la moyenne québécoise (8,5 pour mille).

L'ISQ prévoit que, si la tendance actuelle se maintient, la population de Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine diminuera de 0,3 % d'ici 2041. Cette relative stabilité de la population cache des écarts importants d'une MRC à l'autre. La population de La Haute-Gaspésie et de Rocher-Percé diminuera respectivement de 5,8 % et 5,9 %. Celle de Bonaventure augmentera de 0,5 %. La population de La Côte-de-Gaspé croîtra de 2,1 %. La croissance la plus forte s'observera dans Avignon (2,8 %) et aux Îles-de-la-Madeleine (3,7 %). Au cours de la même période, la population du Québec augmentera de 10,3 %.

La population de la région Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine connaît un vieillissement important par comparaison avec le reste du Québec. En 2041, toutes les MRC du Québec vont voir la part des 25-64 ans diminuer considérablement, tandis que la part des 65 ans et plus va augmenter de manière importante. Cependant, la part des

65 ans et plus sera bien plus grande en Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (37 %) que dans l'ensemble du Québec (26 %). Le phénomène de vieillissement sera particulièrement prononcé aux Îles-de-la-Madeleine, où la part des 20-64 ans, actuellement la plus grande de la région, diminuera jusqu'à devenir la plus petite de la région en 2041.

4.1.2 Portrait du revenu

Au tableau 30, on constate que les 25-64 ans de toutes les MRC de la région ont un revenu d'emploi médian plus faible que la moyenne québécoise (45 809 \$). Toutefois, il existe des écarts considérables entre les MRC. Bien que sous la moyenne québécoise, la MRC de La Côte-de-Gaspé a le revenu d'emploi médian le plus haut (43 031 \$), près de 38 % plus élevé que celui de la MRC du Rocher-Percé, où le revenu d'emploi médian est le plus bas (31 271 \$).

L'écart par rapport à la moyenne québécoise est moindre en ce qui concerne le revenu disponible par habitant-e. Les Îles-de-la-Madeleine (34 870 \$) ont un revenu disponible supérieur à la moyenne du Québec (33 093 \$). La Haute-Gaspésie a le revenu disponible le plus faible (28 104 \$), tandis qu'Avignon, Bonaventure, Le Rocher-Percé et La Côte-de-Gaspé se situent près de la moyenne régionale (30 977 \$).

Le taux de faible revenu présenté au tableau 31 diffère significativement selon les MRC. À 10,3 %, le taux de faible revenu des Îles-de-la-Madeleine est plus bas que

TABLEAU 30

Revenu d'emploi médian (25-64 ans) et revenu disponible par habitant-e par MRC*, 2020

	Revenu d'emploi médian des 25-64 ans	Revenu disponible par habitant-e
Avignon	35 697 \$	30 922 \$
Bonaventure	37 252 \$	30 266 \$
Le Rocher-Percé	31 271 \$	30 286 \$
La Côte-de-Gaspé	43 031 \$	31 375 \$
La Haute-Gaspésie	33 498 \$	28 104 \$
Îles-de-la-Madeleine	37 649 \$	34 870 \$
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	-	30 977 \$
Québec	45 809 \$	33 093 \$

* Le revenu d'emploi médian des 25-64 ans correspond au revenu que les individus tirent de leur travail, ce qui donne des indications quant à la situation économique du territoire, tandis que le revenu disponible tient compte du soutien gouvernemental. Il reflète donc mieux ce que les individus peuvent réellement consacrer à leurs dépenses.

SOURCES : ISQ, Revenu d'emploi médian des 25-64 ans, selon le sexe, MRC et ensemble du Québec, 2002-2020. ISQ, Revenu disponible par habitant, MRC et ensemble du Québec, 2002-2020.

la moyenne québécoise. Le Rocher-Percé (15,9 %) et La Haute-Gaspésie (19,3 %) ont les taux de faible revenu les plus élevés de la région. Bien que la moyenne régionale pour l'ensemble de la population soit plus élevée que la moyenne québécoise, elle est légèrement plus basse en ce qui concerne les personnes de 18-64 ans, alors que le taux de faible revenu des aîné·e·s de la région est nettement plus élevé que celui de l'ensemble du Québec. À La Haute-Gaspésie, près du tiers des personnes de 65 ans et plus sont en situation de faible revenu. C'est le cas de plus du quart d'entre elles dans Avignon, Bonaventure et Le Rocher-Percé.

4.1.3 Portrait de la situation économique et du marché du travail

La réalité du marché du travail dans la région est moins favorable que dans le reste du Québec. Le taux d'assistance sociale de Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (6,2 %) est plus élevé que la moyenne québécoise (4,5 %). L'écart par rapport à l'ensemble du Québec (4,3 %) est

TABLEAU 31

Taux de faible revenu (MFR-50) par MRC et par groupe d'âge, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, 2020

	Ensemble de la population	18-64 ans	65 ans et plus
Avignon	14,7	10,6	26,6
Bonaventure	14,6	9,4	28,3
Le Rocher-Percé	15,9	9,9	28
La Côte-de-Gaspé	12	8	24,3
La Haute-Gaspésie	19,3	13,4	32,8
Îles-de-la-Madeleine	10,3	4,8	24,8
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	14,3	9,2	27,4
Québec	11,9	10,2	19,8

SOURCE : Statistique Canada, Profil du recensement, Recensement de la population de 2021, Faible revenu et inégalité du revenu en 2020.

encore plus grand en ce qui concerne le taux de chômage régional (10,4 %). Le taux d'emploi dans la région (42,3 %) est aussi nettement plus faible que celui du Québec (61,2 %), ce qui s'explique sans doute en partie par la population plus âgée de la région^a.

Le tableau 32 indique que le taux d'assistance sociale de la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine (2,7 %) est nettement plus faible que celui du reste du Québec. Toutes les autres MRC de la région se situent au-dessus de la moyenne québécoise, mais le taux d'assistance sociale est particulièrement élevé dans Le Rocher-Percé et La Haute-Gaspésie.

Dans le tableau 33 ci-dessous, on voit que les taux de travailleurs les plus faibles se trouvent dans Le Rocher-Percé et La Haute-Gaspésie, alors que les taux les plus

^a Le taux d'emploi correspond au nombre de personnes occupées (en emploi) exprimé en pourcentage de la population de 15 ans ou plus. ISQ, « Définitions – Enquête sur la population active », www.emploi.quebec.gouv.qc.ca/citoyens/faire-le-bon-choix-professionnel/explore-un-metier-ou-une-profession/information-sur-le-marche-du-travail/definitions-enquete-sur-la-population-active/ (consulté le 14 novembre 2022). ISQ, Caractéristiques du marché du travail, données mensuelles désaisonnalisées, régions administratives et ensemble du Québec, 2022. Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Rapport statistique sur la clientèle des programmes d'assistance sociale, août 2022.

TABLEAU 32

Taux d'assistance sociale par MRC de Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, 2022

Avignon	5,1 %
Bonaventure	5,6 %
Le Rocher-Percé	8,8 %
La Côte-de-Gaspé	5,3 %
La Haute-Gaspésie	11,2 %
Îles-de-la-Madeleine	2,7 %
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	6,2 %
Québec	4,5 %

SOURCES : MTESS, Statistiques mensuelles des trois programmes d'assistance sociale (produites par la Direction générale adjointe de la recherche, de l'évaluation et de la statistique), ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale du Québec, données extraites de l'Infocentre de santé publique.

TABLEAU 33

Taux de travailleurs de 25-64 ans par MRC de Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, 2020

Avignon	62,3 %
Bonaventure	64,2 %
Le Rocher-Percé	57,5 %
La Côte-de-Gaspé	68,3 %
La Haute-Gaspésie	57,8 %
Îles-de-la-Madeleine	66,0 %

SOURCE : ISQ, Taux de travailleurs de 25-64 ans, selon le groupe d'âge, MRC et ensemble du Québec, 2002-2020, 2022.

élevés se trouvent aux Îles-de-la-Madeleine et dans La Côte-de-Gaspé, ce qui est en phase avec d'autres indicateurs (revenu d'emploi médian, taux de faible revenu) de la santé économique de ces secteurs.

L'indice de vitalité économique (IVE)²⁰ confirme les tendances observées avec d'autres indicateurs. Toutes les MRC de la région Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine ont un IVE négatif et se retrouvent dans le quatrième ou le cinquième quintile. La Haute-Gaspésie et Le Rocher-Percé sont les deux MRC les plus dévitalisées

du Québec. Avignon suit de très près, au 101^e rang sur 104 MRC au Québec. Bonaventure, La Côte-de-Gaspé et la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine se retrouvent respectivement aux 89^e, 76^e et 74^e rangs.

L'analyse par localité permet de nuancer ce portrait²¹. La localité des Îles-de-la-Madeleine se trouve dans le troisième quintile. Cependant, l'IVE de la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine est tiré vers le bas par le faible IVE de Grosse-Île. Une situation semblable caractérise la MRC de La Côte-de-Gaspé. La ville de Gaspé se trouve dans le troisième quintile, mais les municipalités environnantes sont fortement dévitalisées. Elles se situent toutes dans le cinquième quintile.

Toutes les municipalités de La Haute-Gaspésie et du Rocher-Percé ont un IVE qui les place dans le cinquième quintile.

Dans Avignon, l'IVE varie de manière importante selon les municipalités. La municipalité de Maria (Avignon) est la seule de la région Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine à avoir un IVE positif. Elle est suivie de près par Carleton-sur-Mer, qui se trouve également dans le troisième quintile. Toutefois, plusieurs localités d'Avignon, dont les communautés micmaques de Listuguj et Gesgapegiag, sont situées dans le cinquième quintile.

Dans la MRC de Bonaventure, la ville de Bonaventure est la localité la moins dévitalisée. Elle se trouve dans le troisième quintile. De manière générale, on peut dire que les localités situées dans la partie ouest de la MRC sont moins dévitalisées que celles qui se trouvent dans la partie est.

4.1.4 Portrait du logement

En Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, 9,2 % des ménages consacrent plus de 30 % de leur revenu au logement, contre 16 % pour l'ensemble du Québec²².

Le tableau 34 montre que le taux de propriétaires dans la région Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (73 %) est plus élevé que dans l'ensemble du Québec (59,9 %). Les taux de propriétaires et de locataires sont assez semblables d'une MRC à l'autre.

Toutefois, on constate dans la région un plus haut taux de logements nécessitant des réparations majeures que dans l'ensemble du Québec (8,6 % contre 6,3 %). Dans toutes les MRC de la région, ce taux est plus élevé que la moyenne québécoise. Cependant, le problème est moins prononcé dans La Côte-de-Gaspé (7,2 %). À l'inverse, il l'est davantage dans Le Rocher-Percé (9,7 %).

TABLEAU 34
Différents indicateurs du logement par MRC
de Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, 2021

	Taux de propriétaires	Taux de locataires	% de logements nécessitant des réparations majeures
Avignon	73,2 %	25,4 %	8,0 %
Bonaventure	73,6 %	26,4 %	8,4 %
Le Rocher-Percé	70,4 %	29,6 %	9,7 %
La Côte-de-Gaspé	73,1 %	26,9 %	7,2 %
La Haute-Gaspésie	72,9 %	27,1 %	9,3 %
Îles-de-la-Madeleine	75,6 %	24,4 %	9,3 %
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	73,0 %	26,8 %	8,6 %
Québec	59,9 %	39,90 %	6,3 %

SOURCE : Statistique Canada, Profil du recensement, Recensement de la population de 2021, Caractéristiques du ménage.

4.2 Le revenu viable en Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine

Pour une personne seule, le revenu viable dans la région Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine varie de 37 126 \$ net à New Carlisle à 40 134 \$ net aux Îles-de-la-Madeleine. Plus de la moitié des personnes seules n'atteignent pas le revenu viable dans toutes les localités.

Pour un ménage monoparental avec un·e enfant en CPE, le revenu viable dans la région Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine varie de 47 795 \$ net à Matapédia à 52 746 \$ net aux Îles-de-la-Madeleine²³.

Pour un ménage de deux adultes et de deux enfants en CPE, le revenu viable dans la région Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine varie de 75 416 \$ net à Chandler à 81 484 \$ net aux Îles-de-la-Madeleine.

4.2.1 Matapédia

Le village de Matapédia^a ne compte que 631 habitant·e·s, mais il constitue un centre de services important pour le

territoire de Matapédia-et-les-Plateaux, composé de cinq municipalités (Matapédia, Saint-André-de-Restigouche, Saint-Alexis-de-Matapédia, Saint-François-d'Assise et L'Ascension-de-Patapédia) regroupant un peu plus de 2000 personnes. Le secteur s'est historiquement développé en grande partie autour de l'industrie forestière et du tourisme (pêche au saumon, ski). La municipalité tire des redevances considérables de la présence d'éoliennes sur le territoire. Jusqu'à la fermeture en 2013 du train de passagers reliant Matapédia à Gaspé, Matapédia bénéficiait d'être le carrefour du train en provenance d'Halifax et du train en provenance de Gaspé.

Les municipalités de Matapédia-et-les-Plateaux sont nettement plus dévitalisées que les autres municipalités de la MRC d'Avignon situées plus à l'est, sur la côte de la Baie des Chaleurs. Entre 2016 et 2021, Matapédia a vu sa population baisser de 12,2 % (contre une baisse de 1,1 % pour la région Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine et une hausse de 4,1 % pour l'ensemble du Québec). Le revenu après impôt médian des particuliers y est de 29 800 \$. Le taux de bénéficiaires de l'assurance-emploi y est de 25 %, soit l'équivalent de la région Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (24,8 %), mais plus du double de la moyenne québécoise (12,1 %).

Le revenu viable pour une personne seule à Matapédia est de 37 785 \$, alors que le revenu médian après impôt des ménages d'une seule personne y est de 25 400 \$. Cela signifie donc que plus de la moitié des personnes seules n'atteignent pas le revenu viable. Les ménages d'une seule personne représentent 45,2 % des ménages.

Le revenu viable pour une famille monoparentale ayant un·e enfant est de 47 795 \$. Le revenu médian après impôt des familles monoparentales est de 54 400 \$. Ces dernières représentent 8,1 % des ménages.

Le revenu viable pour une famille de quatre personnes est de 76 793 \$, et le revenu médian après impôt des couples avec enfants, qui représentent 11,3 % des ménages, est de 99 000 \$.

Pour tenir compte du fait qu'une très forte proportion de la population effectue ses achats au Nouveau-Brunswick, dont la frontière se situe à proximité, nous avons inclus un supermarché d'Atholville dans le calcul du coût de la nourriture. À cet effet, notons que la population de Matapédia a été particulièrement touchée par la fermeture des frontières du Nouveau-Brunswick durant la pandémie.

^a Il est à noter que le village de Matapédia se situe dans la vallée de la Matapédia, immédiatement au sud de la MRC de La Matapédia, mais qu'il ne fait pas partie de celle-ci. Cette dernière est dans la région

administrative du Bas-Saint-Laurent. Son chef-lieu est la ville d'Amqui.

TABLEAU 35

**Composantes détaillées d'un revenu viable pour un ménage composé d'une personne seule,
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, 2023**

	Matapédia	New Carlisle	Chandler	Murdochville	Sainte-Anne- des-Monts	Les Îles-de-la- Madeleine
Alimentation	6 661 \$	7 019 \$	6 771 \$	7 239 \$	7 006 \$	7 387 \$
Nourriture	5 736 \$	6 094 \$	5 846 \$	6 314 \$	6 081 \$	6 462 \$
Sortie mensuelle au restaurant et autre activité conviviale	925 \$	925 \$	925 \$	925 \$	925 \$	925 \$
Vêtements	1 512 \$	1 512 \$	1 512 \$	1 512 \$	1 512 \$	1 512 \$
Logement	8 015 \$	6 988 \$	7 272 \$	7 116 \$	8 439 \$	8 496 \$
Loyer	7 835 \$	6 808 \$	7 092 \$	6 936 \$	8 259 \$	8 316 \$
Assurance habitation	180 \$	180 \$	180 \$	180 \$	180 \$	180 \$
Transport	10 656 \$	10 714 \$	10 790 \$	10 757 \$	10 714 \$	11 982 \$
Véhicule	9 372 \$	9 372 \$	9 419 \$	9 430 \$	9 430 \$	9 491 \$
Transport en commun	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
Déplacement hors région	1 284 \$	1 342 \$	1 371 \$	1 327 \$	1 284 \$	2 491 \$
Autres nécessités	9 260 \$	9 240 \$	9 221 \$	9 269 \$	9 292 \$	9 117 \$
Meubles, équipement de cuisine, literie et autres équipements	1 269 \$	1 269 \$	1 269 \$	1 269 \$	1 269 \$	1 269 \$
Produits de soins personnels	421 \$	428 \$	406 \$	442 \$	423 \$	443 \$
Téléphone	780 \$	780 \$	780 \$	780 \$	780 \$	780 \$
Internet et câblodiffuseur	1 152 \$	1 152 \$	1 152 \$	1 152 \$	1 152 \$	900 \$
Livres, journaux et papeterie	100 \$	100 \$	100 \$	100 \$	100 \$	100 \$
Vacances	1 297 \$	1 297 \$	1 297 \$	1 297 \$	1 297 \$	1 297 \$
Autres biens et services	894 \$	894 \$	894 \$	894 \$	894 \$	894 \$
Marge de manœuvre	1 915 \$	1 915 \$	1 915 \$	1 915 \$	1 915 \$	1 915 \$
Fonds de prévoyance	1 432 \$	1 405 \$	1 408 \$	1 420 \$	1 462 \$	1 519 \$
Soins de santé non remboursés	1 681 \$	1 653 \$	1 603 \$	1 638 \$	1 655 \$	1 639 \$
Soins dentaires	185 \$	150 \$	145 \$	168 \$	130 \$	205 \$
Soins des yeux	194 \$	208 \$	208 \$	175 \$	210 \$	180 \$
Médicaments et soins de santé	1 302 \$	1 295 \$	1 250 \$	1 295 \$	1 315 \$	1 254 \$
Coût total pour une année ou revenu viable	37 785 \$	37 126 \$	37 168 \$	37 531 \$	38 618 \$	40 134 \$

SOURCES : Calculs de l'IRIS, voir la section « Composantes du revenu viable » pour les sources des données et les méthodes de calcul.

TABLEAU 36

Principales composantes d'un revenu viable pour un ménage de deux personnes composé d'un-e adulte et d'un-e enfant en CPE, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, 2023

	Matapédia	New Carlisle	Chandler	Murdochville	Sainte-Anne-des-Monts	Les Îles-de-la-Madeleine
Alimentation	9 018 \$	9 500 \$	9 139 \$	9 915 \$	9 521 \$	10 067 \$
Vêtements	3 396 \$	3 396 \$	3 396 \$	3 396 \$	3 396 \$	3 396 \$
Logement	9 415 \$	9 328 \$	7 954 \$	8 107 \$	10 141 \$	10 284 \$
Transport et déplacements	10 794 \$	10 852 \$	10 928 \$	10 895 \$	10 852 \$	12 212 \$
Autres nécessités	9 379 \$	11 244 \$	11 143 \$	11 244 \$	11 288 \$	11 147 \$
Soins de santé non remboursés	2 418 \$	2 374 \$	2 219 \$	2 359 \$	2 422 \$	2 264 \$
Frais de garde	3 375 \$	3 375 \$	3 375 \$	3 375 \$	3 375 \$	3 375 \$
Coût total pour vivre une année au revenu viable	47 795 \$	50 069 \$	48 154 \$	49 292 \$	50 995 \$	52 746 \$

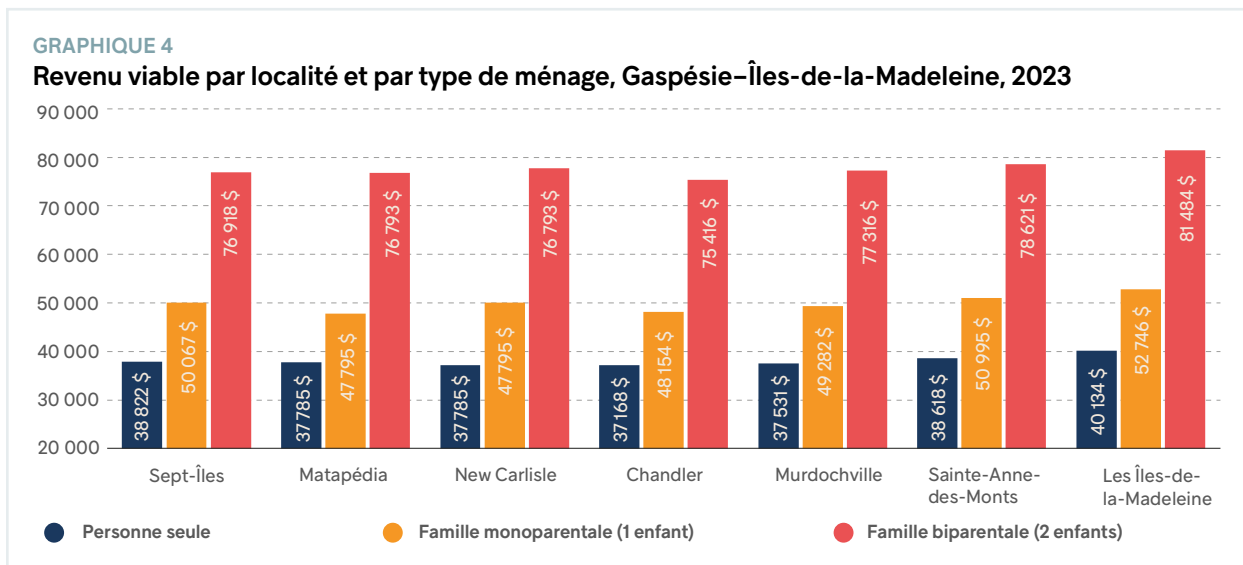
SOURCES : Calculs de l'IRIS, voir la section « Composantes du revenu viable » pour les sources des données et les méthodes de calcul.

TABLEAU 37

Principales composantes d'un revenu viable pour un ménage de quatre personnes composé de deux adultes et de deux enfants en CPE, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, 2023

	Matapédia	New Carlisle	Chandler	Murdochville	Sainte-Anne-des-Monts	Les Îles-de-la-Madeleine
Alimentation	17 251 \$	18 240 \$	17 535 \$	18 984 \$	18 224 \$	19 307 \$
Vêtements	5 618 \$	5 618 \$	5 618 \$	5 618 \$	5 618 \$	5 618 \$
Logement	9 775 \$	9 688 \$	8 314 \$	8 467 \$	10 501 \$	10 644 \$
Transport et déplacements	19 721 \$	19 780 \$	19 879 \$	19 852 \$	19 809 \$	21 694 \$
Autres nécessités	16 023 \$	16 071 \$	15 925 \$	16 090 \$	16 090 \$	15 996 \$
Soins de santé non remboursés	3 266 \$	3 196 \$	3 006 \$	3 166 \$	3 240 \$	3 086 \$
Frais de garde	5 139 \$	5 139 \$	5 139 \$	5 139 \$	5 139 \$	5 139 \$
Coût total pour vivre une année au revenu viable	76 793 \$	77 732 \$	75 416 \$	77 316 \$	78 621 \$	81 484 \$

SOURCES : Calculs de l'IRIS, voir la section « Composantes du revenu viable » pour les sources des données et les méthodes de calcul.



4.2.2 New Carlisle

New Carlisle a une population de 1 443 habitant-e-s. La localité abrite une importante population anglophone : l'anglais est la première langue officielle parlée par 58,9 % de la population (alors que c'est le cas de 8,5 % des habitant-e-s de Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine et de 13 % des habitant-e-s du Québec). New Carlisle compte deux organismes communautaires – Committee for Anglophone Social Action (CASA) et Family Ties – qui desservent la population anglophone des communautés environnantes de Hope, Shigawake et Cascapédia–Saint-Jules, notamment. Il s'agit des deux seuls organismes de la Gaspésie qui s'adressent spécifiquement à la communauté anglophone. New Carlisle représente donc un pôle de services pour cette communauté dans la MRC.

La population anglophone connaît des difficultés d'accès aux services qui contribuent à une certaine marginalisation économique et sociale. De fait, les localités à prédominance anglophone sont parmi les plus dévitalisées de la MRC de Bonaventure. À New Carlisle, la population connaît un déclin (-3,7 %) plus rapide que la moyenne régionale. Le revenu après impôt médian des particuliers y est de 28 400 \$, en dessous de la moyenne pour Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (32 800 \$). Le taux de bénéficiaires de l'assurance-emploi (22,7 %) y est légèrement plus bas que la moyenne de la région (24,8 %), mais les prestations médianes d'assurance-emploi y sont plus importantes (11 400 \$ contre 10 500 \$) et représentent une part plus grande des revenus.

Le revenu viable pour une personne seule à New Carlisle est de 37 126 \$, alors que le revenu médian après impôt des ménages d'une seule personne y est de 26 400 \$. Cela signifie donc que plus de la moitié des personnes seules n'atteignent pas le revenu viable. Les ménages d'une seule personne représentent 35,8 % des ménages.

Le revenu viable pour une famille monoparentale ayant un-e enfant est de 50 069 \$. Le revenu médian après impôt des familles monoparentales est de 56 000 \$. Celles-ci représentent 10 % des ménages.

Le revenu viable pour une famille de quatre personnes est de 76 793 \$, et le revenu médian après impôt des couples avec enfants, qui forment 17,5 % des ménages, est de 90 000 \$.

4.2.3 Chandler

Deuxième ville de la Gaspésie en population après Gaspé, Chandler (7 421 habitant-e-s) est le chef-lieu de la MRC du Rocher-Percé. Elle a été lourdement affectée par la fermeture définitive de l'usine de pâtes et papiers Gaspésia au début des années 2000. Si l'économie locale s'est diversifiée depuis, notamment autour des industries des services, du tourisme et de la pêche, Chandler et la MRC du Rocher-Percé restent fortement dévitalisées. À Chandler, la population a diminué de 0,7 % de 2016 à 2021. Le revenu après impôt médian des particuliers y est de 31 600 \$.

L'industrie de la pêche fournit des centaines d'emplois à Chandler et dans les localités avoisinantes (Grand-Rivière, Sainte-Thérèse-de-Gaspé) à la fois pour la pêche elle-même et dans les usines de transformation des

poissons et fruits de mer. Il s'agit toutefois d'emplois saisonniers, ce qui implique que la main-d'œuvre ait fortement recours au chômage. La région Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine est « celle qui comporte la plus forte saisonnalité de l'emploi au Québec », et l'enjeu est particulièrement présent dans la MRC du Rocher-Percé²⁴. Le taux de bénéficiaires de l'assurance-emploi à Chandler (22,6 %) est légèrement plus bas que la moyenne de la région (24,8 %), mais les prestations médianes d'assurance-emploi y sont plus importantes (11 600 \$ contre 10 500 \$) et représentent une part plus grande des revenus.

Le revenu viable pour une personne seule à Chandler est de 37 168 \$, alors que le revenu médian après impôt des ménages d'une seule personne est de 29 000 \$. Cela signifie donc que plus de la moitié des personnes seules n'atteignent pas le revenu viable. Les ménages d'une seule personne représentent 35,2 % des ménages.

Le revenu viable pour une famille monoparentale ayant un-e enfant est de 48 154 \$. Le revenu médian après impôt des familles monoparentales est de 57 200 \$. Ces dernières représentent 12,4 % des ménages.

Le revenu viable pour une famille de quatre personnes est de 75 416 \$. Le revenu médian après impôt des couples avec enfants est de 106 000 \$. Ceux-ci représentent 16,8 % des ménages.

4.2.4 Murdochville

Murdochville, située dans la MRC de La Côte-de-Gaspé, est une des rares communautés de Gaspésie qui n'est pas située sur la côte. Son développement historique est lié à l'exploitation du cuivre par la compagnie Gaspé Copper Mines, une filiale de Noranda. Jusqu'à la fermeture de la mine en 1999 et de la fonderie en 2002, l'activité minière a apporté une certaine prospérité. Dans les années 1970, la population de la ville s'élevait à près de 5000 personnes²⁵. Elle compte aujourd'hui 609 habitant-e-s. La fin de l'exploitation minière a entraîné un exode important de la population. Depuis, l'économie de Murdochville s'oriente principalement autour du tourisme de plein air et de l'industrie éolienne. Le Chic Chac, qui exploite un centre de ski, est un des principaux employeurs de la ville.

Murdochville reste très dévitalisée (1063^e rang sur 1162 municipalités au Québec). Le revenu après impôt médian des particuliers y est de 33 200 \$. Par contre, le taux de bénéficiaires de l'assurance-emploi (19,8 %) est plus bas que la moyenne régionale (24,8 %) et les prestations médianes d'assurance-emploi y sont moins élevées (6 280 \$ contre 10 500 \$). Cela peut être dû au

caractère contracyclique du tourisme local par rapport au reste de la Gaspésie : puisque l'activité touristique a principalement lieu en hiver, les travailleuses et travailleurs peuvent occuper un autre emploi pendant l'été, la haute saison dans la région.

Le revenu viable pour une personne seule à Murdochville est de 37 531 \$, alors que le revenu médian après impôt des ménages d'une seule personne y est de 31 400 \$. Cela signifie donc que plus de la moitié des personnes seules n'atteignent pas le revenu viable. Les ménages d'une seule personne représentent 42,4 % des ménages.

Le revenu viable pour une famille monoparentale ayant un-e enfant est de 49 292 \$. Le revenu médian après impôt des familles monoparentales est de 54 400 \$. Celles-ci représentent 7,6 % des ménages.

Le revenu viable pour une famille de quatre personnes est de 77 316 \$. Le revenu médian après impôt des couples avec enfants, qui forment 13,6 % des ménages, est de 102 000 \$.

4.2.5 Sainte-Anne-des-Monts

Sainte-Anne-des-Monts (6 330 habitant-e-s) est la troisième ville de la Gaspésie en population. Elle constitue un centre de services important pour l'ensemble de La Haute-Gaspésie. Elle fait toutefois partie des localités les plus dévitalisées de la région (1084^e rang sur 1162 municipalités au Québec). Le taux de bénéficiaires de l'assurance-emploi (20,8 %) est plus bas que la moyenne régionale (24,8 %) et les prestations médianes d'assurance-emploi y sont moins élevées (8 000 \$ contre 10 500 \$). Le taux de faible revenu à Sainte-Anne-des-Monts (18,4 %) est élevé par rapport à la moyenne régionale (14,23 %), notamment chez les personnes de 65 ans et plus (32,4 % contre 27,4 %)^a.

Le revenu viable pour une personne seule à Sainte-Anne-des-Monts est de 38 618 \$, alors que le revenu médian après impôt des ménages d'une seule personne est de 27 800 \$, ce qui signifie que plus de la moitié des personnes seules n'atteignent pas le revenu viable. Les ménages d'une seule personne représentent 39,9 % des ménages.

Le revenu viable pour une famille monoparentale ayant un-e enfant est de 50 995 \$, tandis que le revenu médian après impôt des familles monoparentales est de 54 400 \$. Ces dernières représentent 8,9 % des ménages.

^a Il s'agit de la mesure de faible revenu tirée du recensement de 2021, qui correspond à 50 % du revenu médian canadien.

Le revenu viable pour une famille de quatre personnes est de 78 621 \$, soit moins que le revenu médian après impôt des couples avec enfants (100 000 \$). Ces derniers représentent 15,3 % des ménages.

Pour toutes les familles types, le revenu viable à Sainte-Anne-des-Monts est le plus élevé de la Gaspésie. Cela s'explique principalement par le coût plus élevé du logement.

4.2.6 Les Îles-de-la-Madeleine

La municipalité Les Îles-de-la-Madeleine compte 12 739 habitant·e·s. Parmi les six localités sélectionnées de la région, c'est la seule qui a connu une croissance démographique de 2016 à 2021 (1,5 %). C'est aussi la seule à avoir un indice de vitalité économique positif (troisième quintile). Le revenu après impôt médian des particuliers y est de 35 200 \$, au-dessus de la moyenne pour Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (32 800 \$).

Dans les dernières années, Les Îles-de-la-Madeleine ont connu une croissance des revenus de la pêche et du tourisme, mais cet enrichissement n'a pas profité également à toutes et tous et a entraîné à la hausse le coût du logement. L'importance de l'industrie touristique contribue au phénomène des évictions saisonnières : des locataires sont forcé·e·s de déménager parce que les propriétaires louent les logements à prix fort durant l'été^a. De plus, le tourisme et la pêche sont tous les deux des industries saisonnières, ce qui signifie que les travailleuses et travailleurs des Îles-de-la-Madeleine sont fortement dépendants du chômage. Le taux de bénéficiaires de l'assurance-emploi (31,8 %) est nettement au-dessus de la moyenne régionale (24,8 %).

Le revenu viable pour une personne seule aux Îles-de-la-Madeleine est de 40 134 \$, alors que le revenu médian après impôt des ménages d'une seule personne y est de 32 800 \$. En d'autres mots, plus de la moitié des personnes seules n'atteignent pas le revenu viable. Les ménages d'une seule personne représentent 31,6 % des ménages.

Le revenu viable pour une famille monoparentale ayant un·e enfant est de 52 746 \$, et le revenu médian après impôt des familles monoparentales est de 61 600 \$. Celles-ci représentent 6,7 % des ménages.

Le revenu viable pour une famille de quatre personnes est de 81 484 \$, moins que le revenu médian après impôt

des couples avec enfants (116 000 \$), qui représentent 21,9 % des ménages.

Pour les trois familles types, le revenu viable aux Îles-de-la-Madeleine est le plus élevé de la région. Cela s'explique par le coût plus élevé du logement, de la nourriture et des déplacements hors région.

^a Cette pratique est techniquement interdite, mais elle est difficile à contester dans un contexte de pénurie de logements.

CHAPITRE 5

CHAPITRE 5

CHAPITRE 5

CHAPITRE 5

CHAPITRE 5

CHAPITRE 5

CHAPITRE 5

CHAPITRE 5

CHAPITRE 5

CHAPITRE 5

CHAPITRE 5

La Haute-Côte-Nord

Ce chapitre présente un portrait socioéconomique des localités de la MRC de La Haute-Côte-Nord, suivi du calcul du revenu viable dans quatre localités de ce territoire, soit Les Bergeronnes, Les Escoumins, Longue-Rive et Forestville.

La Haute-Côte-Nord a été durement frappée par la crise de l'industrie du bois au milieu des années 2000. Elle est aujourd'hui une des MRC les plus dévitalisées du Québec. Le tourisme y est florissant dans la partie ouest de la MRC. Cependant, comme d'autres industries dont dépend la MRC (exploitation forestière, pêche, agriculture), il s'agit essentiellement d'une industrie saisonnière qui procure des revenus seulement une partie de l'année.

TABLEAU 38

Population du territoire de La Haute-Côte-Nord par localité, 2023

	Population	% de la population de La Haute-Côte-Nord
Sacré-Cœur	1770	17
Tadoussac	779	7,5
Les Bergeronnes	652	6,3
Les Escoumins	1815	17,4
Essipit	346	3,3
Longue-Rive	956	9,2
Portneuf-sur-Mer	568	5,4
Forestville	2839	27,2
Colombier	694	6,6
La Haute-Côte-Nord	10 424	100
Côte-Nord	90 536	-
Québec	8 604 495	-

SOURCES : MRC de La Haute-Côte-Nord, Population 2023. Calculs de l'auteur.

Dans la quasi-totalité des localités, les revenus sont bas, le taux d'emploi est faible et la population est en décroissance. Ces tendances sont encore plus marquées dans la partie est de la MRC. Or, le revenu viable est élevé, notamment parce que l'éloignement par rapport aux grands centres entraîne des coûts importants. Le panier d'épicerie est généralement plus cher, et les résident-e-s doivent fréquemment sortir du territoire pour effectuer des achats ou obtenir des services^a. La plupart des habitant-e-s sont aussi dépendant-e-s de l'automobile pour leurs déplacements quotidiens. C'est ce qui explique que le revenu viable y soit élevé. Au sein de la MRC, le revenu viable varie peu d'une localité à l'autre, mais c'est à Longue-Rive, la plus dévitalisée des quatre, que le revenu viable est le plus élevé pour les trois ménages types. C'est à Forestville que le revenu viable est le plus bas pour les trois ménages types, principalement à cause des logements moins chers.

5.1 Portrait socioéconomique de La Haute-Côte-Nord

5.1.1 Portrait démographique

Située à l'est de la rivière Saguenay, la MRC de La Haute-Côte-Nord est la porte d'entrée de la Côte-Nord. Elle regroupe huit municipalités totalisant 10 078 habitant-e-s, ainsi que la communauté innue d'Essipit, qui compte 346 habitant-e-s. On peut considérer que la MRC se divise en deux secteurs aux réalités économiques et démographiques distinctes. Le secteur ouest est plus prospère, tandis que le secteur est, lui, est plus défavorisé. À l'ouest, on trouve les localités de Sacré-Cœur, Tadoussac, Les Bergeronnes, Les Escoumins et Essipit. À l'est, on trouve Longue-Rive, Portneuf-sur-Mer, Forestville et Colombier.

^a Les résident-e-s du secteur ouest se tournent généralement vers Chicoutimi, tandis que celles et ceux du secteur est se dirigent plus souvent vers Baie-Comeau.

TABLEAU 39

Évolution démographique par localité de la MRC de La Haute-Côte-Nord

	Variation en pourcentage de la population, 2016 à 2021
Sacré-Cœur	-6,6
Tadoussac	1,9
Les Bergeronnes	-6,4
Les Escoumins	-5,1
Essipit	4,4
Longue-Rive	-10,5
Portneuf-sur-Mer	-4,5
Forestville	-6,1
Colombier	-7,3
La Haute-Côte-Nord	-5,2
Côte-Nord	-4,3
Québec	4,1

SOURCE : Statistique Canada, Profil du recensement, Recensement de la population de 2021, Population et logements.

Le solde migratoire interrégional de la MRC de La Haute-Côte-Nord pour l'année 2020-2021 est de 21 habitant-e-s, c'est-à-dire que le nombre de personnes entrantes (nouvelles et nouveaux résident-e-s) dépasse légèrement le nombre de personnes sortantes. En 2019-2020, la MRC a aussi eu un solde migratoire positif (19 personnes), mais son solde migratoire a été négatif pour toutes les autres années depuis 2001-2002²⁶.

Pour la MRC de La Haute-Côte-Nord, le TAAM est de -4,9 ‰, soit un déclin plus rapide que dans l'ensemble de la Côte-Nord (-1,9 pour mille). À titre comparatif, le TAAM du Québec est de 8,5 pour mille.

L'ISQ prévoit que, si la tendance actuelle se maintient, la population de La Haute-Côte-Nord diminuera de 13,6 % d'ici 2041. Il s'agit d'une baisse plus prononcée que celle de la Côte-Nord (-10,4 %). Pendant la même période, on estime que la population du Québec augmentera de 10,3 %.

En ce qui concerne la répartition de la population par groupe d'âge de 2021 à 2041, on constate que la MRC aura une population plus vieillissante que la moyenne québécoise. La part des 0-19 ans (13,6 % contre 20 % pour l'ensemble du Québec) et des 20-64 ans y sera plus faible

TABLEAU 40

Revenu après impôt médian des particuliers et revenu d'emploi médian des particuliers par localité de la MRC de La Haute-Côte-Nord, 2020

	Revenu après impôt médian des particuliers	Revenu d'emploi médian des particuliers
Sacré-Cœur	33 600 \$	31 800 \$
Tadoussac	32 000 \$	22 200 \$
Les Bergeronnes	34 000 \$	31 400 \$
Les Escoumins	34 000 \$	31 800 \$
Essipit	42 000 \$	34 000 \$
Longue-Rive	25 800 \$	28 600 \$
Portneuf-sur-Mer	26 800 \$	28 000 \$
Forestville	32 000 \$	30 600 \$
Colombier	27 400 \$	27 200 \$
La Haute-Côte-Nord	32 000 \$	30 000 \$
Côte-Nord	38 400 \$	38 400 \$
Québec	36 400 \$	36 000 \$

SOURCE : Statistique Canada, Profil du recensement, Recensement de la population de 2021, Revenu des particuliers en 2020.

(45,6 % contre 55,2 %), alors que celle des 65 ans et plus y sera plus forte (40,8 % contre 26 %).

Le tableau 39 ci-dessus montre l'évolution démographique de la MRC de La Haute-Côte-Nord et de chacune de ses localités dans les dernières années. On peut voir que la baisse de population de la MRC est plus marquée que celle de la Côte-Nord. Elle est particulièrement prononcée à Longue-Rive (-10,5 %) et à Colombier (-7,3 %). Seules Tadoussac (1,9 %) et Essipit (4,4 %) sont en croissance.

5.1.2 Portrait du revenu

Dans la MRC de La Haute-Côte-Nord, le revenu disponible par habitant-e^a (29 775 \$) est moins élevé que celui

a Le revenu disponible par habitant-e correspond à la part du revenu qui reste entre les mains de chaque personne une fois qu'elle a reçu les différents transferts auxquels elle a droit (allocation familiale,

TABLEAU 41

Taux de faible revenu (MFR-50) par localité et par groupe d'âge dans la MRC de La Haute-Côte-Nord, 2021

	Ensemble de la population	18-64 ans	65 ans et plus
Sacré-Cœur	11,1	5,2	26,8
Tadoussac	11,4	6,8	23
Les Bergeronnes	11,6	5	28
Les Escoumins	11,8	8	20,8
Essipit	12	6	32
Longue-Rive	23,6	13,2	43
Portneuf-sur-Mer	21,2	12	38,5
Forestville	18,3	13,6	30,2
Colombier	20,8	14	36
La Haute-Côte-Nord	15,7	9,9	30,1
Côte-Nord	10,7	7,9	19,7
Québec	11,9	10,2	19,8

SOURCE : Statistique Canada, Profil du recensement, Recensement de la population de 2021, Faible revenu et inégalité du revenu en 2020.

de la Côte-Nord (32 540 \$), qui est lui-même légèrement plus bas que la moyenne québécoise (33 093 \$). Les citoyen-ne-s de La Haute-Côte-Nord ont donc en moyenne 3 318 \$ de moins dans leurs poches par année que les habitant-e-s de l'ensemble du Québec.

Par ailleurs, il existe d'importants écarts de revenu entre les localités de l'agglomération. Le tableau 40 permet de voir les différences entre les municipalités en ce qui concerne le revenu après impôt médian et le revenu d'emploi médian des particuliers.

On peut voir que le revenu médian après impôt des particuliers de La Haute-Côte-Nord (32 000 \$) est nettement inférieur à celui de l'ensemble des particuliers de la Côte-Nord (38 400 \$). Essipit se distingue avec un revenu plus élevé (42 000 \$) que la moyenne nord-côtère. On peut également noter que les villages de l'est ont tous un revenu après impôt médian plus bas que la moyenne de la MRC.

prestation de retraite, d'assurance-emploi ou autre, selon sa situation) et qu'elle a payé ses impôts et ses cotisations sociales.

Les mêmes tendances s'observent en ce qui concerne le revenu d'emploi médian : Essipit affiche le revenu le plus élevé, tandis que les municipalités de la partie est ont généralement des revenus plus bas que celles de la partie ouest. On note cependant une exception de taille : les habitant-e-s de Tadoussac ont un revenu d'emploi médian (22 200 \$) bien inférieur à la moyenne de la MRC. Cela s'explique sans doute par l'importance de l'industrie touristique saisonnière, qui implique souvent des revenus d'emploi plus bas compensés en partie par des prestations d'assurance-emploi.

Alors que le taux de faible revenu de la Côte-Nord est légèrement inférieur à celui de l'ensemble du Québec, La Haute-Côte-Nord a un taux de faible revenu plus élevé, particulièrement chez les aîné-e-s. La mesure de faible revenu révèle aussi les disparités entre le secteur ouest et le secteur est. Le taux de faible revenu de l'ensemble

TABLEAU 42

Différents indicateurs de l'emploi par localité de la MRC de La Haute-Côte-Nord (semaine du 2 au 8 mai 2021)

	Taux d'emploi*	Taux de chômage**
Sacré-Cœur	51,8 %	15,5 %
Tadoussac	44,8 %	23,1 %
Les Bergeronnes	50,5 %	14,5 %
Les Escoumins	49,2 %	8,4 %
Essipit	48,9 %	11,5 %
Longue-Rive	37,5 %	11,1 %
Portneuf-sur-Mer	39,4 %	10,9 %
Forestville	49,1 %	7,9 %
Colombier	33,6 %	10,9 %
La Haute-Côte-Nord	46,7 %	11,9 %
Côte-Nord	55,9 %	7,5 %
Québec	59,3 %	7,6 %

* Nombre de personnes occupées (en emploi) exprimé en pourcentage de la population de 15 ans ou plus.

** Nombre de chômeuses et de chômeurs exprimé en pourcentage de la population active.

SOURCE : Statistique Canada, Profil du recensement, Recensement de la population de 2021, Situation d'activité.

TABLEAU 43

Différents indicateurs du logement par localité de la MRC de La Haute-Côte-Nord, 2021

	% de propriétaires	% de locataires	% dont le logement est fourni par le conseil de bande	% de logements nécessitant des réparations majeures	% de ménages consacrant plus de 30 % de leur revenu à se loger
Sacré-Cœur	77,2	22,8	-	6,7	7,6
Tadoussac	68,4	31,6	-	10,1	8,9
Les Bergeronnes	80	20	-	10	8,3
Les Escoumins	70,9	28,5	-	8,1	7,6
Essipit	65,4	11,5	26,9	0	0
Longue-Rive	76,5	23,5	-	7,1	9,3
Portneuf-sur-Mer	88,7	9,7	-	0	11,5
Forestville	67,5	32,9	-	9,8	11,5
Colombier	83,1	16,9	-	10,8	0
La Haute-Côte-Nord	73,4	26	0,7	8,6	8,6
Côte-Nord	68,5	27,3	4,2	8,4	8,1
Québec	59,9	39,9	0,2	6,3	16,1

SOURCE : Statistique Canada, Profil du recensement, Recensement de la population de 2021, Caractéristiques du ménage.

de la population est jusqu'à deux fois plus élevé dans les localités de l'est que dans celles de l'ouest. On note aussi que 38,5 % des personnes âgées de Portneuf-sur-Mer et 43 % des personnes âgées de Longue-Rive sont en situation de faible revenu, alors que c'est le cas de 19,8 % des personnes âgées du Québec.

5.1.3 Portrait de la situation économique et du marché du travail

Le tableau 42 présente différents indicateurs concernant la situation de l'emploi dans les localités de La Haute-Côte-Nord. Le taux de chômage de la MRC (11,9 %) dépasse la moyenne nord-côtère et québécoise. Son taux d'activité et son taux d'emploi sont plus bas que ceux de l'ensemble de la Côte-Nord et de l'ensemble du Québec. Le chômage est particulièrement élevé à Sacré-Cœur (15,5 %) et à Tadoussac (23,1 %). Il est plus bas dans Les Escoumins et à Forestville, ce qui semble cohérent avec le rôle économique de ces deux villes : puisqu'elles agissent comme centres de services de la MRC, les emplois y sont moins dépendants des industries saisonnières.

Selon l'indice de vitalité économique (IVE)²⁷, La Haute-Côte-Nord est l'une des MRC dont la vitalité est la moins grande. Elle occupe le 100^e rang parmi les 104 MRC du Québec. Elle se situe devant La Matapédia (Bas-Saint-Laurent), Pontiac (Outaouais), Le Rocher-Percé et La Haute-Gaspésie (Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine). Son IVE est presque identique à celui de la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent, à l'extrémité est de la Côte-Nord.

On remarque néanmoins d'importantes distinctions entre les localités de la MRC. Essipit et Sacré-Cœur ont une vitalité économique plus grande. Elles sont toutes deux dans le troisième quintile et occupent respectivement le 467^e et le 623^e rangs parmi les 1162 municipalités québécoises. Les trois autres localités du secteur ouest (Tadoussac, Les Bergeronnes et Les Escoumins) sont dans le quatrième quintile, tandis que les quatre localités du secteur est sont dans le cinquième quintile. Forestville (1010^e rang), Colombier (1098^e), Longue-Rive (1147^e) et Portneuf-sur-Mer (1141^e) sont parmi les municipalités les plus dévitalisées au Québec²⁸.

5.1.4 Portrait du logement

Dans l'ensemble de la Côte-Nord, 8,1 % des ménages consacrent plus de 30 % de leur revenu au logement, contre 16,1 % pour l'ensemble du Québec.

On remarque que le taux de propriétaires en Haute-Côte-Nord (73,4 %) est plus élevé que sur la Côte-Nord (68,5 %). Le pourcentage de logements nécessitant des réparations majeures y est semblable, tout comme le pourcentage de ménages consacrant plus de 30 % de leur revenu à se loger. À Essipit et à Portneuf-sur-Mer, aucun logement ne requiert des réparations majeures. À Essipit et à Colombier, aucun ménage ne consacre plus de 30 % de leurs revenus à se loger.

5.2 Le revenu viable en Haute-Côte-Nord

Pour une personne seule, le revenu viable dans la MRC de La Haute-Côte-Nord varie de 37 622 \$ net à Forestville à 38 702 \$ net à Longue-Rive.

Pour un ménage monoparental avec un·e enfant en CPE, le revenu viable dans la MRC de La Haute-Côte-Nord varie de 48 796 \$ net à Forestville à 52 095 \$ net à Longue-Rive²⁹.

Pour un ménage de deux adultes et de deux enfants en CPE, le revenu viable dans la MRC de La Haute-Côte-Nord varie de 76 684 \$ net à Forestville à 81 919 \$ net à Longue-Rive.

5.2.1 Les Bergeronnes

Scindée en deux par la route 138, la municipalité des Bergeronnes abrite l'une des deux écoles polyvalentes de La Haute-Côte-Nord, l'autre étant à Forestville. On y trouve aussi l'usine Bersaco, qui est membre du groupe Boisaco. Cette coopérative forestière de Sacré-Cœur est l'un des principaux employeurs de la MRC. Située à une vingtaine de kilomètres de Tadoussac, la principale destination touristique de la Côte-Nord, Les Bergeronnes a aussi une économie orientée vers le tourisme, avec des entreprises comme Croisières Essipit et Mer et Monde, qui appartiennent toutes deux à la communauté innue d'Essipit. Plusieurs résidences de la municipalité sont transformées en lieux d'hébergement touristique, ce qui contribue à alimenter le manque de logements dans la localité. Le taux de bénéficiaires de l'assurance-emploi (28 %) y est plus élevé que la moyenne de la MRC (23,8 %) et nettement plus élevé que la moyenne québécoise (12,1 %).

Le revenu viable pour une personne seule aux Bergeronnes est de 38 323 \$. Le revenu médian après impôt des ménages d'une seule personne y étant de 30 000 \$, c'est donc plus de la moitié des personnes seules qui n'atteignent pas le revenu viable. Les ménages d'une seule personne représentent 37,9 % des ménages.

Le revenu viable pour une famille monoparentale ayant un·e enfant est de 50 604 \$. Le revenu médian après impôt des familles monoparentales est de 56 800 \$. Celles-ci représentent 8,6 % des ménages.

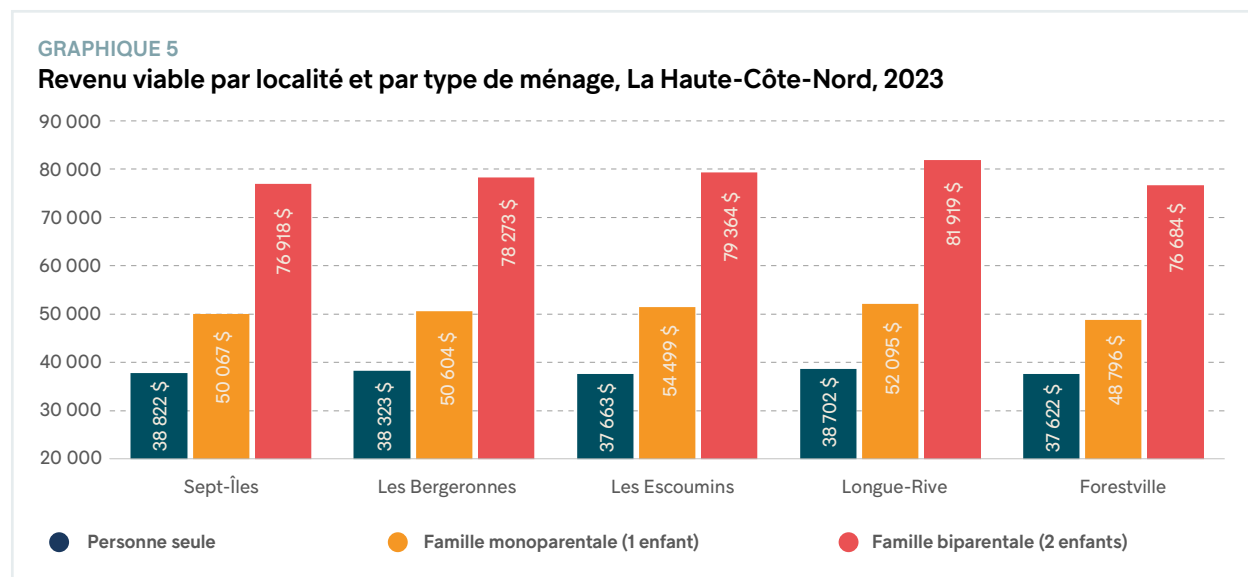


TABLEAU 44

**Composantes détaillées d'un revenu viable pour un ménage composé d'une personne seule,
La Haute-Côte-Nord, 2023**

	Les Bergeronnes	Les Escoumins	Longue-Rive	Forestville
Alimentation	7 013 \$	7 070 \$	8 551 \$	7 173 \$
Nourriture	6 088 \$	6 145 \$	7 626 \$	6 248 \$
Sortie mensuelle au restaurant et autre activité conviviale	925 \$	925 \$	925 \$	925 \$
Vêtements	1 512 \$	1 512 \$	1 512 \$	1 512 \$
Logement	8 144 \$	7 476 \$	6 988 \$	7 325 \$
Loyer	7 964 \$	7 296 \$	6 808 \$	7 145 \$
Assurance habitation	180 \$	180 \$	180 \$	180 \$
Transport	10 688 \$	10 694 \$	10 705 \$	10 717 \$
Véhicule	9 493 \$	9 493 \$	9 493 \$	9 493 \$
Transport en commun	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
Déplacement hors région	1 195 \$	1 201 \$	1 212 \$	1 225 \$
Autres nécessités	9 304 \$	9 249 \$	9 308 \$	9 257 \$
Meubles, équipement de cuisine, literie et autres équipements	1 269 \$	1 269 \$	1 269 \$	1 269 \$
Produits de soins personnels	446 \$	417 \$	441 \$	426 \$
Téléphone	780 \$	780 \$	780 \$	780 \$
Internet et câblodiffuseur	1 152 \$	1 152 \$	1 152 \$	1 152 \$
Livres, journaux et papeterie	100 \$	100 \$	100 \$	100 \$
Vacances	1 297 \$	1 297 \$	1 297 \$	1 297 \$
Autres biens et services	894 \$	894 \$	894 \$	894 \$
Marge de manœuvre	1 915 \$	1 915 \$	1 915 \$	1 915 \$
Fonds de prévoyance	1 451 \$	1 425 \$	1 460 \$	1 424 \$
Soins de santé non remboursés	1 662 \$	1 662 \$	1 638 \$	1 638 \$
Soins dentaires	160 \$	160 \$	145 \$	145 \$
Soins des yeux	217 \$	217 \$	217 \$	217 \$
Médicaments et soins de santé	1 285 \$	1 285 \$	1 276 \$	1 276 \$
Coût total pour une année ou revenu viable	38 323 \$	37 663 \$	38 702 \$	37 622 \$

SOURCES : Calculs de l'IRIS, voir la section « Composantes du revenu viable » pour les sources des données et les méthodes de calcul.

TABLEAU 45

Principales composantes d'un revenu viable pour un ménage de deux personnes composé d'un-e adulte et d'un-e enfant en CPE, La Haute-Côte-Nord, 2023

	Les Bergeronnes	Les Escoumins	Longue-Rive	Forestville
Alimentation	9 440 \$	9 542 \$	12 092 \$	9 757 \$
Vêtements	3 396 \$	3 396 \$	3 396 \$	3 396 \$
Logement	9 901 \$	10 718 \$	8 737 \$	7 887 \$
Transport et déplacements	10 826 \$	10 832 \$	10 843 \$	10 855 \$
Autres nécessités	11 306 \$	11 275 \$	11 337 \$	11 211 \$
Soins de santé non remboursés	2 360 \$	2 360 \$	2 315 \$	2 315 \$
Frais de garde	3 375 \$	3 375 \$	3 375 \$	3 375 \$
Coût total pour vivre une année au revenu viable	50 604 \$	51 499 \$	52 095 \$	48 796 \$

SOURCES : Calculs de l'IRIS, voir la section « Composantes du revenu viable » pour les sources des données et les méthodes de calcul.

TABLEAU 46

Principales composantes d'un revenu viable pour un ménage de quatre personnes composé de deux adultes et de deux enfants en CPE, La Haute-Côte-Nord, 2023

	Les Bergeronnes	Les Escoumins	Longue-Rive	Forestville
Alimentation	18 117 \$	18 429 \$	22 891 \$	18 702 \$
Vêtements	5 618 \$	5 618 \$	5 618 \$	5 618 \$
Logement	10 261 \$	11 078 \$	9 097 \$	8 247 \$
Transport et déplacements	19 799 \$	19 806 \$	19 817 \$	19 829 \$
Autres nécessités	16 144 \$	16 100 \$	16 229 \$	16 021 \$
Soins de santé non remboursés	3 194 \$	3 194 \$	3 128 \$	3 128 \$
Frais de garde	5 139 \$	5 139 \$	5 139 \$	5 139 \$
Coût total pour vivre une année au revenu viable	78 273 \$	79 364 \$	81 919 \$	76 684 \$

SOURCES : Calculs de l'IRIS, voir la section « Composantes du revenu viable » pour les sources des données et les méthodes de calcul.

Le revenu viable pour une famille de quatre personnes est de 78 273 \$, ce qui est en dessous du revenu médian après impôt des couples avec enfants (95 000 \$). Ces derniers représentent 17,2 % des ménages.

5.2.2 Les Escoumins

Les Escoumins est un des principaux centres de services de La Haute-Côte-Nord. On y trouve notamment l'hôpital, certains services de santé privés (dentiste, optométriste) et les locaux administratifs de la MRC. Le taux de bénéficiaires de l'assurance-emploi (20,1 %) y est plus bas que la moyenne de la MRC.

La communauté innue d'Essipit est enclavée dans la municipalité. À partir des années 1980, le conseil de bande s'est engagé dans un processus de développement socioéconomique qui a commencé par la mise sur pied de services à la population (station-service, centre communautaire, etc.) et par l'achat de pourvoires. Par la suite, le conseil de bande a créé des entreprises touristiques et a investi en copropriété dans des entreprises de pêche et des entreprises forestières³⁰. Cette politique de développement communautaire contribue à expliquer qu'Essipit affiche la plus grande vitalité économique de La Haute-Côte-Nord.

Le revenu viable pour une personne seule aux Escoumins est de 37 663 \$. Le revenu médian après impôt des ménages d'une seule personne y est de 34 000 \$. Cela signifie donc que plus de la moitié des personnes seules n'atteignent pas le revenu viable. Les ménages d'une seule personne représentent 36,8 % des ménages.

Le revenu viable pour une famille monoparentale ayant un-e enfant est de 51 499 \$. Le revenu médian après impôt des familles monoparentales est de 56 800 \$. Ces dernières représentent 9,4 % des ménages.

Le revenu viable pour une famille de quatre personnes est de 79 364 \$, ce qui est inférieur au revenu médian après impôt des couples avec enfants, de 115 000 \$. Ceux-ci représentent 18,7 % des ménages.

5.2.3 Longue-Rive

Longue-Rive est la localité la plus dévitalisée de La Haute-Côte-Nord. La municipalité a subi un dur coup lorsque la compagnie Kruger a annoncé la fermeture de son usine de bois locale en 2007³¹. Cette fermeture a entraîné un déclin important de la population. Aujourd'hui, une forte proportion de la population est retraitée, dans un contexte de vieillissement rapide de la population. Les Tourbières Lambert, qui produit de

la tourbe de mousse de sphaigne à des fins agricoles, est un des principaux employeurs de la communauté. L'usine de transformation de fruits de mer de Portneuf-sur-Mer, qui appartient en partie aux communautés innues d'Essipit, de Pessamit et de Uashat-Maliotenam, est aussi un employeur important de la main-d'œuvre locale. Contrairement aux localités du secteur ouest et à Forestville, le logement subit peu de pressions à la hausse à Longue-Rive.

Le revenu viable pour une personne seule à Longue-Rive est de 38 702 \$. Le revenu médian après impôt des ménages d'une seule personne est de 24 600 \$. Cela signifie donc que plus de la moitié des personnes seules n'atteignent pas le revenu viable. Les ménages d'une seule personne représentent 40,8 % des ménages.

Le revenu viable pour une famille monoparentale ayant un-e enfant est de 52 095 \$. Le revenu médian après impôt des familles monoparentales est de 50 400 \$. Plus de la moitié des familles monoparentales ont donc un revenu inférieur au revenu viable. Les familles monoparentales représentent 5,1 % des ménages.

Le revenu viable pour une famille de quatre personnes est de 76 684 \$, soit moins que le revenu médian après impôt des couples avec enfants (95 000 \$). Les couples avec enfants représentent 13,3 % des ménages.

5.2.4 Forestville

Forestville s'est construite autour de l'exploitation forestière. Elle a subi de plein fouet la fermeture de l'usine Daishowa au début des années 1990, puis la fermeture d'autres entreprises forestières, dont une usine de Kruger en 2007. Forestville est un centre de services important pour La Haute-Côte-Nord : on y trouve notamment deux épiceries, un centre commercial et les bureaux de Service Canada. Le centre sylvicole de Forestville et l'industrie touristique embauchent principalement des femmes, tandis que les travaux de construction de la ligne électrique Micoua-Saguenay d'Hydro-Québec reposent principalement sur l'embauche de travailleurs masculins. Plusieurs hommes font aussi du navettage aéroporté (« fly-in fly-out ») vers Fermont ou vers des sites d'entretien ou de construction d'Hydro-Québec.

Le revenu viable pour une personne seule à Forestville est de 37 622 \$. Le revenu médian après impôt des ménages d'une seule personne y est de 28 600 \$. Cela signifie donc que plus de la moitié des personnes seules n'atteignent pas le revenu viable. Les ménages d'une seule personne représentent 42,4 % des ménages.

Le revenu après impôt médian des hommes à Forestville est de 39 600 \$, tandis que celui des femmes est de 28 000 \$. Le revenu après impôt médian des hommes est donc légèrement au-dessus du revenu viable, alors que celui des femmes est nettement inférieur.

Le revenu viable pour une famille monoparentale ayant un-e enfant est de 48 796 \$. Le revenu médian après impôt des familles monoparentales est de 52 800 \$. Celles-ci représentent 7,5 % des ménages.

Le revenu viable pour une famille de quatre personnes est de 76 684 \$, et le revenu médian après impôt des couples avec enfants, qui représentent 14,6 % des ménages, est de 105 000 \$.

CHAPITRE 6

CHAPITRE 6

CHAPITRE 6

CHAPITRE 6

CHAPITRE 6

CHAPITRE 6

CHAPITRE 6

CHAPITRE 6

CHAPITRE 6

CHAPITRE 6

CHAPITRE 6

Minganie

Ce chapitre présente un portrait socioéconomique des localités de la MRC de Minganie, suivi du calcul du revenu viable dans quatre localités de ce territoire, soit Rivière-au-Tonnerre, Havre-Saint-Pierre, Port-Menier et Natashquan.

Vaste territoire situé à plus de 1000 kilomètres de Montréal, la Minganie est constituée d'une part de la ville de Havre-Saint-Pierre, qui concentre plus de la moitié de la population de la MRC et, d'autre part, de neuf localités dont la population est inférieure à 1000 personnes. Havre-Saint-Pierre jouit d'une situation économique plutôt favorable, notamment en raison des services et de l'activité minière. Les revenus y sont plus élevés et le taux de faible revenu y est bas. Au contraire, plusieurs villages font face à une situation socioéconomique plus difficile.

Or, le revenu viable en Minganie est élevé, principalement en raison des coûts élevés du transport et des déplacements. Pour tous les ménages types, parmi les 33 localités de l'étude, les 4 localités de la Minganie font partie des 10 localités où le coût du panier de biens et services du revenu viable est le plus élevé. Le revenu viable varie peu d'une localité à l'autre de la Minganie, mais le revenu médian plus élevé des ménages de Havre-Saint-Pierre permet à plus de gens d'atteindre le revenu viable dans cette ville.

6.1 Portrait socioéconomique de la Minganie

6.1.1 Portrait démographique

À environ une heure de route à l'est de Sept-Îles, le pont Touzel marque l'entrée du village de Sheldrake, qui fait partie de Rivière-au-Tonnerre (270 habitant-e-s), la première municipalité de Minganie à partir de l'ouest. Le long de la route 138, on trouve ensuite Rivière-Saint-Jean, Longue-Pointe-de-Mingan, la communauté innue d'Ekuanitshit (Mingan) et Havre-Saint-Pierre, la principale ville de la MRC. Plus à l'est, on retrouve Baie-Johan-Beetz, Aguanish, Natashquan et la communauté innue de Nutashkuan. La MRC de Minganie comprend

TABLEAU 47

Population de la MRC de Minganie par localité, 2022

	Population	% de la population de la Minganie
Rivière-au-Tonnerre	270	4,2
Rivière-Saint-Jean	215	3,3
Longue-Pointe-de-Mingan	426	6,6
Mingan	529	8,1
Havre-Saint-Pierre	3394	52,2
Port-Menier (L'Île-d'Anticosti)	203	3,1
Baie-Johan-Beetz	87	1,3
Aguanish	228	3,5
Natashquan	274	4,2
Nutashkuan	870	13,4
Minganie	6496	100
Côte-Nord	90536	-
Québec	8604495	-

SOURCES : Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, Région administrative 09 : Côte-Nord, 2022. ISQ, Estimations de la population des municipalités, Québec, 1^{er} juillet 2001 à 2022. Calculs de l'auteur.

aussi L'Île-d'Anticosti, dont Port-Menier est l'unique localité. Environ la moitié de la population de la MRC habite à Havre-Saint-Pierre.

Le solde migratoire interrégional de la Minganie pour l'année 2020-2021 est de 5 habitant-e-s, c'est-à-dire que le nombre de personnes entrantes (nouvelles et nouveaux résident-e-s) dépasse légèrement le nombre de personnes sortantes. Il s'agit toutefois de la première année avec un solde positif depuis 2012-2013³².

Pour la MRC de la Minganie, le TAAM est de -0,2 pour mille, soit un lent déclin comparativement à celui de la

TABLEAU 48

Évolution démographique par localité de la MRC de Minganie

	Variation en % de la population, 2016 à 2021
Rivière-au-Tonnerre	0,7
Rivière-Saint-Jean	5,6
Longue-Pointe-de-Mingan	-6
Mingan	0
Havre-Saint-Pierre	-3,6
Port-Menier (L'Île-d'Anticosti)	-18,8
Baie-Johan-Beetz	-2,3
Aguanish	-8,6
Natashquan	-0,4
Nutashquan	9,6
Minganie-Le Golfe-du-Saint-Laurent	-13
Côte-Nord	-4,3
Québec	4,1

SOURCE : Statistique Canada, Profil du recensement, Recensement de la population de 2021, Population et logements.

Côte-Nord (-1,9 pour mille). Le TAAM de l'ensemble du Québec est de 8,5 pour mille.

L'ISQ prévoit que, si la tendance actuelle se maintient, la population de la Minganie diminuera de 8,9 % d'ici 2041, une baisse moins prononcée que celle de la Côte-Nord (-10,4 %). Pendant la même période, on estime que la population du Québec augmentera de 10,3 %.

En ce qui concerne la répartition de la population par groupe d'âge de 2021 à 2041, on constate que la part des 20-64 ans sera moins grande en Minganie (49,8 %) que dans l'ensemble du Québec (54 %), tandis que la part des 0-19 ans (21,6 % contre 20 % pour le Québec) et des 65 ans et plus (28,7 % contre 26 % pour le Québec) sera légèrement plus grande.

Le tableau 48 ci-dessus montre l'évolution démographique de la Minganie et de chacune de ses localités dans les dernières années. On peut voir que la baisse de population de la MRC est nettement plus marquée que celle de la Côte-Nord. La baisse de population est particulièrement forte à Port-Menier (-18,8 %).

TABLEAU 49

Revenu après impôt médian des particuliers et revenu d'emploi médian des particuliers par localité de la MRC de Minganie, 2020

	Revenu après impôt médian des particuliers	Revenu d'emploi médian des particuliers
Rivière-au-Tonnerre	32 800 \$	24 000 \$
Longue-Pointe-de-Mingan	38 800 \$	35 600 \$
Mingan	40 000 \$	28 400 \$
Havre-Saint-Pierre	44 000 \$	44 800 \$
Natashquan	38 400 \$	30 200 \$
Nutashquan	44 400 \$	15 100 \$
Minganie-Le Golfe-du-Saint-Laurent	38 800 \$	31 400 \$
Côte-Nord	38 400 \$	38 400 \$
Québec	36 400 \$	36 000 \$

SOURCE : Statistique Canada, Profil du recensement, Recensement de la population de 2021, Revenu des particuliers en 2020.

à Rivière-Saint-Jean (5,6 %) et Nutashquan (9,6 %) sont les seules localités à avoir vu leur population croître.

6.1.2 Portrait du revenu

En Minganie, le revenu disponible par habitant-e^a (33 082 \$) est égal à la moyenne québécoise (33 093 \$). Il est légèrement plus élevé que la moyenne nord-côtère (32 540 \$). Cependant, il existe des écarts de revenu importants entre les localités de la MRC. Le tableau 49 ci-dessus permet d'observer le revenu médian des particuliers et le revenu d'emploi médian des particuliers dans différentes municipalités de Minganie^b.

a Le revenu disponible par habitant-e correspond à la part du revenu qui reste entre les mains de chaque personne une fois qu'elle a reçu les différents transferts auxquels elle a droit (allocation familiale, prestation de retraite, d'assurance-emploi ou autre, selon sa situation) et qu'elle a payé ses impôts et ses cotisations sociales.

b Statistique Canada ne fournit pas ces données pour Rivière-Saint-Jean, Port-Menier, Baie-Johan-Beetz et Aguanish, sans doute en raison de la petite taille de leur population. Les données sur la mesure de faible revenu (tableau 50) ne sont pas disponibles non plus.

TABLEAU 50

Taux de faible revenu (MFR-50) par localité et par groupe d'âge dans la MRC de Minganie, 2020

	Ensemble de la population	18-64 ans	65 ans et plus
Rivière-au-Tonnerre	15,2	16	18
Longue-Pointe-de-Mingan	11,2	4,5	24
Mingan	10,4	9	nd
Havre-Saint-Pierre	4,5	3,5	10,4
Natashquan	8,5	4	18
Nutashquan	3	1,6	16
Minganie-Le-Golfe-du-Saint-Laurent	7,8	4,6	19,4
Côte-Nord	10,7	7,9	19,7
Québec	11,9	10,2	19,8

SOURCE : Statistique Canada, Profil du recensement, Recensement de la population de 2021, Faible revenu et inégalité du revenu en 2020.

On peut voir que le revenu après impôt médian des particuliers de la Minganie (38 800 \$) est légèrement supérieur à celui de la Côte-Nord (38 400 \$). Les particuliers de Nutashquan (44 400 \$) et de Havre-Saint-Pierre (44 000 \$) ont les revenus après impôt les plus élevés. À Rivière-au-Tonnerre, le revenu après impôt médian des particuliers (32 800 \$) est nettement moins élevé que la moyenne de la MRC.

Pour toutes les catégories d'âge, le taux de faible revenu de la MRC est plus bas que les moyennes nord-côtière et québécoise. Cependant, le taux de faible revenu des 18-64 ans à Havre-Saint-Pierre (3,5 %) est particulièrement faible, tandis que celui de Rivière-au-Tonnerre est nettement plus élevé que la moyenne québécoise. À Longue-Pointe-de-Mingan, bien que le taux de faible revenu des 18-64 ans soit très bas, celui des aîné-e-s est plus élevé que la moyenne.

TABLEAU 51

Différents indicateurs de l'emploi par localité de la MRC de Minganie (semaine du 2 au 8 mai 2021)

	Taux d'emploi*	Taux de chômage**
Rivière-au-Tonnerre	41,9 %	22,7 %
Rivière-Saint-Jean	45,5 %	20,0 %
Longue-Pointe-de-Mingan	65,3 %	0,0 %
Mingan	48,1 %	9,5 %
Havre-Saint-Pierre	59,4 %	6,6 %
Port-Menier	50,0 %	22,7 %
Baie-Johan-Beetz	50,0 %	0,0 %
Aguanish	57,1 %	7,7 %
Natashquan	70,5 %	8,6 %
Nutashquan	59,4 %	16,7 %
Minganie-Le-Golfe-du-Saint-Laurent	54,5 %	13,8 %
Côte-Nord	55,9 %	7,5 %
Québec	59,3 %	7,6 %

* Nombre de personnes occupées (en emploi) exprimé en pourcentage de la population de 15 ans ou plus.

** Nombre de chômeuses et de chômeurs exprimé en pourcentage de la population active.

SOURCE : Statistique Canada, Profil du recensement, Recensement de la population de 2021, Situation d'activité.

6.1.3 Portrait de la situation économique et du marché du travail

Le tableau 51 ci-dessus présente différents indicateurs concernant la situation de l'emploi dans les localités de la Minganie. Le taux de chômage de la MRC (13,8 %) dépasse les moyennes nord-côtière et québécoise. Par contre, son taux d'activité est plus élevé que celui de la Côte-Nord. Alors que le taux de chômage est nul à Baie-Johan-Beetz et à Longue-Pointe-de-Mingan, il est trois fois plus élevé que la moyenne québécoise à Rivière-au-Tonnerre et à Port-Menier. Il est aussi particulièrement élevé à Rivière-Saint-Jean. Havre-Saint-Pierre a un taux de chômage inférieur à la moyenne québécoise.

Selon l'indice de vitalité économique (IVE)³³, la Minganie est plutôt dévitalisée. Elle occupe le 68^e rang

parmi les 104 MRC du Québec. Elle se situe dans le quatrième quintile, entre La Côte-de-Gaspé (Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine) et Manicouagan (Côte-Nord).

On remarque cependant d'importantes distinctions entre les localités de la MRC. Havre-Saint-Pierre et Natashquan jouissent d'une situation plus favorable : elles se situent dans le troisième quintile. Rivière-au-Tonnerre, Rivière-Saint-Jean, Aguanish et Nutashquan sont dans le cinquième quintile. Aguanish et Rivière-au-Tonnerre sont particulièrement dévitalisées : elles occupent respectivement le 1056^e rang et le 1068^e rang parmi les 1162 municipalités du Québec³⁴.

6.1.4 Portrait du logement

Dans l'ensemble de la Côte-Nord, 8,1 % des ménages consacrent plus de 30 % de leur revenu au logement, contre 16,1 % pour l'ensemble du Québec.

On peut constater qu'à l'exception des communautés innues (où la majorité des logements sont fournis par le conseil de bande) et de Port-Menier (où le taux de

propriétaires est de 63,6 %), le taux de propriété dans les localités de la Minganie est nettement plus élevé que la moyenne nord-côtière et québécoise. De plus, dans les localités pour lesquelles cette donnée est disponible, le pourcentage de personnes consacrant plus de 30 % de leur revenu à se loger est soit nul ou très faible (Havre-Saint-Pierre, 4,2 %). Cependant, dans plusieurs localités, une forte proportion du parc immobilier a besoin de rénovations importantes. C'est le cas de 20 % des logements à Baie-Johan-Beetz, 25 % des logements à Rivière-Saint-Jean et 30 % des logements à Rivière-au-Tonnerre. Ces taux sont beaucoup plus élevés que la moyenne québécoise de 6,3 %.

6.2 Le revenu viable en Minganie

Pour une personne seule, le revenu viable dans la MRC de Minganie varie de 39 782 \$ net à Havre-Saint-Pierre à 41 591 \$ net à Port-Menier.

TABLEAU 52

Différents indicateurs du logement par localité de la MRC de Minganie, 2021

	% de propriétaires	% de locataires	% dont le logement est fourni par le conseil de bande	% de logements nécessitant des réparations majeures	% de ménages consacrant plus de 30 % de leur revenu à se loger
Rivière-au-Tonnerre	93,3	6,7	-	30	n. d.
Rivière-Saint-Jean	85,7	14,3	-	25	n. d.
Longue-Pointe-de-Mingan	80	20	-	7,5	0
Mingan	9,4	18,8	71,9	18,8	0
Havre-Saint-Pierre	76,6	23,8	-	6	4,2
Port-Menier	63,6	36,4	-	9,1	n. d.
Baie-Johan-Beetz	100	0	-	20	n. d.
Aguanish	85,7	14,3	-	7,1	n. d.
Natashquan	83,3	16,7	-	4,2	0
Nutashquan	19,6	6,5	71,7	30	0
Minganie–Le-Golfe-du-Saint-Laurent	75,3	18,3	3,6	10,3	4,9
Côte-Nord	68,5	27,3	4,2	8,4	8,1
Québec	59,9	39,9	0,2	6,3	16,1

SOURCE : Statistique Canada, Profil du recensement, Recensement de la population de 2021, Caractéristiques du ménage.

TABLEAU 53

Composantes détaillées d'un revenu viable pour un ménage composé d'une personne seule, Minganie, 2023

	Rivière-au-Tonnerre	Havre-Saint-Pierre	Port-Menier	Natashquan
Alimentation	8 978 \$	6 694 \$	8 284 \$	7 312 \$
Nourriture	8 053 \$	5 769 \$	7 359 \$	6 387 \$
Sortie mensuelle au restaurant et autre activité conviviale	925 \$	925 \$	925 \$	925 \$
Vêtements	1 512 \$	1 512 \$	1 512 \$	1 512 \$
Logement	7 502 \$	9 123 \$	6 346 \$	9 171 \$
Loyer ou hypothèque	7 322 \$	8 943 \$	6 166 \$	8 991 \$
Assurance habitation	180 \$	180 \$	180 \$	180 \$
Transport	11 270 \$	11 308 \$	13 108 \$	11 367 \$
Véhicule	9 532 \$	9 532 \$	10 679 \$	9 532 \$
Transport en commun	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
Déplacement hors région	1 737 \$	1 776 \$	2 429 \$	1 835 \$
Autres nécessités	9 550 \$	9 497 \$	10 620 \$	9 387 \$
Meubles, équipement de cuisine, literie et autres équipements	1 269 \$	1 269 \$	1 269 \$	1 269 \$
Produits de soins personnels	455 \$	423 \$	472 \$	491 \$
Téléphone	780 \$	780 \$	780 \$	780 \$
Internet et câblodiffuseur	1 363 \$	1 363 \$	2 460 \$	1 188 \$
Livres, journaux et papeterie	100 \$	100 \$	100 \$	100 \$
Vacances	1 297 \$	1 297 \$	1 297 \$	1 297 \$
Autres biens et services	894 \$	894 \$	894 \$	894 \$
Marge de manœuvre	1 915 \$	1 915 \$	1 915 \$	1 915 \$
Fonds de prévoyance	1 477 \$	1 456 \$	1 433 \$	1 453 \$
Soins de santé non remboursés	1 722 \$	1 648 \$	1 722 \$	1 722 \$
Soins dentaires	222 \$	161 \$	222 \$	222 \$
Soins des yeux	230 \$	217 \$	230 \$	230 \$
Médicaments et soins de santé	1 270 \$	1 270 \$	1 270 \$	1 270 \$
Coût total pour une année ou revenu viable	40 533 \$	39 782 \$	41 591 \$	40 472 \$

SOURCES : Calculs de l'IRIS, voir la section « Composantes du revenu viable » pour les sources des données et les méthodes de calcul.

TABLEAU 54

Principales composantes d'un revenu viable pour un ménage de deux personnes composé d'un-e adulte et d'un-e enfant en CPE, Minganie, 2023

	Rivière-au-Tonnerre	Havre-Saint-Pierre	Port-Menier	Natashquan
Alimentation	13 930 \$	9 095 \$	12 368 \$	9 996 \$
Vêtements	3 396 \$	3 396 \$	3 396 \$	3 396 \$
Logement	8 222 \$	13 603 \$	7 130 \$	11 269 \$
Transport et déplacements	11 454 \$	11 492 \$	13 393 \$	11 551 \$
Autres nécessités	11 601 \$	11 577 \$	12 703 \$	11 472 \$
Soins de santé non remboursés	2 385 \$	2 311 \$	2 385 \$	2 385 \$
Frais de garde	3 375 \$	3 375 \$	3 375 \$	3 375 \$
Coût total pour vivre une année au revenu viable	54 362 \$	54 850 \$	54 751 \$	53 445 \$

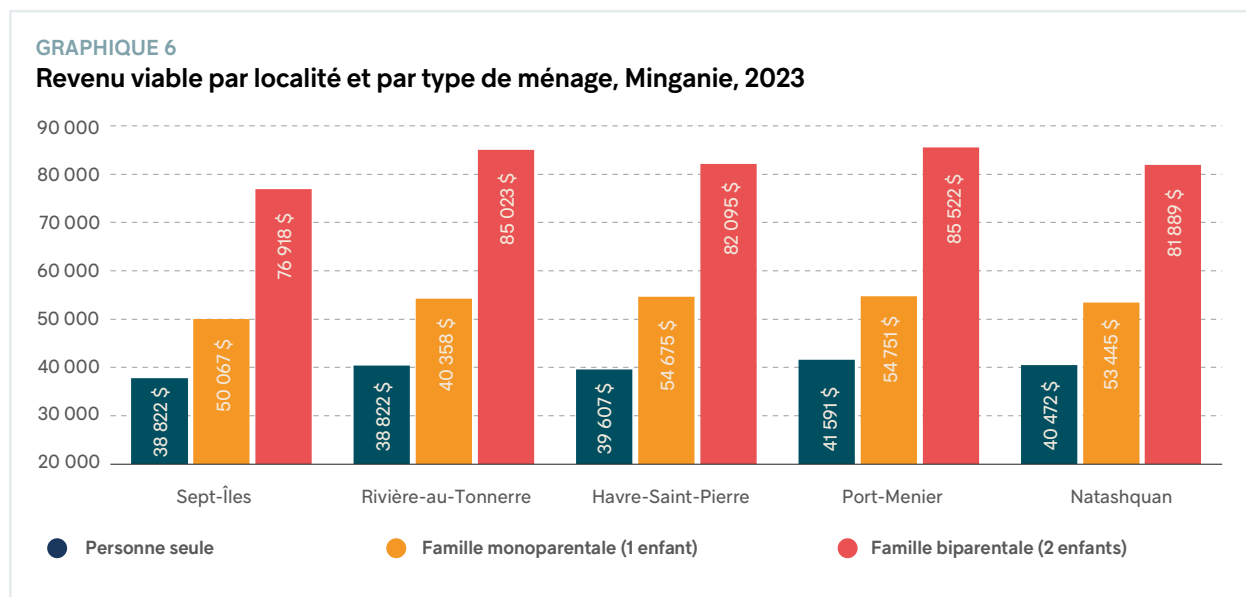
SOURCES : Calculs de l'IRIS, voir la section « Composantes du revenu viable » pour les sources des données et les méthodes de calcul.

TABLEAU 55

Principales composantes d'un revenu viable pour un ménage de quatre personnes composé de deux adultes et de deux enfants en CPE, Minganie, 2023

	Rivière-au-Tonnerre	Havre-Saint-Pierre	Port-Menier	Natashquan
Alimentation	25 418 \$	17 343 \$	22 895 \$	19 165 \$
Vêtements	5 618 \$	5 618 \$	5 618 \$	5 618 \$
Logement	8 582 \$	13 963 \$	7 490 \$	11 629 \$
Transport et déplacements	20 636 \$	20 675 \$	23 503 \$	20 734 \$
Autres nécessités	16 521 \$	16 396 \$	17 593 \$	16 320 \$
Soins de santé non remboursés	3 284 \$	3 136 \$	3 284 \$	3 284 \$
Frais de garde	5 139 \$	5 139 \$	5 139 \$	5 139 \$
Coût total pour vivre une année au revenu viable	85 198 \$	82 270 \$	85 522 \$	81 889 \$

SOURCES : Calculs de l'IRIS, voir la section « Composantes du revenu viable » pour les sources des données et les méthodes de calcul.



Pour un ménage monoparental avec un-e enfant en CPE, le revenu viable dans la MRC de Minganie varie de 53 445 \$ net à Natashquan à 54 751 \$ net à Port-Menier³⁵.

Pour un ménage de deux adultes et de deux enfants en CPE, le revenu viable dans la MRC de Minganie varie de 81 889 \$ net à Natashquan à 85 522 \$ à Port-Menier.

6.2.1 Rivière-au-Tonnerre

Porte d'entrée de la Minganie, Rivière-au-Tonnerre est un des villages les plus défavorisés de la MRC. Une partie importante de la population est engagée dans le domaine de la pêche, une activité qui peut apporter un revenu important aux propriétaires de quotas, mais dont les salaires sont peu élevés pour la plupart des travailleuses et travailleurs. La communauté tire aussi une partie de ses revenus du tourisme, à travers l'agence Voyages Coste et l'hôtel L'Escale Lam-Air. Étant donné que la pêche et le tourisme sont des activités saisonnières, une grande partie de la main-d'œuvre locale a recours au chômage. Le taux de bénéficiaires de l'assurance-emploi à Rivière-au-Tonnerre est de 38,5 % (comparativement à 12,1 % pour l'ensemble du Québec). Les prestations médianes d'assurance-emploi sont de 13 200 \$ et représentent donc une part importante des revenus locaux.

Le revenu viable pour une personne seule à Rivière-au-Tonnerre est de 40 533 \$, tandis que le revenu médian après impôt des ménages d'une seule personne est de 31 200 \$. Autrement dit, plus de la moitié des personnes seules n'atteignent pas le revenu viable. Les ménages d'une seule personne représentent 48,4 % des ménages.

Le revenu viable pour une famille monoparentale ayant un-e enfant est de 54 362 \$. Les familles monoparentales (peu importe le nombre d'enfants) représentent 9,7 % des ménages^a.

Le revenu viable pour une famille de quatre personnes est de 85 198 \$. Les couples avec enfants représentent 9,7 % des ménages.

6.2.2 Havre-Saint-Pierre

Havre-Saint-Pierre regroupe la moitié de la population de la Minganie. La ville est un centre de services important pour les habitant-e-s des communautés environnantes. On y trouve notamment l'école secondaire où les élèves des villages de la Minganie sont placés en pension, ainsi que l'hôpital. La mine de titane de Rio Tinto est un des principaux employeurs. Elle embauche plus de 300 personnes à des salaires de départ de 41 \$ de l'heure. Plusieurs entreprises et organisations ne parviennent pas à offrir des salaires comparables, ce qui engendre des difficultés de recrutement, notamment dans les services et le commerce de détail.

Le revenu viable pour une personne seule à Havre-Saint-Pierre est de 39 782 \$, et le revenu médian après impôt des ménages d'une seule personne est de 40 800 \$,

^a Pour Rivière-au-Tonnerre, Statistique Canada ne fournit pas le revenu médian après impôt des familles monoparentales et des couples avec enfants.

légèrement au-dessus du revenu viable. Les ménages d'une seule personne représentent 30,3 % des ménages.

Havre-Saint-Pierre a le revenu viable le plus bas de la Minganie, alors que les revenus de la population y sont les plus élevés de la MRC. Cependant, le revenu médian après impôt des hommes est de 52 000 \$, tandis que celui des femmes est de 37 200 \$. Plus de la moitié des femmes de la ville ont donc un revenu inférieur au revenu viable.

Le revenu viable pour une famille monoparentale ayant un-e enfant est de 54 850 \$. Le revenu médian après impôt des familles monoparentales est de 69 500 \$. Ces dernières représentent 6,6 % des ménages.

Le revenu viable pour une famille de quatre personnes est de 82 270 \$. Le revenu médian après impôt des couples avec enfants, qui représentent 25,2 % des ménages, est de 136 000 \$.

Il importe aussi de souligner qu'en l'absence de médecins spécialistes pouvant accompagner un accouchement, les femmes doivent se rendre à Sept-Îles deux semaines avant la fin de leur grossesse^a. Seule une partie des frais associés à ce déplacement est remboursée par le CISSS. Ces coûts n'ont pas été intégrés au calcul du revenu viable puisque aucune des trois familles types n'inclut une femme enceinte, mais ils peuvent représenter un fardeau financier important pour les personnes concernées.

6.2.3 Port-Menier

Alors qu'Anticosti était dans la mire de l'industrie pétrolière, une partie importante de la population locale s'est mobilisée contre le forage de puits de pétrole sur l'île. Depuis l'interdiction définitive de l'exploitation pétrolière, la municipalité a engagé une démarche pour que l'île soit reconnue comme patrimoine mondial de l'UNESCO. Les principaux employeurs locaux sont la SÉPAQ, les pourvoiries, l'école et l'aéroport. Étant donné la nature saisonnière de l'industrie touristique, une partie importante de la population a recours au chômage. L'absence de certains services sur l'île (notamment ceux offerts par les professionnel-le-s de la santé non couverts par la RAMQ) entraîne des coûts élevés pour les résident-e-s qui doivent se déplacer à l'extérieur de L'Île-d'Anticosti,

d'autant plus que les trajets en avion et en bateau sont fréquemment retardés ou annulés.

Le revenu viable pour une personne seule à Port-Menier est de 41 591 \$. Statistique Canada ne fournit pas de données sur le revenu à Port-Menier étant donné la petite taille de la population, mais l'Institut de la statistique du Québec indique que le revenu total médian (avant impôts) des particuliers y est de 40 599 \$³⁶. Les ménages d'une seule personne représentent 50 % des ménages.

Le revenu viable pour une famille monoparentale ayant un-e enfant serait de 54 751 \$, mais il n'y en a aucune à Port-Menier.

Le revenu viable pour une famille de quatre personnes est de 85 522 \$. Les couples avec enfants représentent 10 % des ménages.

Si les habitant-e-s de Port-Menier bénéficient de frais de logements nettement moins élevés que ceux des autres localités, le coût de la nourriture, des télécommunications et des déplacements y est plus grand. Puisque l'eau de Port-Menier n'est pas potable, le calcul du coût de la nourriture comprend un montant pour l'achat d'eau embouteillée.

6.2.4 Natashquan

Comme celle de Rivière-au-Tonnerre, l'économie de Natashquan dépend fortement de la pêche et du tourisme. Le village est aussi un relais de services pour les habitant-e-s des villages de la Basse-Côte-Nord non reliés par la route. En effet, on trouve à Natashquan un aéroport et un arrêt du *Bella Desgagnés*, le traversier qui relie les localités de la MRC de Gouffé-du-Saint-Laurent. Des membres de la communauté innue de Nutashkuan viennent aussi faire des achats à Natashquan. De plus, il s'agit d'un lieu touristique plus fréquenté que Rivière-au-Tonnerre, notamment grâce au travail de la Corporation de développement patrimonial, culturel et touristique de Natashquan (COPACTE) et en raison de son association avec le « bout de la route 138³⁷ » et le chanteur Gilles Vigneault. Ces facteurs contribuent à expliquer que les revenus y soient plus élevés qu'à Rivière-au-Tonnerre et que le chômage y soit moins important, bien que les populations des deux villages soient similaires. Le taux de bénéficiaires de l'assurance-emploi y est de 30,2 %.

Le revenu viable pour une personne seule à Natashquan est de 40 472 \$. Le revenu médian après impôt des ménages d'une seule personne y est de 38 400 \$. Cela signifie donc que plus de la moitié des personnes seules

^a Dans le cas de Port-Menier et Natashquan, les femmes enceintes doivent se rendre à Sept-Îles trois semaines avant la fin de leur grossesse.

n'atteignent pas le revenu viable. Les ménages d'une seule personne représentent 33,3 % des ménages.

Le revenu viable pour une famille monoparentale ayant un·e enfant est de 53 445 \$^a. Les familles monoparentales représentent 8,3 % des ménages.

Le revenu viable pour une famille de quatre personnes est de 81 889 \$. Le revenu médian après impôt des couples avec enfants est de 103 000 \$. Ces derniers représentent 25 % des ménages.

a Le revenu médian après impôt des familles monoparentales n'est pas disponible pour Natashquan.

CHAPITRE 7

Caniapiscou

Ce chapitre présente un portrait socioéconomique des localités de la MRC de Caniapiscou, suivi du calcul du revenu viable des deux municipalités de ce territoire (Fermont et Schefferville), de la communauté innue de Matimekosh et de la communauté naskapie de Kawawachikamach.

La MRC de Caniapiscou est constituée de deux secteurs différents non reliés entre eux par la route. À Fermont, ville tournée presque entièrement vers l'exploitation minière, les revenus sont parmi les plus élevés au Québec, le taux de faible revenu est très bas et le taux de chômage est nettement inférieur à la moyenne québécoise. Cependant, il existe d'importantes inégalités entre les hommes et les femmes. Le revenu viable à Fermont est comparable à celui des localités de la Minganie. Il est cependant plus bas pour les familles de quatre personnes, grâce à un aménagement urbain qui réduit la dépendance à la voiture.

Auparavant un haut lieu de l'activité minière, Schefferville a vu sa population décliner depuis la fermeture des installations de l'Iron Ore Company au début des années 1980. L'exploitation minière a repris dans les années 2010, mais ne génère pas les mêmes retombées économiques que dans les années 1970. La très grande majorité de la population du secteur fait partie de la nation innue de Matimekosh–Lac-John et de la nation naskapie de Kawawachikamach. Le conseil de la nation de chaque communauté figure parmi les principaux employeurs. Le revenu médian des particuliers à Matimekosh et à Kawawachikamach est comparable à la moyenne québécoise, mais le revenu viable y est très élevé. Les coûts de transport font grimper le prix du panier d'épicerie. Le coût des déplacements hors région, des télécommunications et de l'essence tire aussi le revenu viable à la hausse.

7.1 Portrait socioéconomique de Caniapiscou

7.1.1 Portrait démographique

La MRC de Caniapiscou regroupe 5 localités totalisant 3 774 habitant-e-s. Dans la partie sud, reliée au territoire de la Côte-Nord par la route 389 et au Labrador par la

TABLEAU 56

Population du territoire de Caniapiscou par localité, 2022

	Population	% de la population de Caniapiscou
Fermont	2 353	61,5
Schefferville	155	4,1
Matimekosh	611	16
Lac-John	33	0,9
Kawawachikamach	622	16,3
Caniapiscou	3 774	100
Côte-Nord	90 536	-
Québec	8 604 495	-

SOURCES : ISQ, Estimations de la population des municipalités, Québec, 1^{er} juillet 2001 à 2022. Calculs de l'auteur.

route 500, on trouve la ville de Fermont, qui abrite plus de 60 % de la population de la MRC. Dans la partie nord, accessible seulement par train ou par avion, on trouve Schefferville ainsi que deux communautés autochtones : la nation naskapie de Kawawachikamach et la nation innue de Matimekosh–Lac-John, composée des villages de Matimekosh et de Lac-John^a.

Le solde migratoire interrégional de la MRC de Caniapiscou pour l'année 2020-2021 est de -129 habitant-e-s, c'est-à-dire qu'il y a plus de personnes sortantes que de personnes entrantes (nouvelles et nouveaux résident-e-s). L'ensemble de la Côte-Nord a enregistré en 2020-2021 un solde migratoire de -250 habitant-e-s.

Pour la MRC de Caniapiscou, le TAAM est de -0,8 pour mille, soit un déclin un peu moins rapide que celui de

^a Statistique Canada ne fournit presque aucune donnée sur Lac-John, en raison de sa faible population. Dans les tableaux qui suivent, nous présentons donc les données pour Matimekosh seulement.

l'ensemble de la Côte-Nord (-1,9 pour mille). À titre comparatif, le TAAM du Québec est de 8,5 pour mille.

L'Institut de la Statistique du Québec prévoit que, si la tendance actuelle se maintient, la population de Caniapiscou diminuera de 5,1 % d'ici 2041, une baisse plus lente que celle de la Côte-Nord (-10,4 %). Pendant la même période, on estime que la population du Québec augmentera de 10,3 %.

En ce qui concerne la répartition de la population par groupe d'âge de 2021 à 2041, la MRC de Caniapiscou se trouve dans une situation particulière liée notamment au fait que son activité économique est fortement orientée vers l'industrie minière. La part des 65 ans et plus (4,2 %) y est très faible par rapport à l'ensemble du Québec (20,3 %). On prévoit qu'elle atteindra 5,6 % en 2041, contre 26 % au Québec. De plus, alors que la part des 20-64 ans va diminuer de manière importante dans la population québécoise (de 59 % en 2021 à 54 % en 2041), elle va connaître une diminution moins grande à Caniapiscou (de 64,9 % en 2021 à 63,1 % en 2041). Tant au Québec que dans la MRC de Caniapiscou, la part des 0-19 ans devrait rester plutôt stable. Elle est cependant nettement plus élevée à Caniapiscou que dans l'ensemble du Québec (30,9 % en 2021 pour Caniapiscou contre 20,6 % pour le Québec).

Le tableau 57 montre l'évolution démographique de la MRC de Caniapiscou et de chacune de ses localités dans les dernières années. On peut voir que la population de la MRC est en baisse, principalement en raison de la décroissance de la population de Fermont (-8,8 %), la localité la plus peuplée du secteur. Cependant, on constate que les populations des communautés autochtones de Matimekosh et de Kawawachikamach sont en croissance.

Il importe de mentionner que l'évolution démographique de la MRC de Caniapiscou peut être infléchiée de manière importante par la situation de l'industrie minière dans le secteur. En effet, Fermont et Schefferville sont toutes les deux des villes dont le développement historique a été intimement lié à l'exploitation des mines de fer. Les chercheurs Martin Simard et Carl Brisson notent que le développement des espaces nordiques dépend largement de mégaprojets d'exploitation des ressources naturelles initiés par des gouvernements ou par des multinationales³⁸. Ces projets ont souvent une durée de vie utile de quelques années ou quelques décennies seulement. De plus, leur viabilité fluctue selon la valeur des ressources naturelles sur les marchés mondiaux, ce qui engendre des cycles d'investissement suivis de périodes de désinvestissement. Ces soubresauts de l'industrie minière entraînent des mouvements de population parfois abrupts. Ainsi, la ville de Schefferville

TABLEAU 57

Évolution démographique par localité de la MRC de Caniapiscou, 2021

	Variation en pourcentage de la population, 2016 à 2021
Fermont	-8,8
Schefferville	n. d.
Matimekosh	3,6
Kawawachikamach	6,7
Caniapiscou	-2,8
Côte-Nord	-4,3
Québec	4,1

SOURCES : Statistique Canada, Profil du recensement, Recensement de la population de 2021, Population et logements.

comptait 3 271 habitant-e-s en 1981, peu avant l'annonce de la fermeture des installations de l'Iron Ore Company³⁹. Elle n'en compte plus que 156 aujourd'hui. Créée en 1972, la ville de Fermont a quant à elle connu un sommet démographique de 4 220 personnes en 1981⁴⁰. Elle compte presque deux fois moins d'habitant-e-s aujourd'hui. Il est possible que des événements majeurs (ouverture ou fermeture de mines) provoquent une hausse ou une baisse importante de la population de la MRC dans les années à venir. Cependant, le phénomène du navettage (« fly-in fly-out »), de plus en plus courant, tempère ces changements démographiques puisqu'il limite l'afflux de résident-e-s permanent-e-s.

7.1.2 Portrait du revenu

C'est dans la MRC de Caniapiscou que le revenu disponible par habitant-e est le plus élevé au Québec^a, soit 44 497 \$. Celui-ci est près de 35 % plus élevé que la moyenne québécoise (33 093 \$)⁴¹. Les habitant-e-s de Caniapiscou ont donc en moyenne 11 404 \$ de plus dans leurs poches par année que les habitant-e-s de l'ensemble du Québec. L'écart par rapport à la moyenne

a Le revenu disponible par habitant-e correspond à la part du revenu qui reste entre les mains de chaque personne une fois qu'elle a reçu les différents transferts auxquels elle a droit (allocation familiale, prestation de retraite, d'assurance-emploi ou autre, selon sa situation) et qu'elle a payé ses impôts et ses cotisations sociales.

TABLEAU 58

Revenu après impôt médian des particuliers et revenu d'emploi médian des particuliers par localité de la MRC de Caniapiscau, 2020

	Revenu après impôt médian des particuliers	Revenu d'emploi médian des particuliers
Fermont	81 000 \$	104 000
Schefferville	n. d.	n. d.
Matimekosh	38 800 \$	28 400
Kawawachikamach	38 400 \$	26 800
Caniapiscau*	n. d.	n. d.
Côte-Nord	38 400 \$	38 400
Québec	36 400 \$	36 000

* Dans le découpage géographique du recensement de Statistique Canada, la MRC de Caniapiscau est fusionnée avec la MRC de Sept-Rivières, qui comprend les villes de Sept-Îles et de Port-Cartier. Les données pour Caniapiscau seule ne sont donc pas disponibles.

SOURCE : Statistique Canada, *Profil du recensement, Recensement de la population de 2021, Revenu des particuliers en 2020.*

québécoise est encore plus marqué lorsque l'on prend le revenu d'emploi médian des 25-64 ans comme indicateur : il s'élève à 93 866 \$ à Caniapiscau, contre 45 809 \$ pour l'ensemble du Québec^a. Les revenus élevés des résident-e-s de cette MRC sont dus principalement aux salaires élevés de l'industrie minière. Ils sont aussi en partie liés aux primes d'éloignement pour certaines catégories d'emplois.

Ces données impressionnantes cachent cependant d'importantes disparités à l'intérieur de la MRC. Le tableau 58 ci-dessus permet de voir les différences entre les localités en ce qui concerne le revenu après impôt médian des particuliers et le revenu d'emploi médian des particuliers.

a ISQ, *Revenu d'emploi médian des 25-64 ans, selon le sexe, MRC et ensemble du Québec, 2002-2021, 2023*. Le revenu d'emploi médian des 25-64 ans correspond au revenu que les individus tirent de leur travail, ce qui donne des indications quant à la situation économique du territoire, tandis que le revenu disponible tient compte du soutien gouvernemental. Il reflète donc mieux ce que les individus peuvent réellement consacrer à leurs dépenses.

TABLEAU 59

Taux de faible revenu (MFR-50) par localité et par groupe d'âge dans la MRC de Caniapiscau, 2020

	Ensemble de la population	18-64 ans	65 ans et plus
Fermont	1,8	1,5	8
Schefferville	n. d.	n. d.	n. d.
Matimekosh	18	13,2	28
Kawawachikamach	12	11,2	25
Caniapiscau	n. d.	n. d.	n. d.
Côte-Nord	10,7	7,9	19,7
Québec	11,9	10,2	19,8

SOURCE : Statistique Canada, *Profil du recensement, Recensement de la population de 2021, Faible revenu et inégalité du revenu en 2020.*

On peut voir que le revenu après impôt médian des particuliers à Fermont (81 000 \$) est plus de deux fois plus élevé que celui de la Côte-Nord (38 400 \$). Or, dans les communautés autochtones de Matimekosh (38 800 \$) et Kawawachikamach (38 400 \$), le revenu après impôt médian des particuliers est égal ou légèrement supérieur à celui de la Côte-Nord. En moyenne, la population de Fermont profite financièrement des retombées économiques de l'industrie minière. Dans le secteur de Schefferville, cependant, bien que l'activité minière ait été relancée depuis 2011, celle-ci est loin d'avoir autant d'impact sur le revenu qu'à Fermont.

C'est ce que confirment les données sur le revenu d'emploi médian des particuliers, qui montrent que lorsque l'on s'en tient au revenu d'emploi (donc sans tenir compte des impôts et transferts gouvernementaux), les habitant-e-s de Fermont gagnent presque quatre fois plus que celles et ceux de Kawawachikamach. Les résident-e-s des deux communautés autochtones ont des revenus d'emploi médian bien inférieurs à ceux de la Côte-Nord.

Tout comme le revenu des particuliers, le taux de faible revenu varie de manière importante selon la municipalité au sein de la MRC. À Fermont, le taux de faible revenu se situe nettement en deçà de la moyenne québécoise et nord-côtière pour toutes les catégories d'âge. Chez les 18-64 ans, le taux de faible revenu à Fermont (1,5 %) est presque 7 fois moins élevé que dans l'ensemble du Québec

(10,2 %). Il est 2,5 fois moins élevé que dans l'ensemble du Québec chez les 65 ans et plus.

La réalité est tout autre en ce qui concerne les deux nations autochtones de la MRC. À Kawawachikamach, le taux de faible revenu de l'ensemble de la population (12 %) est égal à celui de l'ensemble du Québec (11,9 %), mais celui des aîné·e·s est plus élevé (25 % contre 19,8 %). Dans la communauté innue de Matimekosh, le taux de faible revenu de l'ensemble de la population (18 %) est 1,5 fois plus élevé que celui de l'ensemble de la population du Québec. Les aîné·e·s de Matimekosh ont aussi un taux de faible plus revenu plus élevé que celui des aîné·e·s de l'ensemble du Québec (28 % contre 19,8 %).

7.1.3 Portrait de la situation économique et du marché du travail

Le tableau 60 ci-dessous présente différents indicateurs concernant la situation de l'emploi dans les localités de Caniapiscau. Ici encore, on peut noter des différences majeures entre les localités de la MRC. Le taux de chômage à Fermont (2,4 %) est parmi les plus bas au Québec. À Schefferville, le taux de chômage (6,5 %) se situe en dessous de la moyenne québécoise (7,6 %). Toutefois, il

TABLEAU 60

Différents indicateurs de l'emploi par localité de la MRC de Caniapiscau (semaine du 2 au 8 mai 2021)

	Taux d'emploi*	Taux de chômage**
Fermont	80,5 %	2,4 %
Schefferville	74,4 %	6,5 %
Matimekosh	54,0 %	11,3 %
Kawawachikamach	47,8 %	10,4 %
Caniapiscau	n. d.	n. d.
Côte-Nord	55,9 %	7,5 %
Québec	59,3 %	7,6 %

* Nombre de personnes occupées (en emploi) exprimé en pourcentage de la population de 15 ans ou plus.

** Nombre de chômeuses et de chômeurs exprimé en pourcentage de la population active.

SOURCE : Statistique Canada, Profil du recensement, Recensement de la population de 2021, Situation d'activité.

dépasse clairement la moyenne québécoise à Matimekosh (11,3 %) et à Kawawachikamach (10,4 %).

La MRC de Caniapiscau est la seule MRC de la Côte-Nord qui se situe dans le premier quintile en ce qui a trait à l'indice de vitalité économique (IVE)⁴². Elle occupe le 19^e rang parmi les 104 MRC du Québec, alors que la Minganie occupe le 72^e rang et que la Haute-Côte-Nord occupe le 100^e rang.

Toutefois, au sein de la MRC, Fermont se trouve dans le premier quintile (112^e rang sur 1162 localités québécoises), tandis que Matimekosh (614^e rang) et Schefferville (564^e rang) se trouvent dans le troisième quintile. Kawawachikamach (738^e rang) se trouve dans le quatrième quintile.

7.1.4 Portrait du logement

Dans l'ensemble de la Côte-Nord, 8,1 % des ménages consacrent plus de 30 % de leur revenu au logement, contre 16,1 % pour l'ensemble du Québec.

La situation du logement dans la MRC de Caniapiscau est particulière. À Fermont, une forte proportion du parc locatif appartient aux employeurs de la région, qui louent temporairement les logements à leurs employé·e·s. Une part importante des résidences unifamiliales appartiennent aussi aux employeurs, qui les vendent aux employé·e·s pour la durée du lien d'emploi, puis les rachètent une fois que l'employé·e cesse de travailler pour l'employeur (notamment à la retraite). Ces facteurs contribuent à expliquer que le taux de propriétaires à Fermont (59,2 %) soit bas pour une ville située hors des grands centres urbains, bien qu'il soit équivalent à la moyenne québécoise (59,9 %).

À elle seule, la compagnie ArcelorMittal possédait en 2015 plus de 1 100 unités résidentielles (maisons unifamiliales et appartements) à Fermont, en plus d'un complexe résidentiel de 260 chambres pour le personnel non résident (« fly-in fly-out »)⁴³. La compagnie Minerai de fer Québec détient aussi des complexes résidentiels totalisant 850 chambres destinées au personnel en navettage aéroporté. Le CSSS, le centre de service scolaire, la Sûreté du Québec et la Ville de Fermont possèdent aussi un certain nombre d'unités résidentielles.

À Schefferville aussi, bon nombre d'habitant·e·s sont logé·e·s par leur employeur. Le taux de propriétaires (24 %) y est particulièrement faible. À Matimekosh, plus de 80 % des ménages vivent dans des logements fournis par le conseil de bande. Les locataires forment 10 % des ménages de la communauté, tandis que 7,5 % des ménages sont propriétaires. À Kawawachikamach, près

TABLEAU 61

Différents indicateurs du logement (%), par localité de la MRC de Caniapiscou, 2021

	Propriétaires	Locataires	Logement fourni par le conseil de bande	Logements nécessitant des réparations majeures	Ménages consacrant plus de 30 % de leur revenu à se loger
Fermont	59,2	40,3	n. d.	8,2	0
Schefferville	24	76	n. d.	20	n. d.
Matimekosh	7,5	10	82,5	32,5	0
Kawawachikamach	10,8	0	89,2	28,9	0
Caniapiscou	n. d.	n. d.	n. d.	n. d.	n. d.
Côte-Nord	68,5	27,3	4,2	8,4	8,1
Québec	59,9	39,9	0,2	6,3	16,1

SOURCE : Statistique Canada, Profil du recensement, Recensement de la population de 2021, Caractéristiques du ménage.

de 90 % des ménages habitent un logement fourni par le conseil de bande. Les 10,8 % restants sont propriétaires.

À Fermont, le taux de logements nécessitant des réparations majeures (8,2 %) est équivalent à celui de la Côte-Nord (8,4 %), soit un peu plus élevé que celui de l'ensemble du Québec (6,3 %). Il en va tout autrement dans le secteur de Schefferville. À Schefferville, 20 % des ménages habitent un logement qui nécessite des réparations majeures. C'est le cas de 28,9 % des ménages de Kawawachikamach et de 32,5 % des ménages de Matimekosh. Ce dernier taux est donc cinq fois plus élevé que la moyenne québécoise. En revanche, aucun ménage de Fermont, Matimekosh et Kawawachikamach ne consacre plus de 30 % de son revenu au logement (les données pour Schefferville ne sont pas disponibles).

7.2 Le revenu viable à Caniapiscou

Pour une personne seule, le revenu viable dans la MRC de Caniapiscou varie de 38 829 \$ net à Fermont à 45 527 \$ net à Schefferville.

Pour un ménage monoparental avec un·e enfant en CPE, le revenu viable dans la MRC de Caniapiscou varie de 52 919 \$ net à Fermont à 60 450 \$ net à Schefferville⁴⁴.

Pour un ménage de deux adultes et de deux enfants en CPE, le revenu viable dans la MRC de Caniapiscou varie de 73 557 \$ net à Fermont à 95 159 \$ net à Schefferville.

7.2.1 Fermont

Les résident·e·s de Fermont ont en moyenne des revenus considérablement plus élevés que la moyenne québécoise en raison des salaires élevés des employé·e·s de l'industrie minière. Cependant, ces avantages salariaux s'accompagnent parfois d'un niveau d'endettement élevé. De plus, plusieurs entreprises et organisations ne parviennent pas à offrir des salaires comparables, ce qui engendre des difficultés de recrutement, notamment dans les services et le commerce de détail.

Le revenu viable pour une personne seule à Fermont est de 38 829 \$, alors que le revenu médian après impôt des ménages d'une seule personne est de 96 000 \$. Le revenu médian des personnes seules est donc près de 2,5 fois plus élevé que le revenu viable. Les ménages d'une seule personne représentent 34,9 % des ménages.

Cependant, le revenu médian après impôt des hommes est de 100 000 \$, tandis que celui des femmes est de seulement 46 000 \$. On peut donc dire que le revenu médian des femmes n'est pas beaucoup plus élevé que le revenu viable. Ces inégalités de revenus reflètent la répartition des emplois selon le sexe dans la ville de Fermont. En effet, les emplois dans l'industrie minière sont très majoritairement occupés par des hommes, tandis que les femmes sont davantage représentées dans les services. Puisque la majorité des logements appartiennent aux entreprises minières et que la ville connaît une pénurie de logements, cela peut causer des difficultés pour les femmes qui vivent des problèmes conjugaux ou qui se

TABLEAU 62

Composantes détaillées d'un revenu viable pour un ménage composé d'une personne seule, Caniapiscau, 2023

	Fermont	Schefferville	Matimekosh	Kawawachikamach
Alimentation	7 965 \$	11 231 \$	11 231 \$	11 231 \$
Nourriture	7 040 \$	10 306 \$	10 306 \$	10 306 \$
Sortie mensuelle au restaurant et autre activité conviviale	925 \$	925 \$	925 \$	925 \$
Vêtements	1 512 \$	1 512 \$	1 512 \$	1 512 \$
Logement	6 423 \$	5 832 \$	4 676 \$	5 934 \$
Loyer	6 243 \$	5 652 \$	4 496 \$	5 754 \$
Assurance habitation	180 \$	180 \$	180 \$	180 \$
Transport	11 448 \$	13 593 \$	13 533 \$	13 533 \$
Véhicule	9 630 \$	10 661 \$	10 661 \$	10 661 \$
Transport en commun	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
Déplacement hors région	1 818 \$	2 931 \$	2 872 \$	2 872 \$
Autres nécessités	9 729 \$	11 637 \$	11 637 \$	11 637 \$
Meubles, équipement de cuisine, literie et autres équipements	1 269 \$	1 269 \$	1 269 \$	1 269 \$
Produits de soins personnels	435 \$	589 \$	589 \$	589 \$
Téléphone	780 \$	1 200 \$	1 200 \$	1 200 \$
Internet et câblodiffuseur	1 572 \$	3 000 \$	3 000 \$	3 000 \$
Livres, journaux et papeterie	100 \$	100 \$	100 \$	100 \$
Vacances	1 297 \$	1 297 \$	1 297 \$	1 297 \$
Autres biens et services	894 \$	894 \$	894 \$	894 \$
Marge de manœuvre	1 915 \$	1 915 \$	1 915 \$	1 915 \$
Fonds de prévoyance	1 467 \$	1 373 \$	1 373 \$	1 373 \$
Soins de santé non remboursés	1 752 \$	1 722 \$	0 \$	0 \$
Soins dentaires	208 \$	222 \$	0 \$	0 \$
Soins des yeux	229 \$	230 \$	0 \$	0 \$
Médicaments et soins de santé	1 315 \$	1 270 \$	0 \$	0 \$
Coût total pour une année ou revenu viable	38 829 \$	45 527 \$	42 589 \$	43 848 \$

SOURCES : Calculs de l'IRIS, voir la section « Composantes du revenu viable » pour les sources des données et les méthodes de calcul.

TABLEAU 63

Principales composantes d'un revenu viable pour un ménage de deux personnes composé d'un-e adulte et d'un-e enfant en CPE, Caniapiscau, 2023

	Fermont	Schefferville	Matimekosh	Kawawachikamach
Alimentation	10 913 \$	16 006 \$	16 006 \$	16 006 \$
Vêtements	3 396 \$	3 396 \$	3 396 \$	3 396 \$
Logement	9 297 \$	7 577 \$	4 676 \$	5 934 \$
Transport et déplacements	11 632 \$	13 823 \$	13 763 \$	13 763 \$
Autres nécessités	11 787 \$	13 888 \$	13 888 \$	13 888 \$
Soins de santé non remboursés	2 519 \$	2 385 \$	0 \$	0 \$
Frais de garde	3 375 \$	3 375 \$	3 375 \$	3 375 \$
Coût total pour vivre une année au revenu viable	52 919 \$	60 450 \$	55 104 \$	56 363 \$

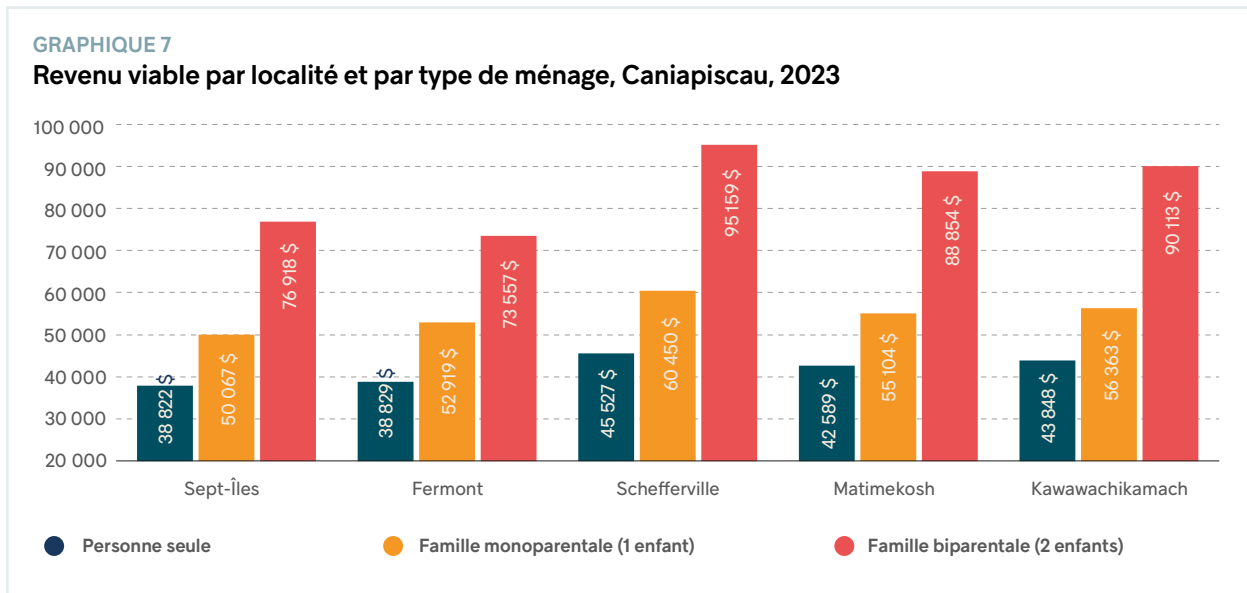
SOURCES : Calculs de l'IRIS, voir la section « Composantes du revenu viable » pour les sources des données et les méthodes de calcul.

TABLEAU 64

Principales composantes d'un revenu viable pour un ménage de quatre personnes composé de deux adultes et de deux enfants en CPE, Caniapiscau, 2023

	Fermont	Schefferville	Matimekosh	Kawawachikamach
Alimentation	20 995 \$	30 531 \$	30 531 \$	30 531 \$
Vêtements	5 618 \$	5 618 \$	5 618 \$	5 618 \$
Logement	9 657 \$	7 937 \$	5 036 \$	6 294 \$
Transport et déplacements	12 386 \$	23 932 \$	23 813 \$	23 813 \$
Autres nécessités	16 327 \$	18 718 \$	18 718 \$	18 718 \$
Soins de santé non remboursés	3 434 \$	3 284 \$	0 \$	0 \$
Frais de garde	5 139 \$	5 139 \$	5 139 \$	5 139 \$
Coût total pour vivre une année au revenu viable	73 557 \$	95 159 \$	88 854 \$	90 113 \$

SOURCES : Calculs de l'IRIS, voir la section « Composantes du revenu viable » pour les sources des données et les méthodes de calcul.



séparent de leur conjoint. Si elles souhaitent quitter leur ménage, elles risquent d'être incapables de trouver un logement et donc d'être forcées de déménager à l'extérieur de la ville. De plus, les logements disponibles sur le marché coûtent nettement plus cher que ceux fournis par l'employeur. Les ménages à faible revenu, c'est-à-dire ceux dont les membres sont sans emploi ou dont l'employeur n'offre pas de logement, paient donc généralement plus cher pour se loger⁴⁵.

Il importe aussi de souligner qu'en l'absence de médecins spécialistes pouvant accompagner un accouchement, les femmes doivent se rendre à Sept-Îles quatre semaines avant la fin de leur grossesse. Une partie seulement de ces frais est remboursée par le CISSS. Là encore, ces coûts n'ont pas été intégrés au calcul du revenu viable puisque aucune des trois familles types n'inclut une femme enceinte, mais ils peuvent représenter un fardeau financier important pour les personnes concernées.

Le revenu viable pour une famille monoparentale ayant un-e enfant est de 52 919 \$. Le revenu médian après impôt des familles monoparentales est de 102 000 \$. Ces dernières représentent 7,7 % des ménages.

Le revenu viable pour une famille de quatre personnes est de 73 557 \$. Le revenu médian après impôt des couples avec enfants est de 162 000 \$. Ceux-ci représentent 32,8 % des ménages.

Fermont est la seule ville de la Côte-Nord pour laquelle nous avons calculé qu'il était possible pour une famille de quatre personnes de fonctionner avec un seul véhicule. En effet, « la densité de population de la ville de Fermont est près de deux fois supérieure à celle d'une ville de

même envergure plus au sud de la province⁴⁶ ». Le mur-écran, conçu pour protéger la ville du vent du nord, abrite plus de 300 logements et se situe à environ 15 minutes de marche de la quasi-totalité des résidences de Fermont. Le mur contient aussi une école primaire et secondaire, un centre hospitalier, une épicerie, des magasins, deux restaurants, une piscine, une patinoire et les bureaux de plusieurs organisations. Il est donc possible d'effectuer ses achats, d'accéder à des services et de se rendre au travail à pied, d'autant plus que l'aménagement urbain est conçu pour réduire au minimum les accidents et faciliter les déplacements à pied. De plus, un service d'autobus gratuit permet d'accéder aux sites des entreprises minières.

Beaucoup d'habitant-e-s de Fermont se rendent à Labrador City et à Wabush pour faire certains achats ou pour accéder à l'aéroport. Elles et ils sont aussi nombreuses et nombreux à utiliser leur voiture pour des déplacements hors région. Nous avons donc inclus une voiture dans le calcul pour toutes les familles types afin de tenir compte de ces réalités.

7.2.2 Secteur de Schefferville (Schefferville, Matimekosh et Kawawachikamach)

Matimekosh est enclavée dans la municipalité de Schefferville, tandis que Kawawachikamach se trouve à environ 14 kilomètres au nord-est. Les trois localités sont reliées au reste du Québec uniquement par train ou par avion.

Bien que le secteur soit relativement dense, nous avons inclus deux voitures pour la famille de quatre personnes

étant donné qu'il n'existe aucun service de transport en commun, qu'il n'y a qu'un seul taxi et que plusieurs rues sont peu sécuritaires pour les piétons, la communauté de Kawawachikamach est plus éloignée.

Pour calculer le revenu viable à Matimekosh et à Kawawachikamach, nous avons utilisé les frais de logement moyens pour les logements fournis par le conseil de bande. Dans les deux communautés, plus de 80 % des ménages habitent dans un logement fourni par le conseil de bande. Nous avons retiré les coûts associés aux soins de santé non remboursés, puisque le gouvernement fédéral paie ces services pour les membres des Premières Nations⁴⁷. Pour le déplacement hors région, nous avons tenu compte du tarif offert aux personnes autochtones par la compagnie de transport ferroviaire Tshuëtin, une société appartenant conjointement aux Premières Nations de Uashat mak Mani-Utenam, de Matimekush–Lac-John et de Kawawachikamach.

Pour le déplacement hors région, nous avons prévu un aller-retour en train et la location d'une voiture. Il est possible d'embarquer son propre véhicule à bord du train, mais le coût est prohibitif.

Le revenu viable pour une personne seule est de 45 527 \$ à Schefferville, de 42 589 \$ à Matimekosh et de 43 848 \$ à Kawawachikamach. Le revenu médian après impôt des ménages d'une seule personne n'est pas disponible pour Schefferville^a, mais il est respectivement de 40 400 \$ à Matimekosh et de 31 200 \$ à Kawawachikamach. Cela signifie donc que plus de la moitié des personnes seules de ces deux localités n'atteignent pas le revenu viable. Les ménages d'une seule personne représentent 53,8 % des ménages à Schefferville, 17,1 % des ménages à Matimekosh et 20,5 % des ménages à Kawawachikamach.

Le revenu viable pour une famille monoparentale ayant un·e enfant est de 60 450 \$ à Schefferville, de 55 104 \$ à Matimekosh et de 56 363 \$ à Kawawachikamach. Le revenu médian après impôt des familles monoparentales est de 60 800 \$ à Matimekosh et de 82 000 \$ à Kawawachikamach. Les familles monoparentales représentent 7,7 % des ménages à Schefferville, 24,4 % des ménages à Matimekosh et 28,2 % des ménages à Kawawachikamach.

Le revenu viable pour une famille de quatre personnes est de 95 159 \$ à Schefferville, de 88 854 \$ à Matimekosh

et de 90 113 \$ à Kawawachikamach. Le revenu médian après impôt des couples avec enfants est de 123 000 \$ à Matimekosh et de 138 000 \$ à Kawawachikamach. Les couples avec enfants représentent 19,2 % des ménages à Schefferville, 36,6 % des ménages à Matimekosh et 23,1 % des ménages à Kawawachikamach.

Pour les trois familles types, c'est dans le secteur de Schefferville que le revenu viable est le plus élevé parmi les 33 localités sélectionnées. Même si les loyers sont plutôt faibles, le coût des biens et services est très élevé dans plusieurs catégories de dépenses (nourriture, télécommunications, déplacements).

^a Le revenu total (avant impôts) médian des particuliers est de 57 684 \$. ISQ, Classements des localités selon l'indice de vitalité économique, Québec, 2006-2014, 2016, 2018 et 2020, 2023.

Analyse des résultats

Dans 25 des 33 localités étudiées, plus de la moitié des personnes qui habitent seules n'atteignent pas le revenu viable. C'est le cas dans toutes les municipalités de La Haute-Côte-Nord et de Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. Les sept municipalités^a où plus de la moitié des personnes seules dépassent le revenu viable sont soit des municipalités où le revenu médian est élevé (Fermont, Saint-Lambert, Havre-Saint-Pierre, Vaudreuil-Dorion), soit des municipalités dont le réseau de transport en commun rend possibles les déplacements sans voiture (Longueuil, Saint-Lambert, Saint-Jean-sur-Richelieu, Châteauguay). Châteauguay, Longueuil et Saint-Jean-sur-Richelieu sont les trois seules localités où le revenu viable est plus bas qu'à Montréal pour les personnes seules.

Dans la quasi-totalité des localités, le revenu médian des familles monoparentales et des couples avec enfants est au-dessus du revenu viable, mais parfois de très peu. C'est surtout dans les villages de Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, de La Haute-Côte-Nord et de la Minganie que le revenu médian dépasse de peu le revenu viable, mais c'est aussi le cas dans certaines villes plus défavorisées de la Montérégie, comme Huntingdon, Salaberry-de-Valleyfield, Saint-Hyacinthe et Acton Vale. Saint-Jean-sur-Richelieu est la seule localité où le revenu viable est plus bas qu'à Montréal pour les familles de quatre personnes.

8.1 Revenus viables par ménage type

Le coût de l'alimentation selon le lieu explique en partie les variations du revenu viable. Les relevés effectués en épicerie permettent de constater que le coût de la nourriture varie considérablement d'une municipalité à l'autre. Pour une famille de quatre personnes, le coût annuel varie de 13 570 \$ à Saint-Jean-sur-Richelieu à 28 690 \$ à Schefferville. En Montérégie, il va de 13 570 \$ (Saint-Jean-sur-Richelieu) à 16 963 \$ (Saint-Jean-Baptiste). En Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, Matapédia a les prix les

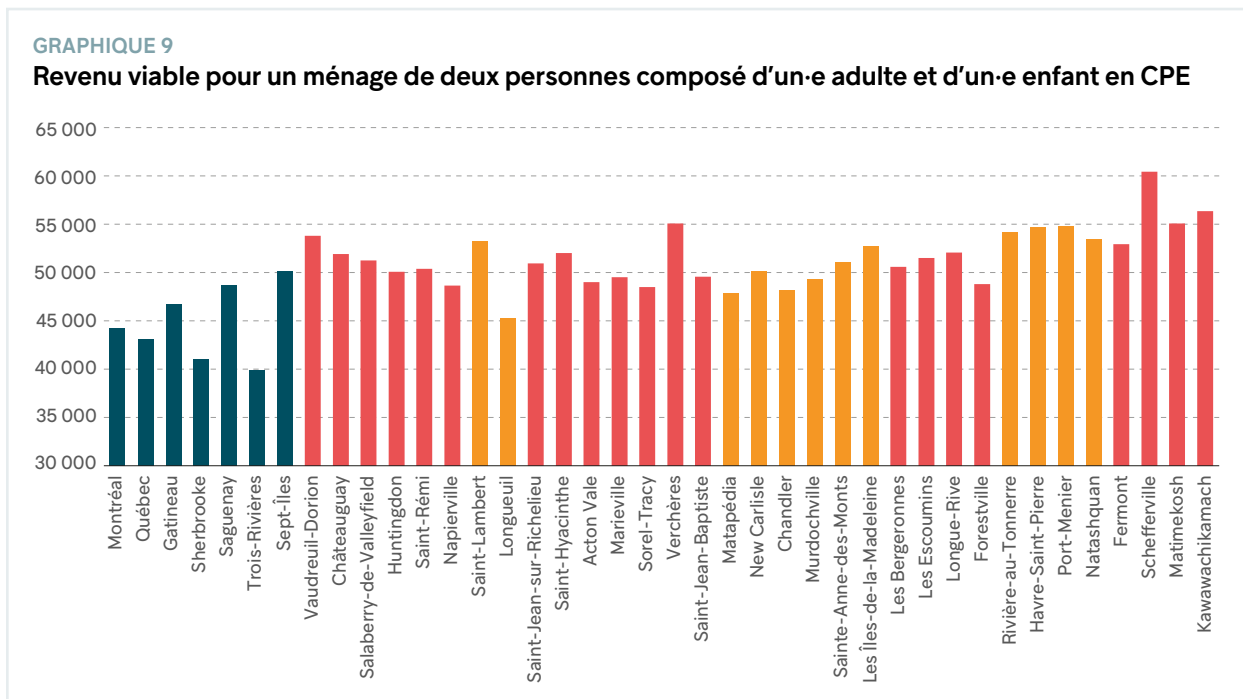
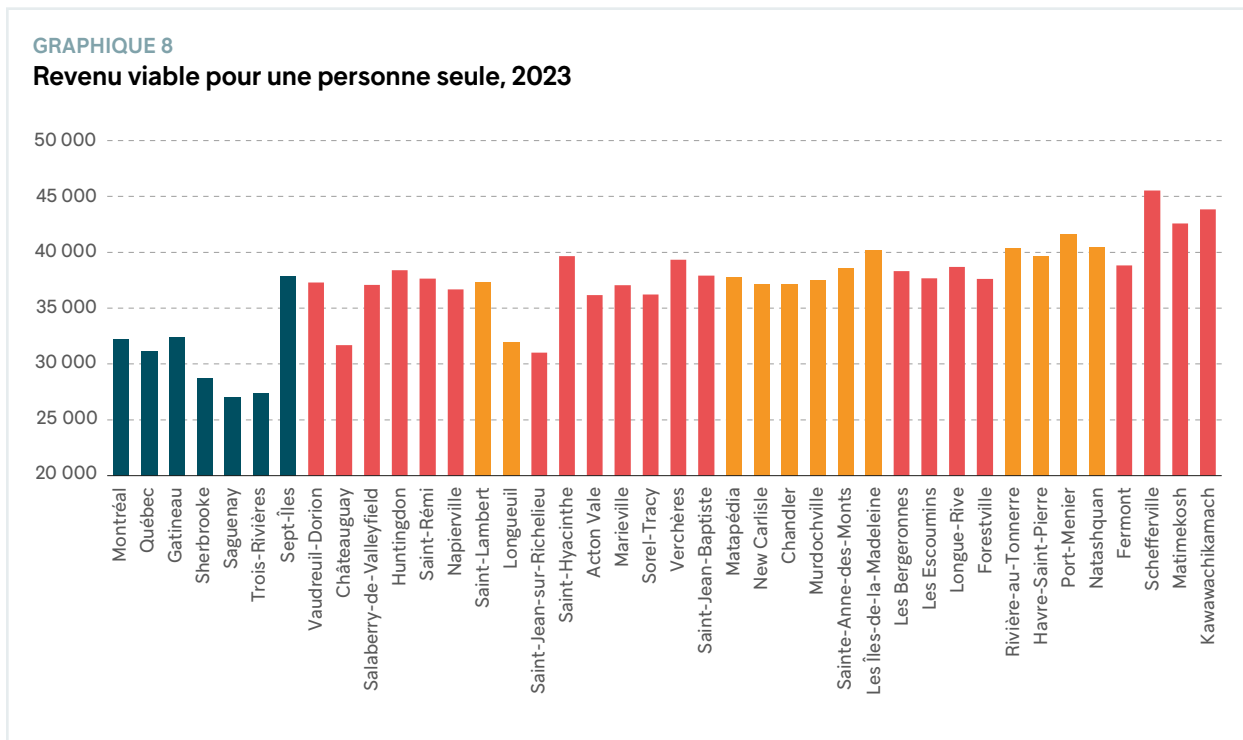
plus bas (15 410 \$), tandis que les Îles-de-la-Madeleine ont les prix le plus hauts (17 466 \$). Sur la Côte-Nord, parmi les villes et villages reliés par la route, le coût annuel varie de 15 502 \$ (Havre-Saint-Pierre) à 23 577 \$ (Rivière-au-Tonnerre).

De manière générale, on peut dire que le coût du panier d'épicerie est plus élevé dans les localités où les citoyen-ne-s n'ont pas accès aux grandes chaînes de supermarchés. Celles-ci, notamment les supermarchés économiques comme Super C ou Maxi, font baisser le coût du PPNE, en offrant entre autres des marques génériques (« marques maison ») et de plus gros formats qui permettent des économies d'échelle. Les coûts plus élevés des épiceries de régions éloignées sont attribuables en grande partie aux frais de transport qu'elles doivent déboursier pour garnir leurs tablettes. Les propriétaires de petites épiceries rencontrées ont d'ailleurs mentionné qu'elles et ils n'ajoutaient pas toujours la totalité des frais de transport aux prix des produits, dont ceux des fruits et légumes (pour éviter les pertes liées aux produits non vendus et par souci de maintenir l'accès aux aliments sains). Ces propriétaires font aussi des efforts pour tenir en stock une grande diversité de produits, même si certains d'entre eux se vendent moins.

Pour la première fois depuis la création du revenu viable, nous avons calculé la variation par localité du coût des produits de soins personnels⁴⁸. Cette nouveauté méthodologique permet de voir que le prix des produits de soins personnels varie moins que celui des denrées alimentaires, mais qu'il existe tout de même des écarts substantiels dans certaines localités. Le prix de ces produits est nettement plus élevé dans certaines localités, notamment à Rivière-au-Tonnerre (13 % plus élevé), Port-Menier (17 %), Natashquan (22 %) et Schefferville (46 %). Les épiceries de ces localités éloignées font face à des coûts de transport élevés et doivent compenser des volumes d'achats plus faibles.

Au-delà des prix, le panier de produits de soins personnels permet aussi de mettre en lumière l'enjeu de la disponibilité des produits. Bien que les propriétaires de petites épiceries tentent d'avoir un inventaire diversifié, l'accès à certains articles demeure plus difficile. Dans les épiceries appartenant aux grandes bannières, le

^a Statistique Canada ne fournit pas le revenu médian des personnes à Schefferville. Il est donc impossible de savoir s'il dépasse ou non le revenu viable.

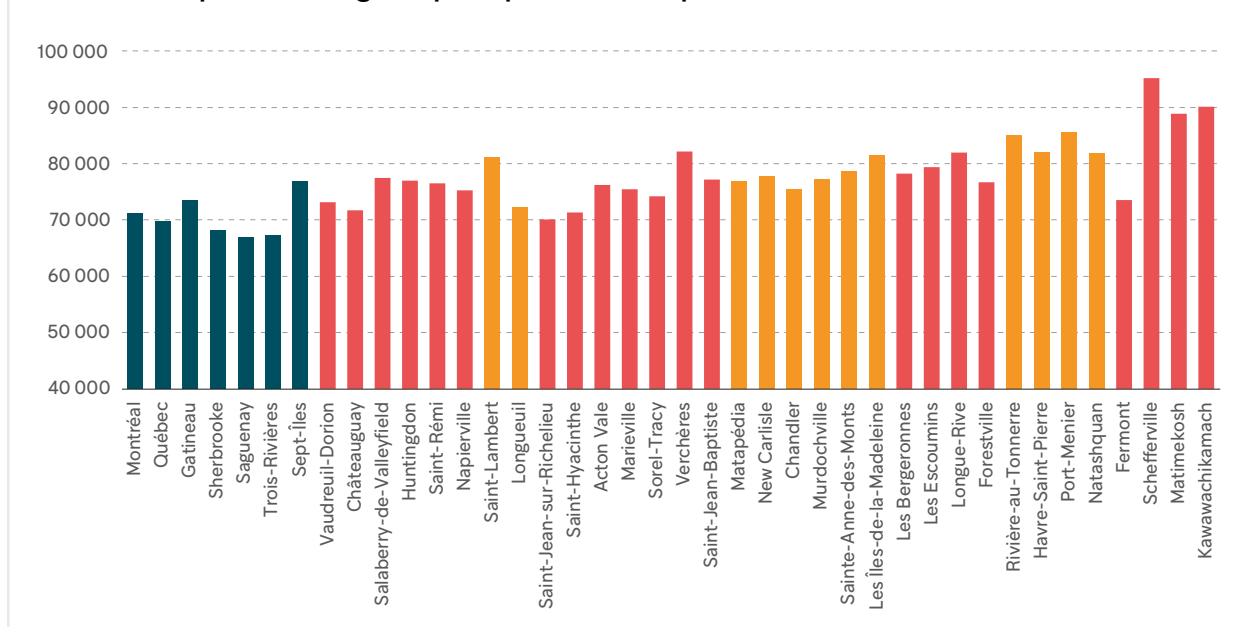


pourcentage de produits du panier non disponibles oscille entre 8 et 19 %, tandis qu'il est de 31 % à Murdochville et aux Bergeronnes, de 33 % à Schefferville, de 35 % à Longue-Rive, de 46 % à Rivière-au-Tonnerre et

de 50 % à Port-Menier. Les couches pour bébés comptent parmi les produits qui sont les plus fréquemment non disponibles. Lorsqu'elles sont disponibles, il y a souvent une seule taille. La diversité de choix pour les produits

GRAPHIQUE 10

Revenu viable pour un ménage de quatre personnes composé de deux adultes et de deux enfants en CPE



d'hygiène féminine (serviettes sanitaires ou tampons) est aussi nettement moins grande, ce qui laisse croire que les femmes sont particulièrement touchées par l'enjeu de la disponibilité des produits.

À quelques exceptions près, ce sont les communautés les plus dévitalisées qui ont le revenu viable le plus haut. En régions éloignées, la distance par rapport aux grands centres tire à la hausse le coût de la nourriture et oblige les résident-e-s à se déplacer hors de leur région pour avoir accès à certains biens et services. De plus, l'aménagement du territoire permet mal de se passer d'une voiture. En même temps, les localités des régions éloignées ont souvent une population vieillissante^a, ce qui signifie qu'une proportion plus grande des résident-e-s vit de revenus de retraite, qui sont généralement plus bas que les revenus d'emploi. Un chômage élevé tire aussi les revenus vers le bas puisque les prestations d'assurance-emploi s'établissent à 55 % du revenu d'emploi. Dans les localités qui dépendent d'industries saisonnières comme la pêche et le tourisme, cet enjeu est crucial. Ces facteurs se conjuguent pour créer des situations où le revenu des résident-e-s de ces communautés est plus bas, alors que le coût de la vie est plus élevé. Il est

donc plus difficile pour les ménages de ces localités d'atteindre le revenu viable.

Cette combinaison de facteurs est plus présente dans les villages de la Côte-Nord et de Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, mais certaines localités rurales de la Montérégie vivent des réalités semblables, dont Huntingdon et Acton Vale.

Dans la plupart des cas, les coûts élevés associés au transport en zones rurales et éloignées sont partiellement compensés par des frais de logement moins élevés. En effet, ce sont les municipalités des environs de Montréal qui ont les loyers les plus élevés. Cependant, tout le Québec connaît actuellement des hausses de loyer importantes, tout particulièrement dans les régions éloignées⁴⁹. De plus, le taux d'inoccupation frôle 0 % dans certaines régions, dont Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine⁵⁰. La crise du logement s'étend donc de plus en plus à l'ensemble du Québec. Dans plusieurs localités de la Côte-Nord et de Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, les actrices et acteurs locaux soulignent que le manque de logements a un impact économique majeur, puisqu'il accentue les difficultés de recrutement de la main-d'œuvre et qu'il empêche d'attirer des jeunes. Il apparaît donc essentiel d'endiguer la crise du logement pour éviter que la hausse des loyers rende encore plus ardue l'atteinte du revenu viable.

^a Pour plusieurs personnes âgées n'ayant plus la possibilité de conduire, la dépendance à la voiture apparaît d'autant plus comme un obstacle à surmonter.

CONCLUSION

Notre étude a permis pour la première fois de calculer ce qu'il en coûte pour se procurer un panier de biens et services permettant de sortir de la pauvreté hors des grands centres. Ce faisant, elle permet d'éclairer d'une manière nouvelle les inégalités de revenu sur le territoire québécois. En calculant le revenu viable pour 33 localités de la Montérégie, de Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et de la Côte-Nord, nous avons pu constater que dans 25 d'entre elles, plus de la moitié des personnes seules n'atteignent pas le revenu viable. Il paraît donc important de porter une attention particulière aux situations de pauvreté vécues par les personnes seules.

Notre étude confirme, à quelques nuances près, que le coût de la vie augmente à mesure qu'on s'éloigne des grands centres. Des mesures particulières seraient donc nécessaires pour aider les ménages à plus faibles revenus de ces localités à répondre à leurs besoins, mais aussi pour attirer de nouveaux résident·e·s dans ces municipalités dont la plupart sont touchées par le vieillissement de la population.

Notre étude ouvre également des pistes de réflexion pour aider les personnes les moins fortunées à sortir de la pauvreté. Pour permettre à un plus grand nombre de gens d'atteindre le revenu viable, on peut agir soit sur les revenus, soit sur les coûts. Dans le premier cas, on peut par exemple augmenter les salaires, les prestations d'aide sociale, les allocations familiales. Dans les régions fortement dépendantes des industries saisonnières comme le tourisme ou la pêche, l'amélioration des prestations d'assurance-emploi pourrait permettre à de nombreuses personnes d'atteindre le revenu viable. Dans le second cas, on peut envisager des mesures pour réduire le coût des biens et services inclus dans le revenu viable. En matière de logement, il est possible de mieux

réglementer les hausses de loyers (par exemple, par l'instauration d'un registre des loyers) et de créer plus de logements sociaux et abordables. En ce qui concerne la nourriture, la mise en place d'un programme universel d'alimentation scolaire⁵¹ (repas gratuits pour les élèves du primaire et du secondaire) contribuerait à faire baisser le coût du panier d'épicerie pour les ménages avec enfants. Enfin, le coût du transport représente un fardeau important pour les ménages, particulièrement hors des grands centres. Des investissements publics en transport en commun peuvent donc être bénéfiques pour les personnes défavorisées et pour l'ensemble de la population. Ainsi, les municipalités qui sont parvenues à mettre en place un réseau de transport collectif efficace et accessible ont généralement un revenu viable plus bas. En d'autres mots, cela coûte moins cher d'y vivre décemment.

ENCADRÉ VERT

Des exemples de transport en commun efficace en région rurale

Le développement d'une meilleure offre de transport collectif apparaît comme une solution potentielle pour permettre à plus de personnes d'atteindre le revenu viable. Bien sûr, la mise en place de réseaux de transport en commun desservant les localités rurales et éloignées comporte son lot de défis, compte tenu des grandes distances à parcourir et de la faible densité de population. Il existe pourtant des exemples intéressants qui peuvent inspirer les autorités publiques.

La Saskatchewan avait un réseau public d'autobus qui reliait 253 communautés à travers la province. La Saskatchewan Transportation Company existait depuis 1946. Elle tirait une partie de ses revenus du transport de marchandises pour les fermières et fermiers et les entreprises rurales. La compagnie a été démantelée en 2017 lors d'une vague de compressions budgétaires. Depuis, des compagnies privées ont pris le relais pour les routes les plus rentables, mais la qualité et l'efficacité du réseau ont diminué⁵².

En Autriche, la région rurale du Bregenzerwald a mis en place un réseau d'autobus qui dessert tous les villages du territoire sept jours sur sept, y compris en dehors des heures de pointe. Le tarif est simple et attractif : l'abonnement annuel coûte 365 euros, soit 1 euro par jour, ce qui contribue à la grande popularité du service⁵³. Le Bregenzerwald a une densité de population de 53 hab./km², entre celle de la MRC des Jardins-de-Napierville (37,8 hab./km²) et celle de la MRC de Rouville (78,5 hab./km²). Cela démontre que la mise sur pied d'un réseau efficace est possible dans une zone dont la densité est faible.

Notes de fin de document

- 1 Pour les calculs les plus récents, voir Eve-Lyne COUTURIER, Minh NGUYEN et Vivian LABRIE, *Le revenu viable 2023 : dans la spirale de l'inflation et des baisses d'impôt, annexe méthodologique*, IRIS, mai 2023, iris-recherche.qc.ca/publications/revenu-viable-2023/.
- 2 Lily LESSARD, *Tous égaux au regard de la santé? Réflexion sur la situation des populations rurales du Québec*, octobre 2019, www.inspq.qc.ca/sites/default/files/documents/formation/ruralite-et-sante-lily-lessard.pdf.
- 3 INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, *Bulletin d'analyse : indice de vitalité économique des territoires*, édition 2023, statistique.quebec.ca/fr/fichier/bulletin-analyse-indice-vitalite-economique-territoires-edition-2023.pdf.
- 4 Statistique Canada, *Situation de faible revenu de la personne*, www23.statcan.gc.ca/imdb/p3Var_f.pl?Function=DEC&Id=252163 (consulté le 25 juillet 2023).
- 5 ISQ, « Principaux indicateurs sur le Québec et ses régions », octobre 2022, statistique.quebec.ca/fr/vitrine/region (consulté le 24 novembre 2022). MINISTÈRE DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITÉ SOCIALE, *Rapport statistique sur la clientèle des programmes d'assistance sociale*, août 2022.
- 6 ISQ, *Classements des MRC selon l'indice de vitalité économique, Québec, 2002-2014, 2016 et 2018, 2021*. Pour une présentation de cet indicateur, voir l'annexe méthodologique, p. 2.
- 7 ISQ, *Classements des localités selon l'indice de vitalité économique, Québec, 2002-2014, 2016 et 2018, 2021*.
- 8 STATISTIQUE CANADA, *Profil du recensement, Recensement de la population de 2021, 2022*.
- 9 STATISTIQUE CANADA, *Profil du recensement, Recensement de la population de 2021*.
- 10 « Navette centre-ville – Circuit 11 », *Société de transport de Salaberry-de-Valleyfield*, www.stsv.ca/ (consulté le 5 juillet 2023).
- 11 STATISTIQUE CANADA, *Situation de faible revenu de la personne*, www23.statcan.gc.ca/imdb/p3Var_f.pl?Function=DEC&Id=252163 (consulté le 25 juillet 2023). Le seuil de la MFR pour une personne était établi à 27 352 \$ après impôt en 2021. Statistique Canada, *Tableau 11-10-0232-01, Seuils de la Mesure de faible revenu (MFR) selon la source de revenu et la taille du ménage*.
- 12 ISQ, *Classements des MRC selon l'indice de vitalité économique, Québec, 2002-2014, 2016 et 2018, 2021*. Pour une présentation de cet indicateur, voir l'annexe méthodologique, p. 2.
- 13 Pour consulter les tableaux détaillés pour les familles monoparentales et les familles de quatre personnes, voir l'annexe méthodologique.
- 14 ISQ, « Principaux indicateurs sur le Québec et ses régions », octobre 2022, statistique.quebec.ca/fr/vitrine/region (consulté le 24 novembre 2022). MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITÉ SOCIALE, *Rapport statistique sur la clientèle des programmes d'assistance sociale*, août 2022.
- 15 ISQ, *Classements des MRC selon l'indice de vitalité économique, Québec, 2002-2014, 2016 et 2018, 2021*. Pour une présentation de cet indicateur, voir l'annexe méthodologique, p. 2.
- 16 Marc-André HOULE, *La reconversion économique des régions québécoises : Les expériences de Sorel-Tracy et Drummondville*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2021, 306 p.
- 17 STATISTIQUE CANADA, *Profil du recensement, Recensement de la population de 2021, Caractéristiques du ménage, 2022*.
- 18 Pour consulter les tableaux détaillés pour les familles monoparentales et les familles de quatre personnes, voir l'annexe méthodologique.
- 19 Joane BÉRUBÉ, « Un record de nouveaux arrivants en Gaspésie et aux Îles », *Radio-Canada*, 13 janvier 2022, ici.radio-canada.ca/nouvelle/1854154/demographie-bilan-migratoire-positif-institut-statistique-region.
- 20 ISQ, *Classements des MRC selon l'indice de vitalité économique, Québec, 2002-2014, 2016 et 2018, 2021*. Pour une présentation de cet indicateur, voir l'annexe méthodologique, p. 2.
- 21 ISQ, *Classements des localités selon l'indice de vitalité économique, Québec, 2002-2014, 2016 et 2018, 2021*.
- 22 STATISTIQUE CANADA, *Profil du recensement, Recensement de la population de 2021, 2022*.
- 23 Pour consulter les tableaux détaillés pour les familles monoparentales et les familles de quatre personnes, voir l'annexe méthodologique.
- 24 MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITÉ SOCIALE, *Rapport sur l'emploi saisonnier de la table nationale de concertation sur l'emploi saisonnier*, novembre 2018, p. 12.
- 25 « Gaspé Copper Mines », *Musée de la Gaspésie*, archives.museedelagaspesie.ca/album/mines/

- [p223_r6_11_vue_ga_narale_du_site_de_la_mine_de_murdochville_-_aperçu/](#) (consulté le 7 juillet 2023).
- 26 ISQ, Solde migratoire et taux net de migration interne, MRC du Québec classées par régions administratives, 2001-2002 à 2021-2022, 2023.
- 27 ISQ, Classements des MRC selon l'indice de vitalité économique, Québec, 2002-2014, 2016 et 2018, 2020.
- 28 ISQ, Classements des localités selon l'indice de vitalité économique, Québec, 2006-2014, 2016, 2018, 2020.
- 29 Pour consulter les tableaux détaillés pour les familles monoparentales et les familles de quatre personnes, voir l'annexe méthodologique.
- 30 Gédéon VERREAULT, Denis BOURQUE et René LACHAPPELLE, *La Haute-Côte-Nord : un système local d'action en développement territorial. Monographie dans le cadre du projet de recherche « Pratiques et métiers de développement territorial intégré »*, Chaire de recherche du Canada en organisation communautaire, avril 2017, pp. 17-18.
- 31 François DESJARDINS, « Kruger sort la hache », *Le Devoir*, 31 mars 2007.
- 32 ISQ, Solde migratoire et taux net de migration interne, MRC du Québec classées par régions administratives, 2001-2002 à 2021-2022, 2023.
- 33 ISQ, Classements des MRC selon l'indice de vitalité économique, Québec, 2002-2014, 2016 et 2018, 2021. Pour une présentation de cet indicateur, voir l'annexe méthodologique, p. 2.
- 34 ISQ, Classements des localités selon l'indice de vitalité économique, Québec, 2006-2014, 2016, 2018, 2020.
- 35 Pour consulter les tableaux détaillés pour les familles monoparentales et les familles de quatre personnes, voir l'annexe méthodologique.
- 36 ISQ, Classements des localités selon l'indice de vitalité économique, Québec, 2006-2014, 2016, 2018 et 2020, 2023.
- 37 Depuis 2013, une portion non asphaltée de la route 138 se rend jusqu'à Kégaska.
- 38 Martin SIMARD et Carl BRISSON, « Les vulnérabilités des villes minières nordiques : le cas de Schefferville au Québec », *Organisations & territoires*, vol. 25, n° 1, 2016, p. 38.
- 39 *Ibid.*, p. 41.
- 40 Martin SIMARD et Carl BRISSON, « L'industrie minière et le développement urbain en milieu nordique : l'exemple de Fermont au Québec », *Cybergeo : European Journal of Geography*, avril 2013, p. 9.
- 41 ISQ, Revenu disponible par habitant, MRC et ensemble du Québec, 2002-2020, 2023.
- 42 ISQ, Classements des MRC selon l'indice de vitalité économique, Québec, 2002-2014, 2016 et 2018, 2021. Pour une présentation de cet indicateur, voir l'annexe méthodologique, p. 2.
- 43 CENTRE LOCAL DE DÉVELOPPEMENT DE LA MRC DE CANIAPISCAU, *Profil démographique et socioéconomique : Fermont*, 2015.
- 44 Pour consulter les tableaux détaillés pour les familles monoparentales et les familles de quatre personnes, voir l'annexe méthodologique.
- 45 CENTRE LOCAL DE DÉVELOPPEMENT DE LA MRC DE CANIAPISCAU, *op. cit.*, p. 11.
- 46 EXPOSITION HISTORIQUE DU MUR-ÉCRAN, « Une grande densité de population ». Photo prise par l'auteur.
- 47 « Services de santé non assurés pour les Premières Nations et les Inuit », *Services aux Autochtones Canada*, www.sac-isc.gc.ca/fra/1572537161086/1572537234517 (consulté le 4 juillet 2023).
- 48 Pour les détails de la méthodologie, voir l'annexe méthodologique.
- 49 REGROUPEMENT DES COMITÉS LOGEMENT ET DES ASSOCIATIONS DE LOCATAIRES DU QUÉBEC, *Crise du logement : On s'enfoncé encore plus*, RCLALQ, juin 2023, rclalq.qc.ca/publications/on-senfonce-encore-plus/.
- 50 REGROUPEMENT DES COMITÉS LOGEMENT ET DES ASSOCIATIONS DE LOCATAIRES DU QUÉBEC. *Sans loi, ni toit : Enquête sur le marché incontrôlé des loyers*, RCLALQ, juin 2022, p. 4, rclalq.qc.ca/publications/sans-toit-ni-loi/.
- 51 Anne PLOURDE, *Un programme universel d'alimentation scolaire pour le Québec : état des lieux, bienfaits et estimation des coûts*, IRIS, août 2023.
- 52 Cindy HANSON et al., *Here Today, Gone Tomorrow: Public Transportation and Vulnerabilities in Rural and Remote Canada*, décembre 2021, p. 13.
- 53 Mathias CUREAU, « Le transport en commun dans les zones rurales est pertinent quand on croit en lui. Illustration à travers le cas du réseau d'autocars du Bregenzerwald en Autriche », *Transports urbains*, vol. 2, n° 133, 2018, www.cairn.info/revue-transports-urbains-2018-2-page-18.htm.

REMERCIEMENTS

L'auteur tient à remercier toutes les personnes de la Montérégie, de Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et de la Côte-Nord qui ont accepté de le rencontrer pour lui parler des réalités de leur localité et de leur région, en espérant que le contenu de l'étude reflète bien l'esprit de ces rencontres. Merci aussi aux personnes qui ont répondu aux nombreuses questions de l'auteur tout au long du projet. Des remerciements vont aussi à Alessia Gadoua et à l'équipe du Dispensaire diététique de Montréal, dont le PPNE est un élément important de la méthodologie du revenu viable.

Les commentaires de l'équipe de recherche de l'IRIS de même que les corrections de Marie-Michèle Robitaille et de Monique Moisan ont rehaussé la qualité de cette étude, tant du point de vue de la forme que du fond. Toutes les erreurs pouvant néanmoins encore se trouver dans ce texte relèvent de l'entière responsabilité de l'auteur..

MISE EN PAGE

Institut de recherche et d'informations socioéconomiques

DESIGN

Molotov – coop de travail
2065, rue Parthenais, bureau 415, Montréal, (QC)
H2K 3T1 514 908-9744 / info@molotov.ca

« Alors que la réalité des personnes vivant hors des grands centres est souvent éclipsée dans les débats publics, le calcul du revenu viable dans 33 localités de la Montérégie, de Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et de la Côte-Nord permet de mettre en lumière la précarité qui existe dans plusieurs municipalités du Québec, particulièrement pour les personnes seules. »



Institut de recherche
et d'informations
socioéconomiques

1710, rue Beaudry, bureau 3.4, Montréal (Québec) H2L 3E7
514.789.2409 • iris-recherche.qc.ca

Imprimé
PDF

ISBN 978-2-925112-64-8
ISBN 978-2-925112-63-1